



**BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

RAPPORT ANNUEL
2023

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	7
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	8
CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)	11
LE MOT DU GOUVERNEUR	13
L'ANNÉE 2023 EN BREF	15

I. ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES 17

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	19
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC	19
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or	23
1.3. Marchés des produits de base	26
2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC	27
2.1. Croissance économique	27
2.2. Prix et compétitivité	32
2.3. Finances publiques et dette extérieure	37
2.4. Secteur extérieur	41
2.5. Secteur monétaire	42

II. MISSIONS ET GOUVERNANCE 49

1. MISSIONS	51
1.1. Politique monétaire	51
1.2. Émission monétaire	56
1.3. Gestion des réserves de change	57
1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement	60
1.5. Stabilité financière	63
2. GOUVERNANCE	77
2.1. Organes de décision	77
2.2. Organes de contrôle	86
2.3. Autres organes	86

III. GESTION ET COOPÉRATION 89

1. ACTIVITÉS DE LA BEAC	91
1.1. Etudes, Recherche et Statistiques	91
1.2. Gestion des ressources humaines	92
1.3. Audit et Contrôle	94
1.4. Informatique et télécommunications	94
1.5. Affaires juridiques et réglementation	95
1.6. Investissement et patrimoine	96
1.7. Communication	96
2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE	97
2.1. Coopération régionale	97
2.2. Coopération internationale	101
3. COMPTES DE LA BEAC	105
3.1. Bilan	105
3.2. Evolution du résultat global	109
3.3. Rapport des Commissaires aux comptes	110

ANNEXES 111

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES	113
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES	131

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers.....	25
Tableau 2 : Évolution du Produit Intérieur Brut par pays de 2019 à 2023.....	28
Tableau 3 : Évolution du taux de croissance par pays de 2021 à 2023.....	30
Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2019 à 2023.....	30
Tableau 5 : Contributions des secteurs à la croissance du PIB réel	31
Tableau 6 : Contributions à l'inflation en glissement annuel.....	32
Tableau 7 : Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2019 à 2023.....	
Tableau 8 : Balance des paiements de la CEMAC	41
Tableau 9 : Situation monétaire résumée.....	42
Tableau 10 : Évolution de la masse monétaire.....	43
Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire.....	43
Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC.....	44
Tableau 13 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC.....	44
Tableau 14 : Évolution des engagements officiels extérieurs.....	45
Tableau 15 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit.....	45
Tableau 16 : Évolution du crédit intérieur.....	46
Tableau 17 : Évolution des créances nettes sur les Trésors nationaux.....	46
Tableau 18 : Évolution des crédits à l'économie par maturité	47
Tableau 19 : Répartition des créances consolidés sur les Etats de la CEMAC	53
Tableau 20 : Récapitulatif des opérations SYGMA annuel 2023-2022.....	60
Tableau 21 : Récapitulatif des opérations SYSTAC annuel 2023	62
Tableau 22 : Nombre d'incidents de paiement (2022-2023)	62
Tableau 23 : Évolution des principaux agrégats bilanciels des banques de la CEMAC	64
Tableau 24 : Évolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC.....	64
Tableau 25 : Évolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC.....	65
Tableau 26 : Évolution des opérations de trésorerie.....	65
Tableau 27 : Nombre des banques en conformité avec les normes prudentielles.....	66

Tableau 28 : Évolution du total bilan par pays	68
Tableau 29 : Évolution des principaux agrégats bilanciaux des établissements de microfinance.....	68
Tableau 30 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA.....	69
Tableau 31 : Réparation de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2023.....	71
Tableau 32 : Evolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA) par Trésor émetteur (2022-2023)	72
Tableau 33 : Évolution du coût des ressources par type d'instrument et par émetteur	73
Tableau 34 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC.....	74
Tableau 35 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2023.....	74
Tableau 36 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2023.....	75
Tableau 37 : Évolution des effectifs du personnel de la BEAC pour l'année 2023.....	93
Tableau 38 : Évolution du bilan de la Banque Centrale.....	108
Tableau 39 : Évolution du résultat global de la Banque Centrale.....	110

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international	20
Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC.....	26
Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2019 et 2023	28
Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC suivant les secteurs pétrolier et non pétrolier	29
Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC	29
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC	33
Graphique 7 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC	34
Graphique 8 : Évolution comparée de l'inflation et de l'inflation sous-jacente de la CEMAC.....	34
Graphique 9 : Évolution des TCER et TCEN globaux	35
Graphique 10 : Contributions absolues au TCER global.....	36
Graphique 11 : Évolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris	39
Graphique 12 : Taux d'endettement public global	39
Graphique 13 : Dynamique du <i>ranking</i> des pays de la CEMAC suivant le taux d'endettement public global.....	40
Graphique 14 : Évolution mensuelle de l'encours des opérations interbancaires	55
Graphique 15 : Évolution mensuelle des opérations interbancaires	56
Graphique 16 : Évolution des résultats de la Salle des marchés	59
Graphique 17 : Volumes des émissions par maturité de BTA	70
Graphique 18 : Volumes des émissions par maturité de OTA.....	70
Graphique 19 : Structure des détenteurs des titres publics	71
Graphique 20 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux	72
Graphique 21 : Répartition des agents par tranche d'âges à la BEAC	93

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABCA	: Association des Banques Centrales Africaines
ACCG	: Agent des Clauses et Conditions Générales
AEM	: Agent d'Encadrement Moyen
AES	: Agent d'Encadrement Supérieur
AIR	: <i>African Institute for Remittances</i>
ALU	: Apport de liquidité d'urgence
APE	: Accord de Partenariat Economique
APEC	: Association Professionnelle des Etablissements de Crédit
APP	: <i>Asset Purchase Program</i>
ART	: Agence de Régulation des Télécommunications
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BDEMF	: Base de Données Économiques, Monétaires et Financières
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIT	: Bureau International du Travail
BoC	: <i>Bank of Canada</i>
BoE	: <i>Bank of England</i>
BRI	: Banque des Règlements Internationaux
BTA	: Bon du Trésor Assimilable
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CAF	: Coût – Assurance – Fret
CAMCCUL	: <i>Cameroon Cooperative Credit Union League</i>
CAPBEAC	: Automatisation du Contrôle Permanent et de l'Audit interne de la BEAC
CCA	: Crédit Communautaire d'Afrique
CCP	: Centre des Chèques Postaux
CDS	: <i>Credit Default Swap</i>
CEA	: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CER	: Communauté Economique Régionale
CERBER	: Système de Collecte, d'Exploitation et de Restitution aux banques des états règlementaires
CIP	: Centrale des Incidents de Paiements
CLAB	: Comité de Liaison Anti-Blanchiment
CNC	: Conseil National du Crédit
COBAC	: Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CPM	: Comité de Politique Monétaire
CRBC	: Caisse de Retraite de la Banque Centrale
CRCT	: Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
CRSP	: Comité Régional des Systèmes de Paiement
CSCA	: Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
CSF – AC	: Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

CSPMP	: Cellule en Charge du Suivi, de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets
DAIC	: Département de l'Audit et de l'Inspection des Centres
DAISCX	: Département de l'Audit et de l'Inspection des Services Centraux
DAJR	: Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation
DCBCG	: Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion
DEMARIS	: Démarche pour la Maîtrise des Risques
DERS	: Direction des Études, de la Recherche et des Statistiques
DGCG	: Direction Générale du Contrôle Général
DPMG	: Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux
DPRAI	: Département de la Prévention des Risques et de l'Audit Informatique
DPSBCG	: Département de la Planification Stratégique, du Budget et du Contrôle de Gestion
DRHF	: Direction des Ressources Humaines et Formation
DSFABFE	: Direction de la Stabilité Financière, des activités Bancaires et du Financement des Economies
DSGE	: <i>Dynamic and Stochastic General Equilibrium</i>
DSX	: <i>Douala Stock Exchange</i>
DTS	: Droits des Tirages Spéciaux
EF	: Etablissements Financiers
EMF	: Etablissement de Microfinance
EONIA	: <i>Euro OverNight Index Average</i>
EUR	: Euro
EURIBOR	: <i>Euro Interbank Offered Rate</i>
FALB	: Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FED	: Réserve Fédérale Américaine
FMI	: Fonds Monétaire International
FODEC	: Comité de Gestion du Fonds de Développement de la Communauté
FRCB	: Fichier Régional des Clients et Comptes Bancaires de la Centrale des Incidents de Paiement
GAB	: Guichet Automatique de Banque
GIMAC	: Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale
GRAINE	: Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés
HTCS	: <i>Held To Collect and Sell</i>
ICAE	: Indice Composite des Activités Economique de la CEMAC
IIA	: <i>Institute of Internal Auditors</i>
IPPTE	: Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
LCB/FT	: Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
MSRC-AC	: Mécanisme Sous-Régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies - Afrique Centrale
MUCODEC	: Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit
OCDE :	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OICV	: Organisation Internationale des Commissions des Valeurs
OMM	: Opérateur de Monnaie Mobile
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OTA	: Obligation du Trésor Assimilable
PCMA	: Programme de Coopération Monétaire en Afrique
PDRH	: Plan Directeur des Ressources Humaines
PEPP	: <i>Pandemic Emergency Purchase Program</i>
PI	: Portefeuille d'Investissement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit Net Bancaire
PNG	: Position Nette Globale
PPSR	: Programme de Préparation Stratégique et de Réponse au COVID-19
PRU	: Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19
PSB	: Plan Stratégique de la Banque
PT	: Portefeuille de Trading
RN	: Résultat Net
SADC	: <i>Southern African Development Community</i>
SDI	: Schéma Directeur Informatique
SDM	: Salle des Marchés
SIFI – JA	: Société Internationale de Financement et d'Investissement - Jeune Afrique
SIRH	: Système d'Information des Ressources Humaines
STA	: Sociétés de Transfert d'Argent
SVT	: Spécialiste en Valeur du Trésor
SWIFT	: <i>Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication</i>
SYGESBEAC	: Système de Gestion de la BEAC
SYGMA	: Système de Gros Montants Automatisé
SYSCOBAC	: Système Comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale
SYSTAC	: Système de Télécompensation en Afrique Centrale
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
TCEN	: Taux de Change Effectif Nominal
TCM	: Taux Créditeur Minimum
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	: Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TIPP	: Taux d'Intérêt des Prises en Pension
TISPP	: Taux d'Intérêt sur Placements Publics
TLTRO	: <i>Targeted Longer-Term Refinancing Operations</i>
TP	: Taux de Pénalité
TPE	: Terminal de Paiement Electronique
TRAS	: Traitement Automatisé des Statistiques Monétaires
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UGRIF	: Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières
USD	: <i>United States Dollar</i>
USSD	: <i>Unstructured Supplementary Service Data</i>
VAR	: <i>Value at Risk</i>
ZLECAf	: Zone de Libre Echange Continentale Africaine

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)



LE MOT DU GOUVERNEUR



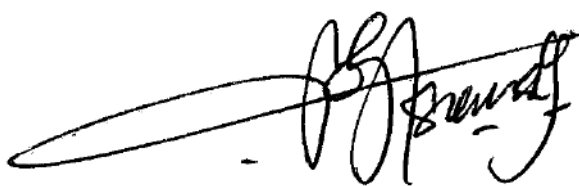
Monsieur le Gouverneur de la BEAC

Une fois de plus, les économies de la Sous-région ont fait preuve d'une remarquable résilience dans un contexte marqué depuis 2020 par une succession de chocs, liés aux tensions géopolitiques, aux crises sanitaires et humanitaires, ainsi qu'aux incidents climatiques. Cette relative solidité de la Sous-région est à mettre au crédit des actions menées par les Etats membres et les Institutions sous-régionales, en vue de stabiliser le cadre macroéconomique et financier et soutenir le secteur privé.

Pour sa part, la Banque Centrale a maintenu l'orientation restrictive de sa politique monétaire, entamée en 2022, à l'effet de contenir les pressions inflationnistes pour un retour progressif vers la norme communautaire de 3 %. Les résultats de cette politique sont déjà palpables avec un taux d'inflation qui a amorcé dès le second semestre 2023 une évolution baissière et cette tendance devrait se poursuivre sur le moyen terme. En ce qui concerne les réserves de change, elles se sont consolidées en 2023 à la faveur de la fermeté des cours des matières premières, conjuguée avec l'application rigoureuse de la Réglementation des Changes. La Banque Centrale entend poursuivre résolument les actions visant à maintenir la stabilité monétaire conformément à ses

prérogatives, tout en contribuant au développement d'un système financier solide, inclusif et propice aux investissements productifs.

C'est fort de cet engagement envers les populations de la Sous-région que la BEAC a adhéré en 2023 à l'Alliance pour l'Inclusion Financière, un acte qui devrait permettre aux Etats membres de s'approprier les meilleurs standards en la matière tout en bénéficiant du partage d'expériences avec d'autres juridictions. En outre, consciente des enjeux liés aux changements climatiques, la BEAC a organisé un Forum International sur la Finance Durable, en mai 2023, en collaboration avec la Société Financière Internationale et le Réseau de la Banque et de la Finance Durables. Ce forum a été l'occasion de sensibiliser le grand public aux problèmes environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) et de jeter les premiers jalons pour l'élaboration d'une stratégie sous-régionale de la finance durable. Une telle stratégie, qui s'inscrit dans le prolongement des réformes structurelles engagées par les Etats membres, constitue une opportunité unique pour la Sous-région de valoriser ses immenses ressources naturelles et humaines au bénéfice des générations actuelles et futures, tout en préservant son écosystème.



YVON SANA BANGUI

L'ANNEE 2023 EN BREF

L'activité économique mondiale a été marquée par les contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, les difficultés du secteur immobilier en Chine et le durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies. Ainsi, selon les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en avril 2024 par le FMI, la croissance mondiale est revenue de 3,5 % en 2022 à 3,2 % en 2023.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont atténuées au niveau mondial. Le taux d'inflation mondial en moyenne annuelle est revenu à 6,8 % en 2023, après 8,7 % en 2022. Dans les pays avancés, il s'est situé à 4,6 % en 2023, contre 7,3 % en 2022. S'agissant des pays émergents et des pays en développement, il a reculé à 8,3 % en 2023, contre 9,3 % en 2022. En Afrique subsaharienne, le taux d'inflation a progressé à 16,2 % en 2023, après 14,5 % en 2022.

En matière de politique monétaire, les banques centrales des pays avancés et émergents ainsi que celles de l'Afrique subsaharienne ont poursuivi l'orientation restrictive de leurs politiques monétaires respectives en vue de contenir les tensions inflationnistes.

Dans la CEMAC, le repli de l'activité pétrolière, conjugué avec le ralentissement des activités non pétrolières, ont conduit à des performances économiques et financières mitigées, avec notamment : i) une croissance du PIB réel de 2,3 %, contre 2,9 % en 2022, après 1,7 % en 2021 ; ii) un déficit budgétaire, base engagements, dons, compris, de 0,2 % du PIB en 2023, après un excédent de 2,8 % en 2022 ; et iii) une diminution de l'excédent du compte courant, dons officiels inclus, à 4,2 % du PIB en 2023, contre 8,1 % une année auparavant. En revanche, les tensions inflationnistes se sont atténuées, le taux d'inflation en moyenne annuelle étant revenu à 5,6 %, après 6,2 % en 2022. Quant aux agrégats monétaires, ils ont enregistré : i) un accroissement des avoirs extérieurs nets de la CEMAC de 4,4 % à 2 991,4 milliards ; ii) une augmentation des créances nettes du système monétaire sur les États de 13,4 % à 9 779,8 milliards ; iii) une hausse des crédits à l'économie de 7,9 % à 10 592,4 milliards ; et iv) un accroissement de la masse monétaire (M2) de 9,1 % à 19 050,7 milliards.

Au 31 décembre 2023, le système bancaire de CEMAC comptait 54 banques en activité, affichant i) une hausse du total agrégé des bilans de 11,4 % à 22 401 milliards, ii) une augmentation des crédits bruts à la clientèle de 11,1 %, et iii) un accroissement de l'excédent de trésorerie de 9,7 %. Au plan de l'analyse prudentielle, 36 banques ont respecté les dispositions relatives à la représentation du capital minimum, 45 banques les exigences des fonds propres nets, 45 banques le ratio de liquidité, et 35 banques le coefficient de transformation à long terme.

En vue de préserver la stabilité interne de la monnaie, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a décidé de poursuivre l'orientation restrictive de sa politique monétaire en relevant de 50 points de base le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux de la facilité de prêt marginal respectivement à 5,00 % et 6,75 %.

Favorisées par le maintien des cours du pétrole à des niveaux hauts, les réserves de change de la Banque Centrale ont atteint 6 886,0 milliards à fin décembre 2023, contre 6 853,7 milliards un an plus tôt, représentant environ 4,82 mois d'importations de biens et services.

Au plan de la gestion budgétaire, les mesures de rationalisation des charges ont permis de préserver l'équilibre financier de la BEAC, en réalisant un bénéfice net de la Banque Centrale avant affectation pour l'exercice 2023 de 309,7 milliards, contre 114 milliards pour l'exercice 2022. Au total, le bilan de la Banque Centrale a crû de 5,2 % à 12 534,2 milliards en 2023.

I. Evolutions Economiques et Monétaires



1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

La croissance mondiale est revenue de 3,5 % en 2022 à 3,2 % en 2023, en raison essentiellement des contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, des difficultés du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies.

Reflétant l'évolution de l'activité économique mondiale, le taux de croissance des échanges en volume a sensiblement fléchi à 0,3 % en 2023, après une croissance de 5,6 % en 2022. Ce ralentissement s'explique par la contraction des importations dans les économies avancées, induite par l'atonie de l'activité économique.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont atténuées au niveau mondial, en liaison avec la faiblesse de la demande et la baisse des prix de l'énergie et des matières premières. En conséquence, le taux d'inflation mondial est revenu à 6,8 % en 2023, après 8,7 % en 2022.

Dans les pays avancés, il s'est situé à 4,6 % en 2023, contre 7,3 % en 2022. S'agissant des pays émergents et des pays en développement, il a fléchi à 8,3 % en 2023, contre 9,3 % en 2022. En Afrique subsaharienne, le taux d'inflation a progressé à 16,2 % en 2023, après 14,5 % en 2022.

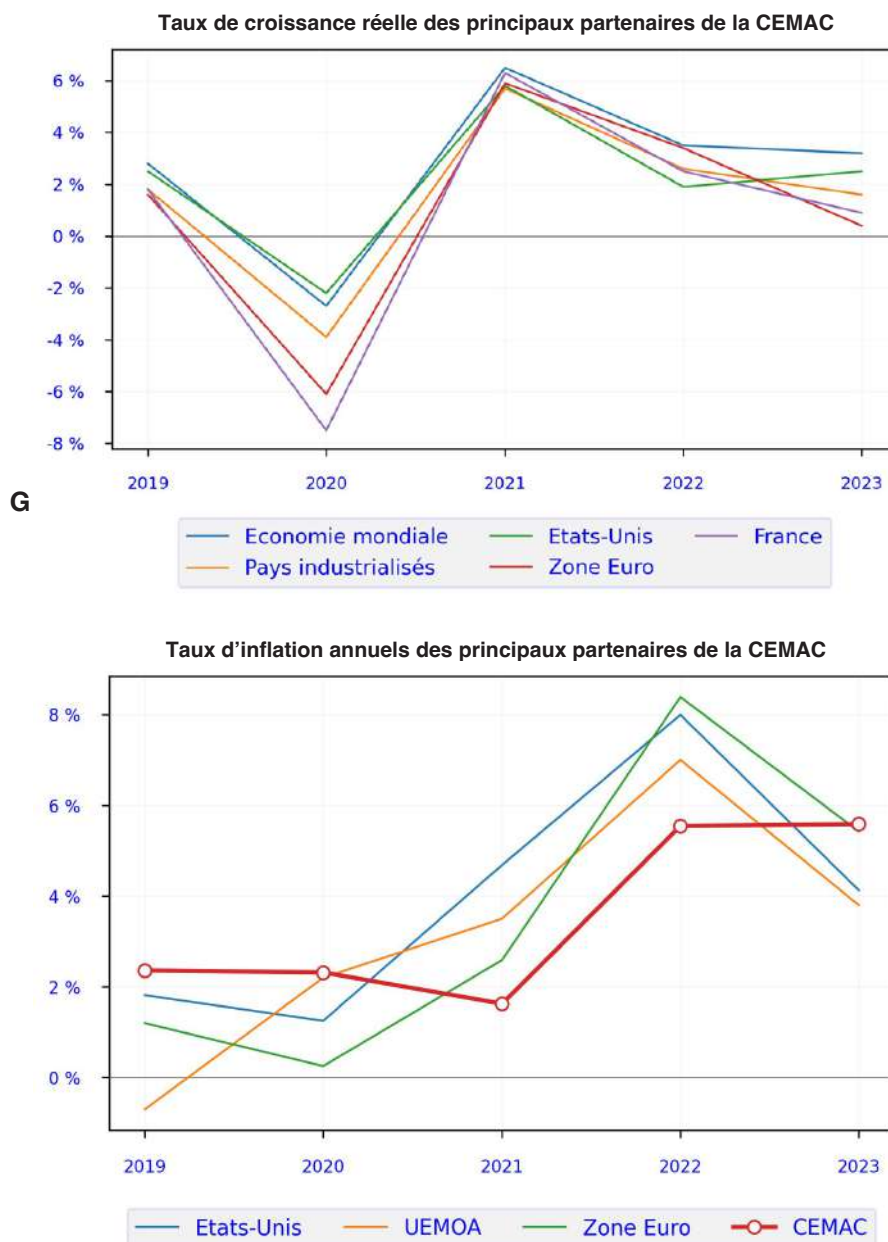
En ce qui concerne la situation de l'emploi, le taux de chômage mondial s'est replié de 5,8 % en 2022 à 5,1 % en 2023, revenant selon le Bureau International du Travail (BIT)¹ au-dessous du niveau antérieur à la pandémie de la COVID-19.

En matière de politique monétaire, les banques centrales des principaux pays avancés et émergents, ainsi que celles de l'Afrique subsaharienne ont poursuivi l'orientation restrictive de leurs politiques monétaires respectives, en vue de contenir les tensions inflationnistes encore élevées.

Le graphique 1 présente succinctement les principaux indicateurs de l'environnement international, à savoir le taux de croissance réelle des pays industrialisés et le taux d'inflation des principaux pays partenaires de la CEMAC.

¹ Rapport « Emploi et questions sociales dans le monde » – du 12 janvier 2024.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2024

Pris par groupe économique ou isolément, la situation des pays partenaires de la CEMAC en 2023 est ressortie comme présentée dans la suite.

La croissance de l'ensemble des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a reculé à 1,7 % en 2023, après 2,9 % en 2022, en raison d'un durcissement des conditions monétaires dans les principales économies membres. Le taux de chômage est revenu de 5,0 % en 2022 à 4,8 % en 2023.

Le déficit financier des administrations publiques s'est accru à 4,8 % du PIB en 2023, après 3,4 % en 2022, en lien avec la baisse des recettes publiques dans la plupart des pays membres. Le solde de la balance des opérations extérieures courantes est resté déficitaire à - 1,0 % du PIB en 2023 comme en 2022. Le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, s'est établi à 7,0 % en 2023, après 9,3 % en 2022, sous l'effet du repli des prix de l'énergie.

Aux **États-Unis**, le taux croissance du PIB réel est remonté à 2,5 % en 2023, après 1,9 % en 2022. Cette situation est le reflet du dynamisme de la consommation et des investissements. Le déficit financier des Administrations publiques s'est aggravé à 7,8 % du PIB en 2023, contre 4,0 % en 2022. Par ailleurs, le déficit de la balance courante s'est amélioré pour atteindre 3,1 % du PIB en 2023, après 3,8 % en 2022. Pour leur part, les pressions inflationnistes ont reflué à 4,1 % en 2023, après 8,0 % en 2022, du fait principalement de la baisse des prix de l'énergie et des services de logement.

Au **Japon**, en rapport avec la mise en œuvre des mesures économiques pour stimuler la consommation privée et la baisse des prix de l'énergie et des matières premières, le PIB réel est remonté de 1,0 % en 2022 à 1,9 % en 2023. Le taux de chômage quant à lui est resté stable à 2,6 % entre 2022 et 2023. Le déficit financier des Administrations publiques s'est replié à 5,2 % du PIB en 2023, après 5,8 % en 2023, sous l'effet des mesures gouvernementales d'assainissement des finances publiques. L'excédent de la balance courante est passé de 2,0 % en 2022 à 3,4 % en 2023. Le taux d'inflation est remonté à 3,3 % en 2023, après 2,5 % en 2022, en raison essentiellement de la vigueur de la demande intérieure.

Dans la **Zone euro**, la croissance du PIB réel a sensiblement ralenti à 0,4 % en 2023, après 3,4 % en 2022, dans le sillage du durcissement des conditions financières et l'atonie de la demande extérieure induits par la persistance de fortes tensions inflationnistes. Le déficit financier des Administrations publiques s'est réduit de 3,6 % du PIB en 2022 à 3,3 % du PIB en 2023 alors que le solde de la balance courante est devenu excédentaire à 1,9 % du PIB en 2023, après un déficit de 0,5 % en 2022. Le

taux d'inflation est revenu à 5,4 % en 2023, après 8,4 % en 2022.

En **Allemagne**, l'activité économique s'est contractée en 2023, avec un taux de croissance du PIB réel de - 0,3 %, après 1,8 % une année auparavant. Cette situation est en rapport avec la baisse de la consommation privée et des investissements. La vigueur du marché du travail a contribué à maintenir le taux de chômage autour de 3,0 % en 2023. Le déficit financier des Administrations publiques s'est réduit de 2,5 % du PIB en 2022 à 2,2 % en 2023, tandis que l'excédent de la balance courante est remonté à 6,8 % du PIB en 2023, après 4,4 % en 2022. Le niveau général des prix a progressé de 6,0 % en 2023, contre 8,4 % en 2022.

En **France**, le PIB réel s'est accru de 0,9 % en 2023, après 2,5 % en 2022, en raison du recul de la consommation des ménages et des investissements privés. Le taux de chômage est resté stable à 7,3 % en 2023 comme en 2022. Le déficit financier des Administrations publiques s'est légèrement aggravé à 4,9 % du PIB en 2023, après 4,8 % en 2022. Le déficit du solde du compte extérieur courant s'est réduit à 0,8 % en 2023, après 2,0 % du PIB en 2022. Le taux d'inflation est revenu à 5,7 % en 2023, après 5,9 % en 2022, dans un contexte marqué par le ralentissement des prix de l'énergie et de l'alimentation.

Au **Royaume-Uni**, le rythme de progression du PIB réel a fortement ralenti en 2023 pour se situer à 0,1 %, après 4,3 % en 2022, sous l'effet conjugué du niveau encore élevé des prix, qui a pesé sur la consommation, et du durcissement des conditions de financement, qui a pénalisé les investissements, en particulier dans l'immobilier. Le taux de chômage est remonté à 4,0 % en 2023, après 3,9 % en 2022. Le déficit financier des Administrations publiques s'est aggravé,

passant de 4,6 % du PIB en 2022 à 5,5 % en 2023, tandis que celui du compte extérieur courant s'est replié à 2,2 % du PIB en 2023, contre 3,1 % en 2022. L'inflation est ressortie à 7,3 % en 2023, contre 9,1 % en 2022, en raison de la baisse des prix de l'énergie et des matières premières.

Dans les **économies émergentes et en développement**, le rythme d'expansion de l'activité est remonté à 5,6 % en 2023, après 4,4 % en 2022, du fait principalement de la vigueur des pays émergents d'Asie, en particulier la Chine et l'Inde.

En **Chine**, la croissance du PIB réel s'est située à 5,2 % en 2023, contre 3,0 % en 2022. Cette évolution est principalement due à l'assouplissement des mesures d'endiguement liées à la COVID-19. Toutefois, les difficultés sur le marché de l'immobilier résidentiel ont fortement pesé sur l'activité économique. Le déficit financier des Administrations publiques est resté stable à 6,6 % du PIB en 2023. L'excédent de la balance courante s'est réduit à 1,5 % du PIB en 2023, contre 2,3 % en 2022. Le taux d'inflation est revenu à 0,2 % en 2023, après 2,0 % en 2022.

En **Inde**, la croissance économique s'est située à 7,8 % en 2023, après 7,0 % en 2022, en raison principalement de la hausse des exportations de services et des investissements publics. Le déficit financier des Administrations publiques s'est réduit à 8,4 % du PB en 2023, contre 8,6 % en 2022. Le solde déficitaire des transactions courantes s'est réduit à 1,2 % en 2023, après 2,0 % en 2022. Les pressions inflationnistes se sont légèrement accrues, le taux d'inflation s'établissant à 3,3 % en 2023, contre 2,5 % en 2022.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance du PIB réel est revenue à 3,4 % en 2023, après 4,0 % en 2022, en lien avec le ralentissement de l'ac-

tivité économique dans les pays avancés et les pays émergents, conjugué avec le durcissement des conditions monétaires au niveau mondial. Le déficit budgétaire, dons compris, s'est réduit à 4,1 % du PIB en 2023, contre 4,4 % en 2022. Par contre, le déficit du compte extérieur courant s'est aggravé à 2,8 % du PIB en 2023, après 2,0 % en 2022. Le niveau général des prix des biens et services destinés à la consommation des ménages s'est accru de 16,2 % en 2023, après 14,5 % en 2022, consécutivement à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Au **Nigeria**, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 2,9 % en 2023, après avoir atteint 3,3 % en 2022, en raison des contreperformances des secteurs industriel, agricole et pétrolier. Le déficit budgétaire est revenu à 4,2 % du PIB en 2023, après 5,4 % en 2022. L'excédent du compte extérieur courant s'est légèrement accru, passant de 0,2 % du PIB en 2022 à 0,3 % en 2023. Le taux d'inflation s'est élevé à 24,7 % en 2023, après 18,8 % en 2022, dans un contexte de dépréciation de la monnaie nationale face au dollar américain.

En **Afrique du Sud**, le taux de croissance du PIB réel est revenu à 0,6 % en 2023, après 1,9 % un an auparavant, du fait de l'atonie de l'activité minière et de la morosité du secteur agricole. Le déficit budgétaire s'est aggravé à 6,0 % du PIB en 2023, contre 4,3 % en 2022. Le taux de chômage est ressorti à 32,8 % en 2023, contre 33,3 % un an plus tôt. Le déficit du compte extérieur courant s'est creusé à 1,6 % en 2023, contre 0,5 % en 2022. Le taux d'inflation s'est établi à 5,9 % en 2023, contre 6,9 % en 2022.

Dans l'**Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)**, l'activité économique est restée dynamique en 2023, avec une progression de 5,6 % du PIB réel, après 5,7 % en 2022. Cette situation est imputable au maintien de la bonne orientation de l'activité

économique dans l'ensemble des secteurs, en particulier le tertiaire. Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est réduit à 5,3 % du PIB en 2023, contre 6,8 % en 2022. De même, le déficit du compte des transactions extérieures courantes s'est replié à 8,4 % du PIB en 2023, contre 10,0 % en 2022. Sur le front des prix, le taux d'inflation est revenu à 3,8 % en 2023, après 7,1 % en 2022, imputable essentiellement à l'atténuation des pressions inflationnistes sur les produits alimentaires, en lien notamment avec la hausse de la production céréalière, couplée à la baisse des cours des produits alimentaires et du pétrole, dans un contexte d'appréciation de l'euro face au dollar américain. Par ailleurs, les mesures de politique monétaire adoptées par la banque centrale conjuguées avec les efforts des États pour lutter contre la vie chère, ont également contribué à cette progression.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

L'année 2023 a été marquée par des divergences des perspectives de croissance entre les pays de la Zone euro, ce qui a compliqué le retour aux tendances de production antérieures à la pandémie. L'économie de la Zone euro a stagné en 2023, impactée par la hausse du coût de l'énergie, le niveau élevé de l'inflation et le durcissement des conditions financières qui ont pesé sur la consommation et l'investissement des ménages. En effet, les taux directeurs aussi bien aux États-Unis que dans la Zone euro ont atteint des niveaux sans précédent depuis plusieurs années, mais contrairement aux anticipations, les économies et les marchés financiers ont tout de même démontré une résilience remarquable malgré la politique monétaire restrictive des banques centrales. Sur le front des prix, après les sommets atteints en 2022, le taux d'inflation a reflué en 2023, notamment dans la Zone

euro, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie.

1.2.1. Marchés monétaires

Dans la **Zone euro**, la BCE a opté pour un biais restrictif de sa politique monétaire pour le fléchissement de l'inflation. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de dépôt ont été relevés à six reprises, portés respectivement de 2,50 % à 4,50 %, de 2,75 % à 4,75 % et de 2,00 % à 4,00 %. Par ailleurs, la BCE a poursuivi le réinvestissement intégral des remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance acquis au titre du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*Pandemic Emergency Purchase Program, PEPP*), dont l'enveloppe totale a été portée à EUR 1 850 milliards. Concernant le programme d'achats d'actifs (*Asset Purchase Program, APP*), la BCE a prévu ne plus réinvestir les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

Aux **États-Unis**, la Réserve Fédérale (Fed) a augmenté de 100 points de base la fourchette des taux d'intérêt des fonds fédéraux (*federal funds rate*) les portant ainsi entre 5,25 % et 5,50 %. La fin du cycle de relèvement a été reporté en 2024 en raison du risque de persistance d'une inflation élevée et de dégradation de la conjoncture économique.

Au **Royaume-Uni**, la Banque d'Angleterre (BoE) a augmenté à cinq reprises son principal taux directeur pour le porter de 3,50 % à 5,25 %, à l'effet de juguler une inflation qui demeure bien au-dessus de l'objectif cible de 2,0 %.

Dans les pays émergents, en **Chine** notamment, la Banque Populaire a opté pour un assouplissement monétaire dans le but de contrer le ralentissement économique et l'augmentation des risques de déflation ainsi que les diffi-

cultés persistantes du secteur immobilier. Ainsi, le taux de prêt préférentiel à un an a été abaissé de 20 points de base à 3,45 %. Dans la même veine, au Brésil, la Banque Centrale a ramené son taux directeur de 13,75 % à 11,75 %. En revanche, la *Bank of India* (BoI) a augmenté de 25 points de base son taux directeur à 6,75% pour faire face à la hausse des prix, et en Afrique du Sud, la *South African Reserve Bank* (SARB) a relevé son taux directeur de 125 points de base à 8,25 % pour maîtriser les tensions inflationnistes.

1.2.2. Marchés obligataires

L'année 2023 a été caractérisée par une baisse des taux de rendement en Europe et une hausse aux Etats-Unis, en raison des changements d'orientation des politiques monétaires des banques centrales. Ainsi, en Europe, à fin décembre 2023, le taux de rendement de l'OAT à 10 ans a baissé à 2,55 %, contre 3,10 % un an plus tôt, tandis que le Bund allemand de même maturité s'est replié à 2,02 %, contre 2,56 % un an auparavant. En revanche, le taux de rendement des bons du Trésor américain à 10 ans, considéré comme un indicateur des coûts d'emprunt mondiaux, a légèrement progressé à 3,880 %, contre 3,877 % à fin décembre 2022.

1.2.3. Marchés boursiers

Après une année 2022 difficile, les marchés des actions ont enregistré d'excellentes

performances en 2023. Les principaux indices boursiers se sont approchés de leurs niveaux records. Ces performances s'expliquent notamment par l'augmentation des profits des entreprises, la poursuite des programmes de rachats d'actifs par les Banques Centrales et l'anticipation d'un desserrement des politiques monétaires. A fin décembre 2023, l'indice CAC-40 a connu un rebond de 16,5 % par rapport à la même période de l'année précédente et l'indice Eurostoxx 50 a clôturé l'année en hausse de 19,2 %. Aux États-Unis, les indices américains ont progressé de 13,7 % pour le Dow Jones, 24,23 % pour le S&P 500 et 43,4 % pour le Nasdaq Composite.

1.2.4. Marchés des changes et de l'or

Sur le **marché des changes**, la devise européenne a été plus performante que le dollar en 2023, se relevant après le choc de la guerre en Ukraine et celui des prix de l'énergie en 2022. Au 31 décembre 2023, la parité EUR/USD a clôturé à 1,1064. Il convient de relever qu'en moyenne cette parité s'est fixée sur l'année à 1,1039, enregistrant une hausse de 3,1 % comparée à l'année précédente.

Sur le **marché des métaux précieux**, l'once d'or a fait preuve d'une bonne résilience, malgré la hausse des taux de rendement américains. Dans un contexte géopolitique toujours aussi instable, l'or a consolidé son statut de valeur refuge. Au 29 décembre 2023, l'once d'or a clôturé à USD 2 078,40, en hausse de 14,6 % sur l'année.

² Euro OverNight Index Average.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

		31/12/2022	31/03/2023	30/06/2023	30/09/2023	30/12/2023	Variation 31-déc 22 31 -déc. 23
CHANGE	EUR/USD	1,07110	1,08690	1,09180	1,05780	1,10640	3,30%
	EUR/GBP	0,88364	0,87902	0,85927	0,86664	0,86691	-1,89%
	EUR/CHF	0,98754	0,99218	0,97697	0,96763	0,92887	-5,94%
	EUR/JPY	140,13	144,09	157,44	157,95	155,72	11,13%
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00%
	1 USD en FCFA	612,414	603,511	600,803	620,114	592,875	-3,19%
	1 GBP en FCFA	742,335	746,236	763,388	756,896	756,661	1,93%
	1 CHF en FCFA	664,233	661,127	671,419	677,900	706,188	6,32%
TAUX (en %)	1 JPY en FCFA	4,681	4,552	4,166	4,1529	4,212	-10,01%
	Taux refinancement (BCE)	2,50	3,50	4,00	4,50	4,50	200,00 pb
	Taux prêt marginal (BCE)	2,75	3,75	4,25	4,75	4,75	200,00 pb
	Fed Funds	4,50	5,00	5,25	5,50	5,50	100,00 pb
	EONIA	1,890	2,884	3,400	3,880	3,882	199,20 pb
	T-Notes 10 ans	3,877	3,470	3,840	4,572	3,880	0,30 pb
	Bund 10 ans	2,565	2,289	2,390	2,838	2,021	-54,40 pb
	OAT 10 ans	3,106	2,790	2,928	3,397	2,557	-54,90 pb
INDICE	DOW JONES	33220,80	33274,15	34407,60	33507,50	37689,54	13,45%
	NASDAQ COMPOSITE	10478,09	12221,91	13787,92	13219,32	15011,35	43,26%
	NIKKEI-225	26093,67	28041,48	33189,04	31857,62	33464,17	28,25%
	CAC-40	6573,47	7322,39	7400,06	7135,06	7543,18	14,75%
	DJ-EUROSTOXX 50	3850,07	4315,05	4399,09	4174,66	4521,44	17,44%
	Or (\$/ once)	1813,75	1979,70	1912,25	1870,50	2078,40	14,59%
	Brent (\$/ baril)	85,91	79,77	74,90	95,31	77,04	-10,32%

Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters

1.3. Marchés des produits de base

En 2023, l'indice composite des cours des principaux produits de base exportés par les pays de la CEMAC a enregistré une baisse, en raison de l'évolution défavorable de ceux des produits énergétiques (pétrole et gaz naturel). En moyenne annuelle, il a régressé de 15,2 %, tiré par le recul des cours des produits énergétiques (-27,5 %) et des produits forestiers (- 9,3 %). Par contre, il a été observé une hausse des cours des produits agricoles (18,7 %), des produits de la pêche (13,8 %) et des métaux et minéraux (9,1 %). Par conséquent l'indice des prix des produits de base, hors produits énergétiques, a progressé de 10,6 %, du fait de la hausse des cours des produits agricoles, des métaux et minéraux et des produits de la pêche.

Les principaux éléments ayant influencé l'évolution des cours des produits de base au cours de l'année 2023 sont :

- le resserrement monétaire entrepris par la plupart des grandes banques centrales, qui a contribué au ralentissement de l'activité économique mondiale, notamment dans les pays développés ;

- la chute des prix du gaz naturel, revenus en moyenne de 21,8 \$/mmbtu en 2022 à 10,0 \$/mmbtu en 2023, comme conséquence de la guerre en Ukraine ;

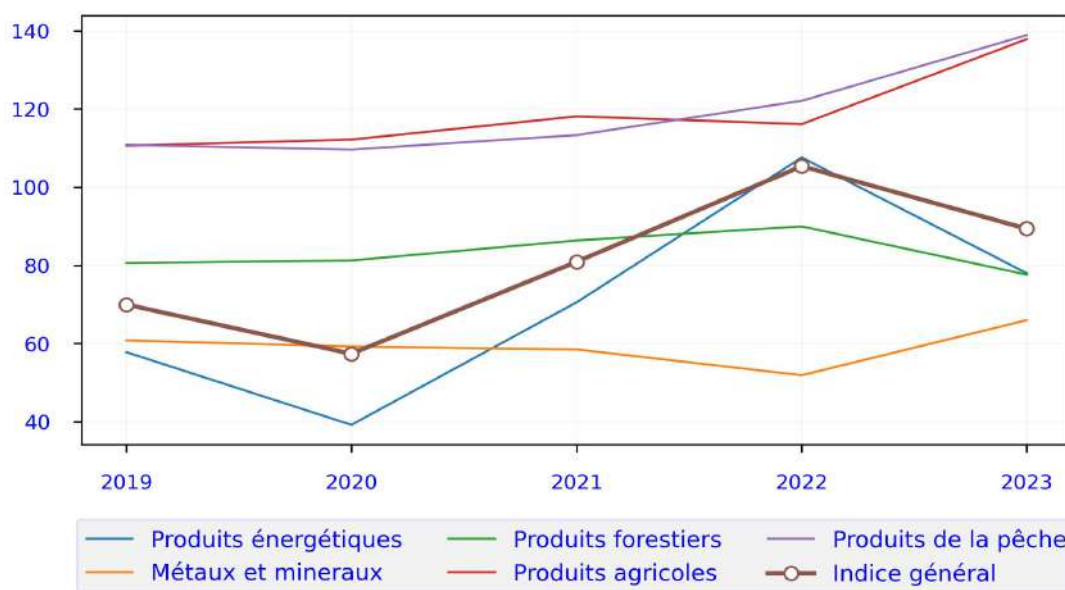
- le réengagement de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et de leurs alliés en faveur de l'accord sur la réduction de la production de pétrole, en vue de maintenir les cours à des niveaux souhaités face aux incertitudes économiques persistantes ;

- la perturbation des circuits d'approvisionnement causée par les tensions au Proche-Orient, région abritant de nombreux producteurs de pétrole ; et

- la baisse de la demande des principaux pays importateurs de métaux, engendrée par les difficultés économiques, notamment en Chine.

En termes de contribution, la dynamique annuelle de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a été dominée par la variation négative des prix des produits énergétiques (-19,8 points de pourcentage). Les produits non énergétiques ont contribué à l'évolution de l'indice global à hauteur de 4,6 points de pourcentage.

Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC



Source : BEAC

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée sur l'ensemble de l'année 2023 par :

- une croissance du PIB réel de 2,3 % (- 1,1 % pour le secteur pétrolier et 3,0 % pour le secteur non pétrolier), contre 2,9 % en 2022 ;
- une détente des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation s'établissant à 5,6 % à fin décembre, contre 6,2 % un an plus tôt ;
- un déficit budgétaire, base engagements, dons compris, de 0,2% du PIB, contre un excédent de 2,8 % en 2022 ; et
- une diminution de l'excédent du compte courant, dons officiels inclus, à 4,2 % du PIB, contre 8,1 % une année auparavant.

2.1. Croissance économique

L'activité économique réelle dans la CEMAC a ralenti en 2023, le taux de croissance étant revenu

de 2,9 % en 2022 à 2,3 % en 2023, grevé par un repli de l'activité pétrolière (- 1,1 % en 2023, contre - 0,7 % en 2022), conjugué avec le ralentissement des activités non pétrolières (3,7 % en 2022, contre 3,0 % un an plus tard).

En termes de contribution, le secteur non pétrolier a davantage stimulé la croissance dans la CEMAC en 2023, avec un apport de 2,4 points (contre 3,1 points un an plus tôt), tandis que le secteur pétrolier a pesé sur la croissance de - 0,2 point (contre - 0,1 point en 2022), suite à la baisse des activités du gaz.

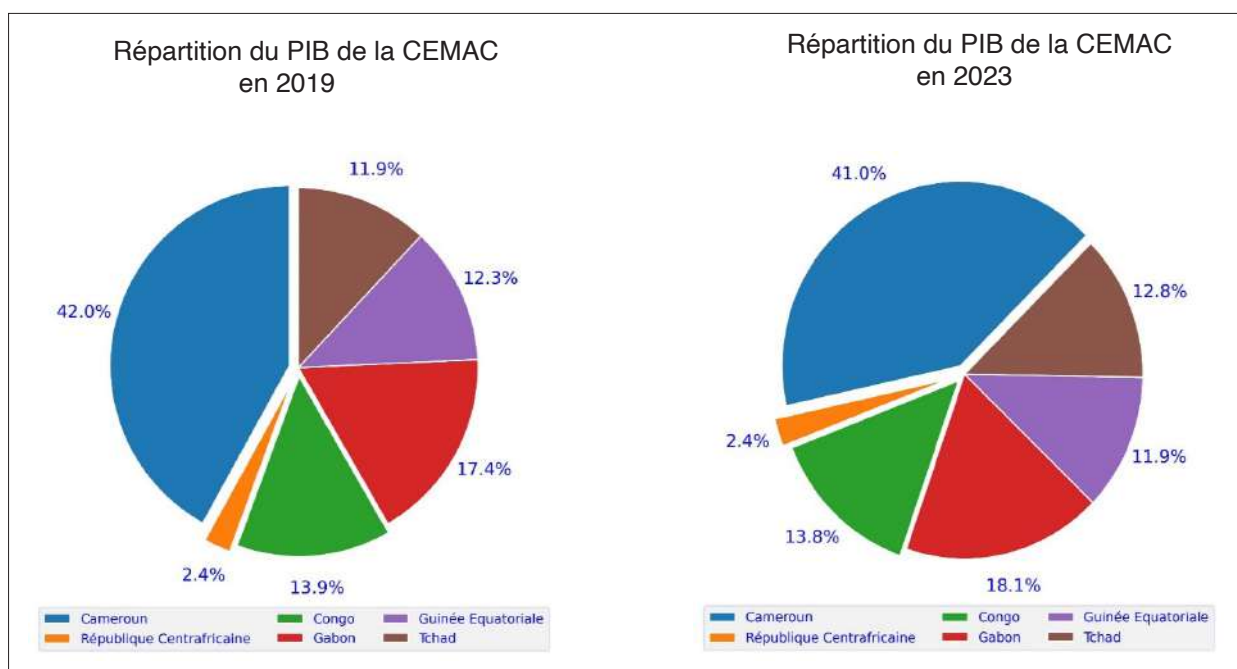
En 2023, il est observé une croissance réelle positive dans les pays de la Sous-région, à l'exception de la Guinée Equatoriale. Sur la même période, le PIB nominal a progressé au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad. Le tableau 2 résume l'évolution du PIB nominal dans les pays membres et leurs poids respectifs dans la CEMAC.

Tableau 2 : Évolution du Produit Intérieur Brut par pays de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
PIB AUX PRIX COURANTS					
Cameroun	22 854,8	23 085,7	23 482,9	24 787,0	26 400,9
République Centrafricaine	1 315,6	1 372,9	1 397,4	1 462,5	1 566,6
Congo	7 563,8	6 034,0	8 172,5	9 699,6	8 892,4
Gabon	9 484,9	8 373,5	9 867,9	12 150,0	11 648,3
Guinée Equatoriale	6 717,0	5 782,4	6 937,7	8 478,9	7 700,6
Tchad	6 500,3	6 423,0	6 783,9	7 776,3	8 235,0
CEMAC	54 436,4	51 071,6	56 642,3	64 354,4	64 443,9

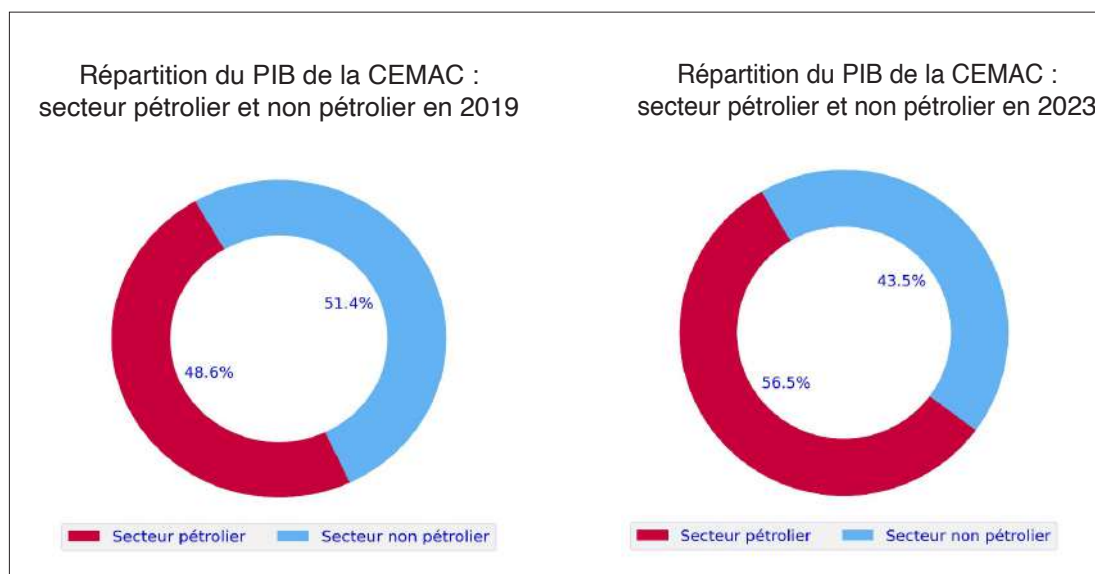
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2019 et 2023



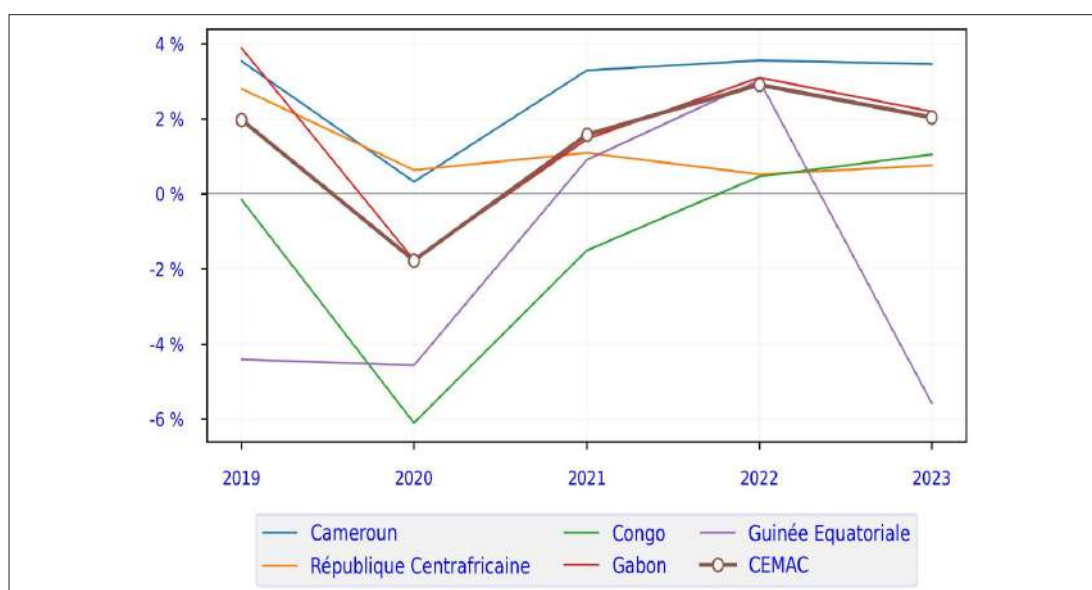
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC suivant les secteurs pétrolier et non pétrolier



Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC
(Variation annuelle en pourcentage)



Sources : Administrations nationales et BEAC

La croissance économique enregistrée dans la CEMAC en 2023 est moins forte qu'en 2022, avec les taux de croissance du PIB se présentant comme suit :

Tableau 3 : Évolution du taux de croissance par pays de 2021 à 2023									
(En pourcentage)									
	Taux de croissance nominale (en %)			Taux de croissance réelle (en %)			Taux de croissance du PIB réel, hors pétrole (en %)		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
			Estim.			Estim.			Estim.
Cameroun	1,7	5,6	6,5	3,3	3,6	3,3	3,7	3,8	3,5
République Centrafricaine	1,8	4,7	7,1	1,1	0,5	1,0	1,1	0,5	1,0
Congo	35,4	18,7	-8,3	-0,6	0,3	1,5	13,6	3,9	2,6
Gabon	17,8	23,1	-4,1	1,5	3,1	2,2	3,8	3,1	0,9
Guinée Equatoriale	20,0	22,2	-9,2	0,9	3,0	-3,2	6,6	6,7	4,6
Tchad	5,6	14,6	5,9	-0,5	2,9	4,6	-0,2	2,8	3,8
CEMAC	10,9	13,6	0,1	1,7	2,9	2,3	3,3	3,1	2,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.1. Demande globale

Suivant l'optique **emploi**, la demande intérieure brute a contribué à la croissance à hauteur de 4,4 points, contre 2,2 points en 2022, du fait de l'orientation favorable de l'investissement privé non pétrolier (2,0 points, contre 0,6 point en 2022), à la faveur des investissements des opérateurs de la métallurgie, de l'agro-industrie et de la cimenterie au Cameroun, en République Centrafricaine et au Congo. La contribution de la consommation privée à la croissance

s'est fixée à 1,6 point, contre 1,2 point en 2022. La demande publique a contribué à hauteur de 0,9 point en 2023, contre 0,4 point en 2022, portée pour l'essentiel par la consommation publique (1,0 point, contre 0,0 point en 2022). Le niveau soutenu de la demande intérieure s'est accompagné d'une hausse des importations plus sensible que celle des exportations, induisant une contribution négative des exportations nettes à la croissance de - 2,2 points en 2023, contre 0,7 point un an plus tôt.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2019 à 2023					
	2019	2020	2021	2022 Estim.	2023 Estim.
Produit intérieur brut	2,1	- 1,7	1,7	2,9	2,3
Demande intérieure brute	1,0	- 5,0	6,5	2,2	4,4
Consommation	2,4	- 3,1	4,0	1,2	2,6
Publique	0,2	- 0,8	0,0	0,0	1,0
Privée	2,2	- 2,3	3,9	1,2	1,6
Investissements bruts	- 1,3	- 1,9	2,5	1,0	1,8
Publics	- 0,1	- 1,0	0,0	0,4	- 0,2
Privés (Entreprises et ménages)	- 1,2	- 0,8	1,3	0,6	2,0
Exportations nettes	1,1	3,3	- 4,8	0,7	- 2,2
Exportations de biens et services non facteurs	2,4	- 2,1	- 3,8	1,3	- 0,1
Importations de biens et services non facteurs	- 1,3	5,4	- 1,0	- 0,6	- 2,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.2. Offre globale

Suivant l'optique **offre**, le recul observé dans le secteur pétrolier est principalement lié à une contraction de la production de gaz (- 2,2 %). Pour sa part, le secteur non pétrolier a bénéficié de la bonne orientation des activités du tertiaire, avec une contribution à la croissance de 1,7 point, contre 1,1 point en 2022, en rapport avec une bonne tenue des services marchands. L'apport du secteur primaire s'est situé à 0,3 point, contre 0,5 point en 2022, du fait de la contraction des industries extractives en lien avec la baisse des activités du gaz, du manganèse et de l'or. En particulier, l'extraction de manganèse a été pénalisée par les perturbations du trafic sur le chemin de fer au Gabon. Pour leur part,

les hydrocarbures ont pâti du vieillissement naturel des champs pétroliers, et en particulier, de la défaillance d'une turbine en Guinée Equatoriale. Quant à la branche sylvicole, elle a continué de subir les effets de l'interdiction des exportations de grumes pour encourager la transformation structurelle des économies dans la plupart des pays de la CEMAC. L'apport du secteur secondaire à la croissance s'est situé à 0,6 point en 2023, contre 1,1 point en 2022, en raison du dynamisme des BTP (0,5 point, contre 0,6 point un an auparavant). De même, les industries manufacturières ont contribué à la croissance à hauteur de 0,1 point, contre 0,4 point en 2022.

Tableau 5 : Contributions des secteurs à la croissance du PIB réel (2019 à 2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
				Estim.	Estim.
Secteur primaire	1,0	- 0,4	- 1,5	0,5	0,3
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sylviculture	0,4	- 0,1	0,2	0,5	0,6
Industries extractives	0,0	- 0,1	0,0	0,1	- 0,1
	0,7	- 0,2	- 1,7	- 0,2	- 0,2
Secteur secondaire	0,3	0,0	1,1	1,1	0,6
Industries manufacturières	0,2	0,2	0,6	0,4	0,1
Bâtiments et Travaux Publics	0,3	0,0	0,2	0,6	0,5
Autres	- 0,2	- 0,2	0,3	0,1	0,0
Secteur tertiaire	0,6	- 1,0	1,4	1,1	1,7
Services marchands	0,5	- 0,9	1,2	0,8	1,3
Services non marchands	0,1	- 0,1	0,2	0,3	0,4
PIB au coût des facteurs	1,9	- 1,5	1,0	2,6	2,6
Droits et Taxes à l'importation	0,2	- 0,2	0,7	0,3	- 0,3
PIB aux prix constants du marché	2,1	- 1,7	1,7	2,9	2,3
PIB du secteur pétrolier	0,5	- 0,6	- 1,6	- 0,1	- 0,2
PIB du secteur non pétrolier	1,7	- 1,1	3,3	3,1	2,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2. Prix et compétitivité

2.2.1. Prix

A fin décembre 2023, l'inflation dans la CEMAC, en moyenne annuelle, s'est maintenue dans la phase descendante amorcée depuis le deuxième semestre 2023, même si elle demeure encore au-dessus de la norme communautaire de 3,0 %. Ainsi, le taux d'inflation est revenu à 5,6 %, après 6,3 % en 2022.

En glissement annuel, l'inflation dans la CEMAC a renoué avec la décélération observée en novembre 2023, ressortant à 4,8 % à fin décembre 2023, contre 6,7 % à fin décembre 2022. Ainsi, les contributions par pays à cette période se présentent comme suit :

Tableau 6 : Contributions à l'inflation en glissement annuel

	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
Cameroun	3,9 %	3,8 %	4,4 %	4,5 %	4,2 %	4,1 %	4,2 %	4,1 %	3,9 %	3,7 %	3,6 %	3,4 %	3,1 %
RCA	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	-0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Congo	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %
Gabon	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Guinée Equatoriale	0,5 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Tchad	1,4 %	1,4 %	1,1 %	0,9 %	1,0 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %
CEMAC*	6,7 %	6,7 %	6,9 %	6,7 %	6,2 %	5,5 %	5,4 %	5,4 %	5,1 %	5,2 %	5,3 %	4,7 %	4,8 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

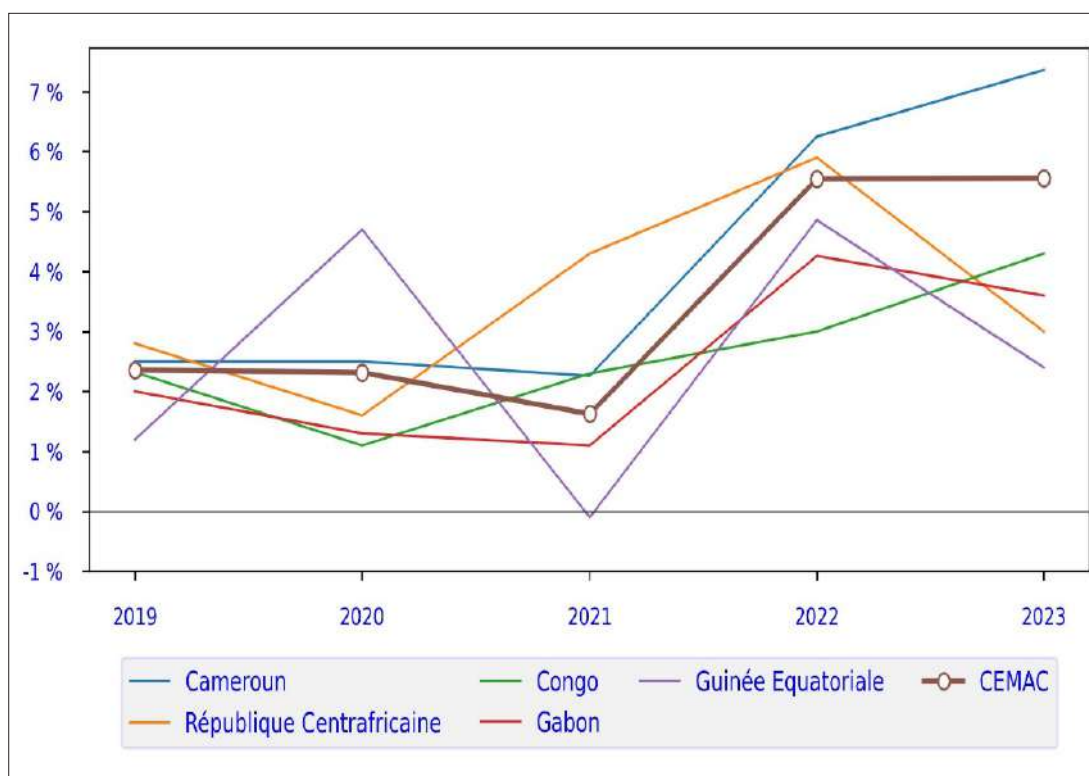
Sur l'année 2023, les pressions inflationnistes mesurées par la variation de l'IHPC des ménages de la CEMAC ont ralenti, bien que le niveau de l'inflation reste encore élevé. Cette dynamique est davantage la conséquence des facteurs externes. En effet, sur le plan externe, le contexte de la Sous-région, qui est importatrice nette des produits énergétiques raffinés, est marqué par un fléchissement des prix des produits pétroliers liquides et gazeux à l'international, amorcé depuis le second semestre 2022. Dans le même temps, la dynamique est demeurée globalement favorable pour les produits alimentaires importés, l'indice FAO des produits alimentaires s'étant orienté globalement à la baisse depuis juin 2022. Par contre, les facteurs internes ont entretenu l'inflation dans la Sous-région, avec notamment les relè-

vements des prix des carburants à la pompe en République Centrafricaine (4 janvier 2023), au Cameroun (1^{er} février 2023), au Congo (31 janvier 2023 et 15 juillet 2023) et au Tchad (17 avril 2023), du fait de la réduction substantielle des subventions des prix des hydrocarbures prônée dans le cadre des programmes des Etats avec le FMI. Cette situation a entraîné une augmentation des prix des services de transport, notamment routier, des coûts des intrants industriels, et par conséquent des produits non alimentaires dans la CEMAC. En outre, la hausse de l'inflation alimentaire fait suite aux effets des perturbations climatiques et de l'insécurité dans certaines régions de la CEMAC sur l'approvisionnement des marchés en produits vivriers, face à une demande intérieure dynamique.

Enfin, malgré les actions vigoureuses des Etats en matière de contrôle des prix, des pratiques spéculatives sur les marchés locaux ont continué d'entretenir des pénuries artificielles, contribuant à l'augmentation des prix.

En revanche, le resserrement de la politique monétaire de la BEAC engagé depuis 2022 et les mesures d'accompagnement prises par les États en vue de préserver le pouvoir d'achat des ménages ont contribué à contenir les pressions inflationnistes.

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC (2019-2023)

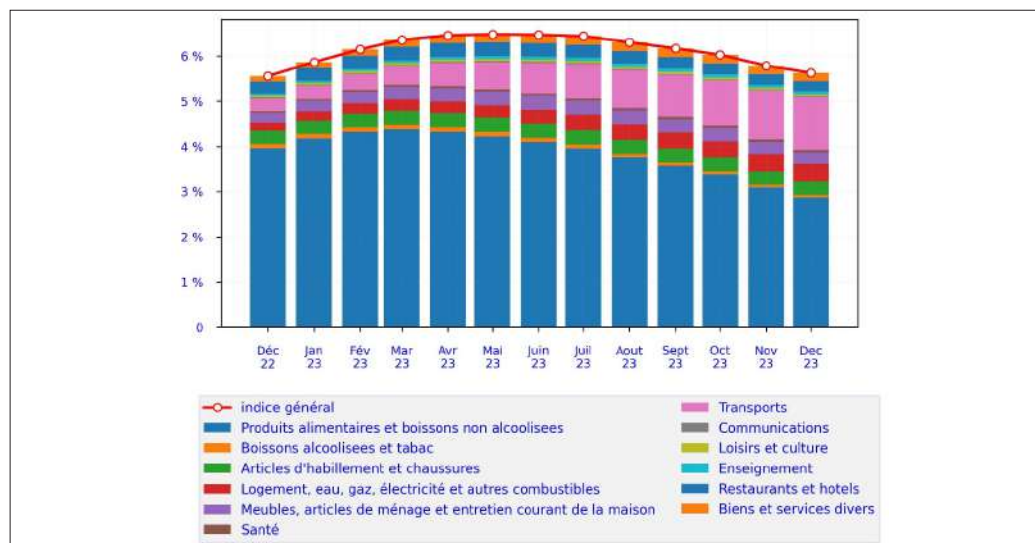


Sources : Administrations nationales et BEAC

Pour l'essentiel, la dynamique des prix a été caractérisée en 2023 par une contribution des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,9 point, contre 4,6 points à la même période un an auparavant, et « transport » de 1,4 point, contre 0,3 point un an plutôt, en raison de la hausse des prix des carburants à la

pompe au Cameroun, en République Centrafricaine, au Congo et au Tchad. Toutefois, la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a entamé, en moyenne annuelle, une évolution décroissante depuis le mois de mars 2023, qui s'est poursuivie jusqu'en décembre, tandis que la seconde fonction s'est inversement accrue jusqu'en décembre 2023.

Graphique 7 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC (décembre 2022 - décembre 2023)

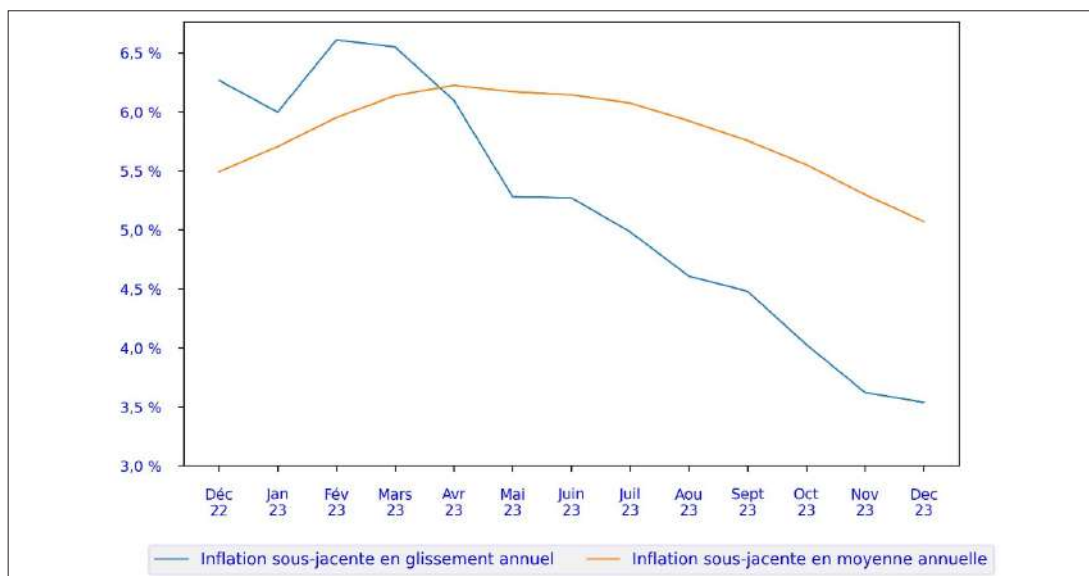


Source : BEAC

Sur l'année 2023, l'inflation sous-jacente, en glissement annuel, s'est contractée neuf mois consécutivement, revenant de 6,2 % en décembre 2022 à 3,6 % en décembre 2023. En moyenne annuelle, elle a poursuivi sa décélération entamée au troisième trimestre, reculant de 6,1 % en septembre 2023 à 5,5 %

en décembre 2023, contre 4,9 % un an auparavant. Cette évolution confirme le fait que les effets de second tour de la crise russo-ukrainienne et ceux de la révision à la hausse des prix des carburants à la pompe en 2023 commencent à s'estomper progressivement.

Graphique 8 : Évolution comparée de l'inflation et de l'inflation sous-jacente de la CEMAC



Source : BEAC

Analyse des nomenclatures secondaires

En ce qui concerne l'origine des biens et services, les facteurs locaux, qui pèsent près de 73,0 % dans le panier de la ménagère, sont demeurés le moteur de l'inflation dans la CEMAC en 2023. En effet, l'augmentation est plus marquée pour les produits locaux, dont les prix en moyenne annuelle ont cru de 6,5 % à fin décembre 2023, contre 5,2 % un an plus tôt. L'inflation importée, dans le sillage de l'inflation mondiale, s'est globalement contractée dès mars 2023, revenant de 4,7 % à fin décembre 2022 à 4,5 % un an plus tard. En glissement annuel, les prix locaux se sont accrus de 5,0 % (contre, 6,9 % en décembre 2022), et ceux des biens importés ont augmenté de 2,9 % (contre 5,6 % un an plus tôt).

Au terme du quatrième trimestre 2023, les prix des biens de tous les secteurs ont observé un rythme de croissance supérieur à 3,0 %. Les prix des produits du secteur primaire, constitués principalement des produits alimentaires, ont décéléré à 9,2 % en moyenne annuelle, contre 9,7 % un an plus tôt (repli observé en glissement annuel, à 8,3 % contre 12,0 % un an plutôt), sous l'effet d'importantes perturbations tant internes qu'externes affectant l'offre de produits alimentaires. Sur la même période, les prix des produits du secteur secondaire ont continué de pâtir des conséquences néfastes du renchérissement des intrants et de l'énergie, affichant un

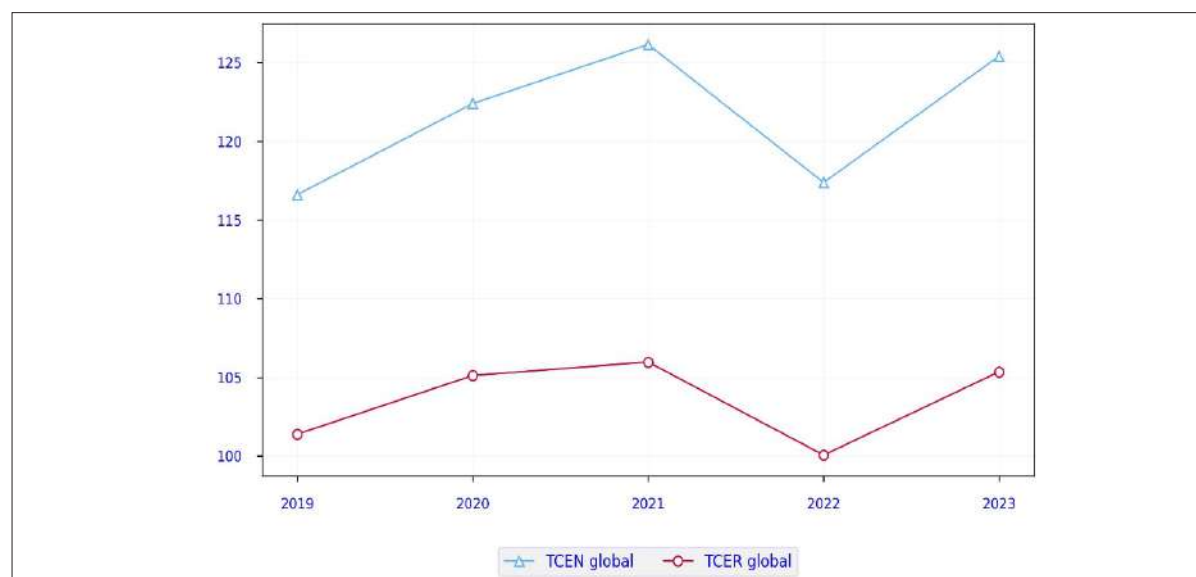
taux d'inflation en moyenne annuelle de 5,1 %, contre 4,6 % en décembre 2022, et de 2,7 % en glissement annuel contre 6,0 % un an plutôt. En revanche, la dynamique dans le secteur tertiaire a été caractérisée par un accroissement des prix des services, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle de 5,0 % en décembre 2023, après 2,5 % un an plus tôt, et de 5,2 % en glissement annuel, contre 3,3 % un an auparavant.

En fonction de la durabilité des produits, l'inflation demeure principalement portée par la hausse des prix des biens non-durables, avec un taux de progression de 6,6 % en moyenne annuelle, contre 7,5 % un an plus tôt, et de 4,5 % contre 9,8 % à fin décembre 2022 en glissement annuel. Les prix des biens durables et semi-durables ont connu des dynamiques haussières respectives de 5,0 % et 5,9 % en moyenne annuelle, contre 3,8 % et 2,7 % un an auparavant.

2.2.2. Compétitivité

Le TCER global de la CEMAC s'est apprécié de 5,3 % entre 2022 et 2023, en lien notamment avec la hausse du taux de change nominal, dont les effets ont quelque peu été contrebalancés par un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux partenaires. Cette évolution traduit de ce fait une détérioration de la compétitivité-prix aussi bien sur le front des importations (5,3 %) que des exportations (5,2 %).

Graphique 9 : Évolution des TCER et TCEN globaux (2017-2023)



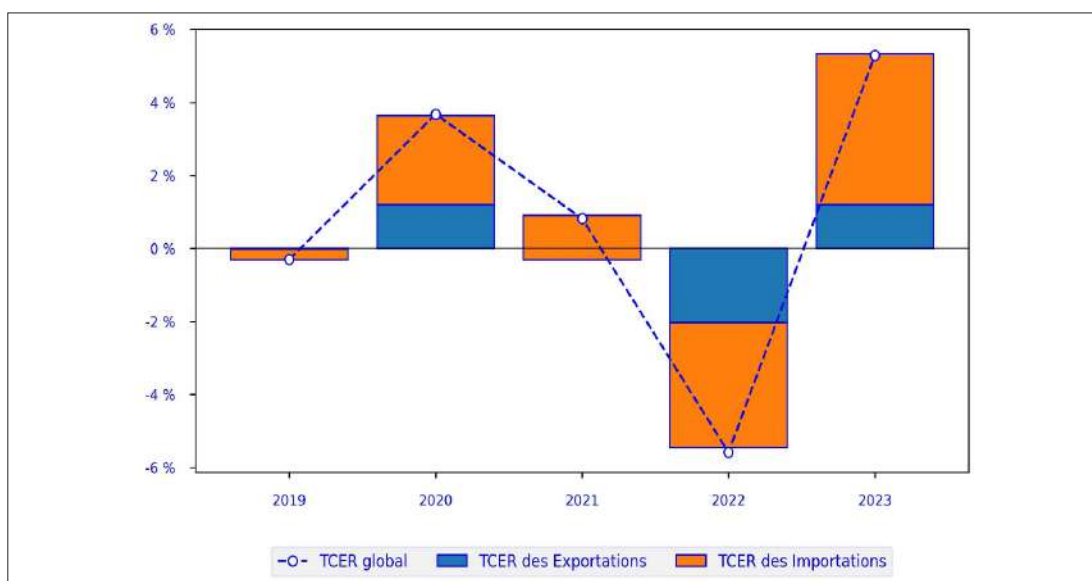
Source : BEAC

Les pertes de positions concurrentielles reflétées par la hausse du TCER ont été en partie dues à l'appréciation du F CFA par rapport aux monnaies des principaux partenaires de la CEMAC, en dépit des différentiels d'inflation favorables à la Sous-région. L'inflation dans la CEMAC a en effet évolué à un rythme inférieur à celui observé dans la plupart des principaux pays partenaires. Au cours de la période sous revue, le F CFA s'est apprécié en termes réels vis-à-vis du yuan (14,5 %), du dollar US

(5,2 %), de la livre sterling (0,7 %) et de l'euro (0,4 %). En variation annuelle, le taux de change effectif nominal (TCEN) a progressé de 6,8 % en 2023, contre une baisse de 7,0 % une année auparavant.

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC en 2023, l'examen du graphique 10 ci-après révèle un apport du TCER des importations de 4,1 points et celui des exportations de 1,2 point.

Graphique 10 : Contributions absolues au TCER global



Source : BEAC

2.3. Finances publiques et dette extérieure

2.3.1. Evolution des opérations financières des Etats

En 2023, la baisse des cours des produits de base (principalement le pétrole) exportés par les pays de la CEMAC a eu pour conséquence, dans la gestion des finances publiques, une détérioration de la situation des pays de la CEMAC. Le solde budgétaire global, base engagements, dons compris, est devenu déficitaire de 0,2 % du PIB en 2023, après un excédent de 2,8 % en 2022.

Par pays, ceux ayant enregistré des déficits budgétaires sont le Cameroun (- 1,7 % du PIB, après - 0,9 % en 2022), la République Centrafricaine (- 3,5 % du PIB, après - 5,6 %

en 2022), le Gabon (- 2,0 % du PIB, après - 0,7 % en 2022) et le Tchad (- 1,2 % du PIB, après 4,2 % en 2022). A l'opposé, ceux ayant observé des excédents budgétaires sont le Congo (5,6 % du PIB, après 8,6 % en 2022) et la Guinée Equatoriale (2,5 % du PIB, après 11,9 % en 2022).

Le solde budgétaire, base engagements, dons compris, en pourcentage du PIB, a baissé de 3,0 points en 2023, en rapport essentiellement avec le repli des recettes pétrolières (- 2,2 points), dont les effets ont été tempérés par la hausse des recettes non pétrolières (1,1 point) et la diminution des dépenses courantes (- 1,5 point) et des dépenses en capital (- 0,6 point). La baisse des recettes pétrolières est principalement liée à la détente des cours du baril (80,6 dollars en 2023 contre 96,4 dollars en 2022). L'évolution des recettes non pétrolières a

résulté d'une meilleure mobilisation des recettes fiscales (12,8 % à 6 505,8 milliards), grâce aux réformes mises en œuvre dans le cadre des programmes avec le FMI et du PREF-CEMAC, avec notamment la modernisation accrue des systèmes de collecte.

La détérioration de la situation des finances publiques des pays de la CEMAC s'est caractérisée par un repli du solde budgétaire, dons compris, de 1 770,9 milliards en 2022 à - 148,1 milliards en 2023, et un besoin de financement de 306,9 milliards en 2023, contre une capacité de 667,0 milliards en 2022. Ce besoin de financement a été couvert par des tirages extérieurs de 1 286,5 milliards, des allègements de dette extérieure de près de 201,9 milliards et des autres financements de 100 milliards. Ces ressources leur ont permis de rembourser

des arriérés de paiement extérieurs de 36,3 milliards, d'amortir la dette extérieure à hauteur de 2 046,5 milliards et de se désengager vis-à-vis du système non bancaire pour 688,1 milliards.

L'orientation de la politique budgétaire en 2023 a été procyclique et restrictive. L'écart de production des pays a été négatif à - 2,3 % en 2023, après - 2,5 % en 2022. En effet, le solde primaire corrigé des variations saisonnières a été excédentaire à 1,2 % en 2023, après 4,2 % en 2022. Ainsi, l'impulsion budgétaire s'est établie à - 3,0 % en 2023, contre 3,9 % en 2022. Quant au solde budgétaire de référence³, il s'est amélioré à - 3,1 % du PIB (en-dessous de la norme communautaire de - 1,5 %), après - 3,4 % en 2022.

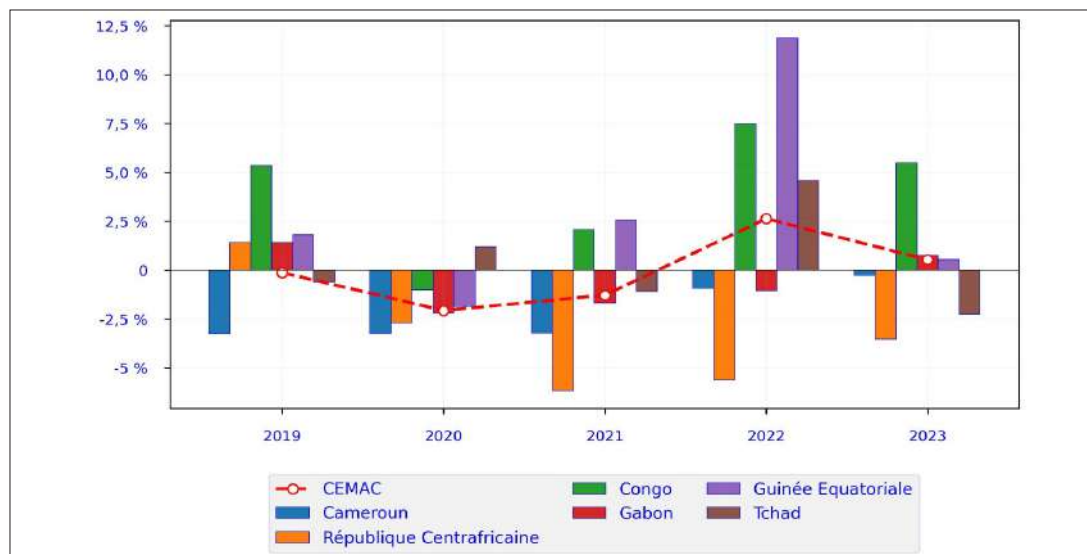
³ Indicateur qui permet à la Commission de la CEMAC d'apprécier la capacité des Etats à constituer une épargne financière à partir des revenus pétroliers. Ce solde ne devrait pas dépasser - 1,5 % du PIB.

Tableau 7 : Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2019 à 2023
(en milliards)

	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes totales	9772,6	7998,1	8933,2	13319,6	12741,2
Recettes pétrolières	3936,5	2699,0	3429,9	7115,7	5690,5
Recettes non pétrolières	5836,1	5299,1	5503,4	6203,9	7050,7
. Recettes fiscales	5407,9	4829,4	5087,0	5766,9	6505,8
. Recettes non fiscales	428,2	469,7	416,3	437,0	544,8
Dépenses totales	10202,2	9652,7	10013,1	11865,5	13337,6
Dépenses courantes	7231,7	7263,0	7787,8	9244,2	10434,5
Salaires et traitements	2660,8	2772,6	2852,9	3168,4	3450,3
Biens et services	1790,9	1927,1	2166,2	2201,0	2935,3
Transferts et subventions	1966,1	1828,3	1860,6	2979,5	2968,5
Intérêts	813,8	735,0	908,0	895,3	1080,4
Dettes extérieures	604,9	456,7	534,6	499,3	594,2
Dettes intérieures	208,9	278,3	373,5	396,0	486,2
Dépenses en capital	2970,6	2389,7	2225,4	2621,3	2903,1
Sur ressources locales	1712,0	1311,7	1314,2	1489,2	1929,7
Sur ressources extérieures	1258,5	1078,0	911,2	1132,1	973,4
Solde primaire (en milliards de FCFA)	1642,7	158,4	739,3	3481,5	1457,3
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	3,0	0,3	1,3	5,4	2,3
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	828,9	- 576,6	- 168,7	2586,2	376,9
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	1,5	- 1,1	- 0,3	4,0	0,6
Solde primaire (hors intérêts) en milliards	384,1	- 919,6	- 171,9	2349,4	484,0
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	0,7	- 1,8	- 0,3	3,7	0,8
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en milliards	- 3552,3	- 3618,6	- 3601,7	- 4766,3	- 5206,5
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	- 8,0	- 7,9	- 7,6	- 9,5	- 9,7
Déficit global (base engagements hors dons)	- 429,6	- 1654,6	- 1079,9	1454,1	- 596,4
Déficit global (base engagements dons compris)	- 55,8	- 1056,5	- 774,3	1770,9	- 148,1
Epargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	1480,3	- 100,9	624,4	4431,6	2158,6
Solde budgétaire de référence (en % du PIB)	- 2,4	- 1,9	- 2,1	- 3,4	- 3,1
Variations des arriérés (baisse -)	- 746,9	150,5	1575,8	- 787,0	289,5
Intérieurs (principal et intérêts)	- 1106,6	116,7	1478,5	- 607,4	325,8
Extérieurs (principal et intérêts)	359,7	33,8	97,4	- 179,7	- 36,3
Déficit global (base trésorerie)	- 1176,6	- 1504,1	495,9	667,0	- 306,9
Financement total	1176,6	1504,1	- 495,9	- 667,0	306,9
Extérieur	929,8	702,2	655,2	131,1	- 9,7
Dons	373,8	598,1	305,6	316,8	448,4
Courants	146,2	300,9	72,1	57,3	164,7
Projets	227,6	297,2	233,5	259,5	283,7
Tirages	1671,7	1582,7	1723,1	1304,5	1286,5
Prêts trésorerie et programmes	640,8	801,9	1045,4	432,0	596,8
Prêts-projets	1030,9	780,8	677,7	872,5	689,7
Amortissements de la dette extérieure	- 1253,8	- 1722,7	- 1788,5	- 1903,3	- 2046,5
Allègements de la dette extérieure	103,0	209,1	380,1	263,1	201,9
Autres	35,0	35,0	35,0	150,0	100,0
Intérieur	- 702,8	801,9	- 1151,1	- 798,1	296,9
Système bancaire	905,6	1516,5	1241,9	- 551,7	985,0
BEAC, opérations traditionnelles	93,7	381,7	327,3	- 1081,6	305,3
BEAC, consolidation refinancement	0,5	- 1,1	- 0,4	5,0	0,0
FMI (net)	250,9	509,4	350,5	433,5	236,8
Fonds de Réserve	- 9,0	59,7	19,6	- 20,0	- 28,5
Banques commerciales, hors rachats...	569,6	566,8	544,9	111,5	471,4
Non bancaire	- 1608,4	- 714,6	- 2393,1	- 246,4	- 688,1
Gap résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 11 : Évolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris (en pourcentage du PIB)



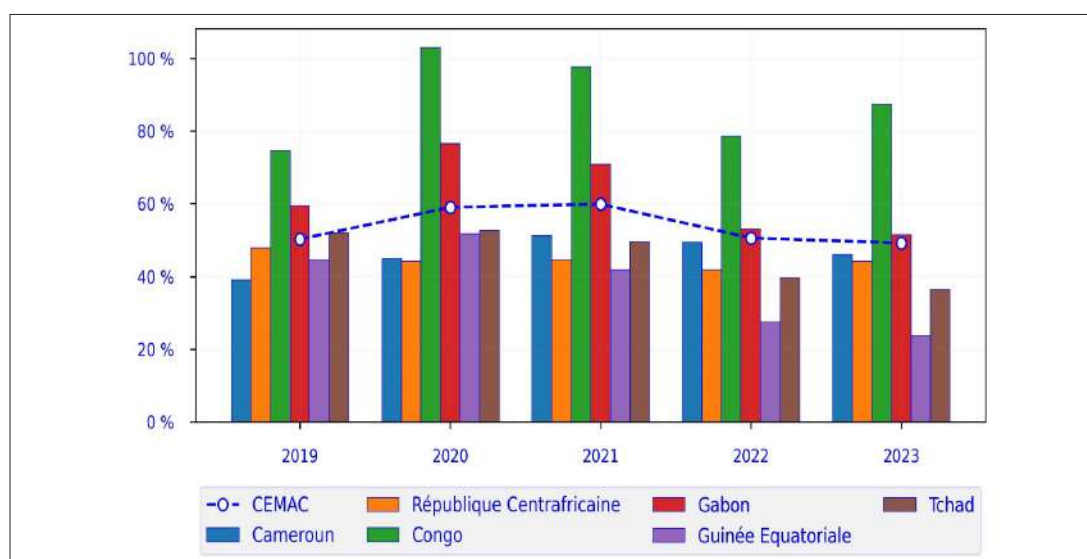
Sources : Administrations nationales et BEAC

2.3.2. Dette publique

En lien avec l'évolution défavorable du solde budgétaire et du PIB global, les ratios de la dette se sont dégradés en 2023. Ainsi, l'encours de la dette globale s'est établi à 54,7 % du PIB en 2023 (dont 28,5 % pour la dette extérieure et 26,2 % pour la dette

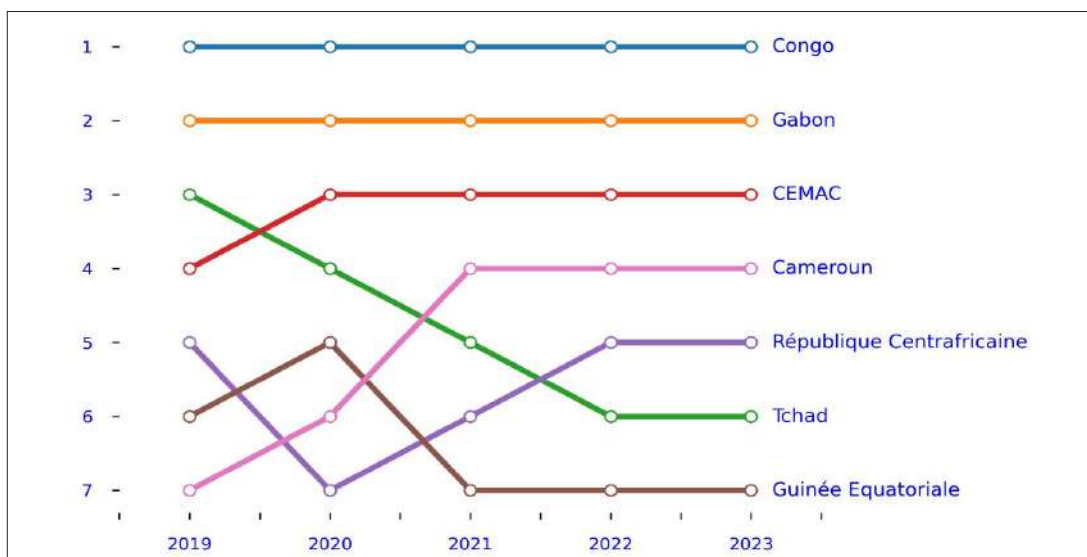
intérieure), contre 53,1 % un an plus tôt (dont 29,6 % pour la dette extérieure et 23,5 % pour la dette intérieure). De même, le ratio du service de la dette publique sur les recettes budgétaires s'est situé à 20,7 %, contre 18,0 % en 2022. Quant au ratio du service de la dette publique rapporté aux exportations de biens et services, il est remonté à 12,2 % en 2023, après 9,5 % en 2022.

Graphique 12 : Taux d'endettement public global



Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 13 : Dynamique du ranking des pays de la CEMAC suivant le taux d'endettement public global



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

Le solde de la balance des transactions courantes, transferts publics inclus, s'est replié, revenant de 8,1 % du PIB en 2022 à 4,2 % en 2023, dans un contexte marqué par une dégradation des termes de l'échange de 16,5 %. Cette diminution de 3,9 points a été favorisée par la baisse des exportations (- 6,1 points) et la hausse des importations (- 2,4 points), qui ont nettement compensé la réduction des déficits de la balance des revenus (3,9 points) et de la balance des transferts courants (0,3 point).

Le solde des transactions courantes, transferts publics inclus, s'est contracté au Cameroun (- 5,7 % du PIB en 2023, contre - 3,8 % en 2022), au Congo (8,9 % du PIB en 2023, contre 15,7 % un an plus tôt), au Gabon (8,1 % du PIB en 2023, contre 13,2 % en 2022) et au Tchad (17,5 % du PIB en 2023, contre 22,2 % en 2022). En revanche, il s'est légèrement amélioré en République Centrafricaine, passant de - 6,8 % du PIB en 2022 à - 3,7 % en 2023, et s'est stabilisé à 12,1 % du PIB en Guinée-Equatoriale.

Le solde net créditeur du compte de capital s'est stabilisé à 0,5 % du PIB en 2023, après 0,4 % en 2022. Quant au solde débiteur du compte financier, il s'est légèrement contracté, passant de - 4,7 % du PIB en 2022 à - 4,3 % en 2023. Au total, les transactions économiques et financières avec le reste du monde se sont traduites par un solde global débiteur de 51,8 milliards en 2023, soit environ - 0,1 % du PIB, après un solde créditeur de 2,6 % en 2022. Cette dynamique a principalement résulté de la dégradation de la balance des transactions courantes (- 3,5 points) et de la nette diminution du solde net créditeur des investissements directs étrangers (- 1,5 point), qui ont plus que compensé la diminution des sorties nettes de capitaux à court terme (2,0 points).

En 2023, des réaménagements nets de la dette publique extérieure de 104,9 milliards ont financé le déficit du solde global de la balance des paiements, induisant une augmentation nette de 53,2 milliards des réserves officielles. Au terme de l'année, le ratio des réserves en mois d'importations de biens et services est remonté à 4,51 contre 4,39 un an plus tôt.

**Tableau 8 : Balance des paiements de la CEMAC
2021–2023**

	CAMEROUN			REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE			CONGO			GABON			GUINEE-EQUATORIALE			TCHAD			CEMAC		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Solde du compte courant	- 789,0	- 946,0	- 1 502,0	- 88,0	- 99,0	- 58,0	952,0	1 524,0	796,0	374,0	1 601,0	946,0	266,0	1 023,0	933,0	689,0	1 729,0	1 440,0	1 171,0	5224,0	2 729,0
Solde du commerce extérieur	- 81,0	- 201,0	- 1 191,0	- 171,0	- 217,0	- 210,0	2624,0	4 107,0	2 547,0	2 072,0	3 880,0	3 251,0	1 164,0	3 798,0	1 847,0	753,0	1 872,0	1 739,0	6131,0	13 631,0	81 56,0
Exportations	3 336,0	4 318,0	3 615,0	83,0	109,0	97,0	41 65,0	59 28,0	44 94,0	39 88,0	61 31,0	57 32,0	21 32,0	46 04,0	33 22,0	1 503,0	27 58,0	27 93,0	14 520,0	23 525,0	19 624,0
Importations	- 3 417,0	- 4 519,0	- 4 807,0	- 2 54,0	- 3 26,0	- 307,0	- 1 541,0	- 1 821,0	- 1 946,0	- 19 15,0	- 22 51,0	- 24 81,0	- 968,0	- 806,0	- 1 475,0	- 750,0	- 887,0	- 1 054,0	- 8 389,0	- 9 895,0	- 11 469,0
Balance des services	- 588,0	- 508,0	- 332,0	- 14,0	11,0	17,0	- 814,0	- 1 642,0	- 1 412,0	- 1 027,0	- 11 97,0	- 12 49,0	- 373,0	- 394,0	- 393,0	- 173,0	- 212,0	- 310,0	- 2 989,0	- 3 941,0	- 3 680,0
Dont:																					
Fret et assurances	- 355,0	- 468,0	- 235,0	- 52,0	- 72,0	- 70,0	- 239,0	- 228,0	- 349,0	- 221,0	- 198,0	- 289,0	106,0	- 136,0	- 113,0	- 154,0	- 150,0	- 192,0	- 916,0	- 1 252,0	- 1 248,0
Services officiels	24,0	63,0	68,0	131,0	150,0	155,0	- 7,0	2,0	2,0	6,0	6,0	1,0	- 9,0	- 14,0	- 14,0	101,0	107,0	112,0	246,0	314,0	324,0
Voyages et séjours	- 113,0	- 11,0	- 43,0	- 22,0	- 21,0	- 21,0	- 22,0	- 81,0	- 83,0	- 100,0	- 108,0	- 113,0	5,0	3,0	3,0	- 17,0	- 19,0	- 22,0	- 269,0	- 237,0	- 280,0
Autres services privés	- 110,0	- 44,0	- 70,0	- 71,0	- 44,0	- 46,0	- 531,0	- 1 298,0	- 943,0	- 672,0	- 855,0	- 807,0	- 215,0	- 230,0	- 227,0	- 88,0	- 91,0	- 125,0	- 1 689,0	- 2 560,0	- 2 218,0
Autres transports et autres assurances	- 32,0	- 48,0	- 52,0	- 1,0	- 1,0	- 1,0	- 15,0	- 37,0	- 38,0	- 39,0	- 42,0	- 41,0	- 259,0	- 18,0	- 43,0	- 15,0	- 59,0	- 83,0	- 362,0	- 205,0	- 259,0
Balance des revenus	- 405,0	- 690,0	- 607,0	42,0	44,0	45,0	- 915,0	- 1 071,0	- 470,0	- 639,0	- 11 57,0	- 11 28,0	- 496,0	- 2118,0	- 241,0	- 42,0	- 52,0	- 123,0	- 2455,0	- 5 043,0	- 2 524,0
Rémunération des salaires	54,0	3,0	3,0	45,0	45,0	46,0	- 11,0	- 17,0	- 14,0	- 51,0	- 55,0	- 56,0	- 126,0	- 72,0	- 76,0	5,0	5,0	5,0	- 85,0	- 90,0	- 92,0
Revenus des investissements	- 460,0	- 694,0	- 610,0	- 3,0	- 1,0	- 1,0	- 904,0	- 1 054,0	- 456,0	- 588,0	- 11 01,0	- 10 72,0	- 369,0	- 2 046,0	- 164,0	- 46,0	- 56,0	- 128,0	- 2 371,0	- 4 953,0	- 2 432,0
Dont intérêts dette extérieure publique	- 220,0	- 169,0	- 210,0	- 1,0	- 2,0	- 1,0	- 77,0	- 118,0	- 124,0	- 170,0	- 169,0	- 187,0	- 26,0	- 22,0	- 26,0	- 40,0	- 20,0	- 46,0			
Dont intérêts dette extérieure privée	- 23,0	- 25,0	- 26,0	0,0	0,0	0,0	- 846,0	- 978,0	- 985,0	...	...	...	...	...	...						
Solde des transferts courants	285,0	454,0	629,0	55,0	63,0	91,0	56,0	130,0	130,0	- 33,0	74,0	73,0	- 29,0	- 263,0	- 279,0	150,0	120,0	134,0	484,0	578,0	777,0
Prive	224,0	378,0	507,0	7,0	14,0	15,0	- 1,0	- 8,0	- 8,0	- 35,0	74,0	71,0	0,0	- 281,0	- 298,0	119,0	87,0	86,0	315,0	263,0	373,0
Public	60,0	76,0	122,0	48,0	49,0	76,0	57,0	138,0	138,0	2,0	1,0	1,0	- 29,0	18,0	18,0	32,0	33,0	49,0	170,0	315,0	404,0
Compte de capital et d'opérations financières	856,0	1 421,0	913,0	48,0	66,0	121,0	- 836,0	- 1 491,0	- 652,0	- 730,0	- 1 619,0	- 693,0	- 76,0	280,0	- 699,0	- 804,0	- 1 434,0	- 1 475,0	- 1 541,0	- 2 777,0	- 2 484,0
Compte de capital	67,0	135,0	112,0	39,0	79,0	82,0	14,0	2,0	73,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	60,0	41,0	140,0	276,0	307,0
Publics (nets)	65,0	104,0	79,0	34,0	69,0	73,0	20,0	0,0	73,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19,0	60,0	41,0	138,0	234,0	265,0
Privés (nets)	2,0	31,0	32,0	5,0	9,0	9,0	- 6,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	2,0	42,0	42,0
Compte d'opérations financières	789,0	1 287,0	802,0	9,0	- 13,0	40,0	- 850,0	- 1 493,0	- 725,0	- 730,0	- 1 619,0	- 693,0	- 76,0	280,0	- 699,0	- 823,0	- 1 494,0	- 1 515,0	- 1 681,0	- 3 053,0	- 2 791,0
Investissements directs étrangers (nets)	504,0	560,0	655,0	13,0	7,0	13,0	- 183,0	- 779,0	- 884,0	232,0	603,0	679,0	189,0	866,0	- 178,0	- 267,0	- 210,0	- 233,0	487,0	1 049,0	51,0
Investissements de portefeuille (nets)	- 100,0	- 307,0	- 307,0	8,0	8,0	8,0	- 19,0	223,0	227,0	146,0	- 70,0	- 96,0	105,0	18,0	48,0	- 29,0	0,0	0,0	112,0	- 129,0	- 120,0
Autres investissements nets	385,0	1 033,0	453,0	- 12,0	- 28,0	18,0	- 648,0	- 937,0	- 67,0	- 11 08,0	- 21 52,0	- 12 75,0	- 370,0	- 604,0	- 569,0	- 528,0	- 1 285,0	- 1 282,0	- 2 280,0	- 3 973,0	- 2 722,0
Erreurs et omissions	- 184,0	28,0	260,0	- 11,0	- 14,0	- 12,0	- 264,0	- 192,0	- 307,0	60,0	32,0	- 214,0	- 112,0	- 398,0	- 212,0	- 108,0	47,0	80,0	- 532,0	- 764,0	- 296,0
Solde global	- 117,0	504,0	- 328,0	- 51,0	- 47,0	52,0	- 148,0	- 159,0	- 163,0	- 296,0	13,0	39,0	78,0	905,0	22,0	- 222,0	341,0	45,0	- 901,0	1 682,0	- 52,0
Financement	117,0	- 504,0	328,0	51,0	47,0	- 52,0	148,0	159,0	163,0	296,0	- 13,0	- 39,0	- 78,0	- 905,0	- 22,0	222,0	- 341,0	- 45,0	901,0	- 1 682,0	52,0
Variation des réserves officielles (baisse +)	8,0	- 504,0	328,0	46,0	46,0	- 52,0	- 100,0	128,0	95,0	246,0	- 24,0	- 77,0	- 78,0	- 867,0	- 22,0	213,0	- 368,0	- 44,0	478,0	- 1 715,0	- 53,0
Financements exceptionnels	109,0	0,0	0,0	5,0	1,0	0,0	248,0	31,0	68,0	51,0	11,0	38,0	0,0	- 38,0	0,0	9,0	27,0	- 1,0	423,0	33,0	105,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 149,0	62,0	- 204,0	0,0	51,0	11,0	38,0	0,0	- 38,0	0,0	- 15,0	0,0	13,0	97,0	- 230,0	- 97,0
Allègements et annulations de dettes	109,0	0,0	0,0	5,0	1,0	149,0	187,0	235,0	67,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,0	27,0	- 14,0	325,0	263,0	202,0
Autres	0,0	0,0	0,0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.5. Secteur monétaire

Au cours de l'année 2023, la masse monétaire de la CEMAC s'est accélérée, reflétant une expansion de toutes ses contreparties.

L'encours du crédit intérieur a enregistré une hausse de 9,1 % par rapport à son niveau à fin décembre 2022, pour se situer à 19 050,7 milliards à fin décembre 2023. Cette évolution résulte de l'effet conjoint de la hausse des avoirs extérieurs nets (4,4 %), de l'expansion des créances nettes sur les États (12,1 %) ainsi que d'une augmentation des concours bancaires à l'économie (7,9 %).

Les créances nettes du système monétaire sur les États se sont établies à 9 779,8 milliards au 31 décembre 2023, en hausse de 1 054,5 milliards par rapport à leur niveau à fin décembre 2022. Cette évolution résulte principalement de l'émission de titres publics par les États (contribution de 10,4 points) et des tirages effectués sur les fonds fournis par le FMI (à hauteur de 1,7 point).

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont progressé de 4,4% au cours de l'année 2023, pour s'établir à 2 991,4 milliards, tirés entre autres, par l'expansion des avoirs extérieurs gérés par la Salle des marchés (129,3 %) que la baisse des avoirs en Compte d'Opéra-

tions (- 28,8 %) n'a pas suffi à compenser. Les réserves de change se sont situées à 6 886,0 milliards à fin décembre 2023, contre 6 853,2 milliards un an plus tôt, et ont représenté environ 4,80 mois d'importations de biens et services. Ce niveau élevé des réserves de change résulte du maintien des cours du pétrole à des niveaux hauts, bien qu'en léger recul. Comme conséquence de la hausse des engagements à vue (+ 2,0 %) plus importante que la progression des disponibilités extérieures (+ 0,4 %), le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est replié de 1,1 point pour revenir à 71,9 % au 31 décembre 2023.

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 9,1 % pour se situer à 19 050,7 milliards à fin décembre 2023. En termes de contributions, les avoirs extérieurs nets, les créances nettes sur les États et les crédits à l'économie ont eu une influence positive sur l'évolution de la masse monétaire au sens large (M2) à hauteur respectivement de 0,7 point, 6,0 points et 4,5 points. Les ressources non monétaires ont contribué négativement à cette évolution (- 2,1 points). Toutes les composantes ont contribué positivement à l'expansion de la masse monétaire, avec 4,1 points pour la monnaie scripturale, 1,8 point pour la monnaie fiduciaire et 3,2 points pour les dépôts à terme monétaires.

**Tableau 9 : Situation monétaire résumée
Décembre 2021– Décembre 2023**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Avoirs extérieurs nets	1 275 164	2 864 274	2 991 377	124,6	4,4
Crédit intérieur	17 434 447	18 538 678	20 372 186	5,8	10,5
Créances nettes sur les États	8 234 937	8 623 827	9 779 752	4,7	13,4
Dont : PNG	8 390 582	8 760 422	10 080 216	5,6	13,8
Crédits à l'économie	9 199 510	9 914 851	10 592 434	6,7	7,9
Masse Monétaire	15 375 372	17 456 260	19 050 742	13,5	9,1
Autres Postes Nets	3 328 193	3 946 691	4 312 822	18,6	9,3
Fonds propres	4 380 860	4 714 653	4 939 171	7,6	4,8
Divers	-1 052 667	-767 962	-626 349	27,0	18,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

De manière spécifique, les agrégats monétaires se sont comportés comme suit dans les pays de la CEMAC :

2.5.1. Masse monétaire

En 2023, la masse monétaire a enregistré une expansion dans tous les pays membres de la CEMAC. Ainsi, elle s'est accrue de 3,6 % au Cameroun, 8,0 % en République

Centrafricaine, 14,7 % au Congo, 9,6 % au Gabon et 19,3 % en Guinée Equatoriale et 14,6 % au Tchad,.

**Tableau 10 : Évolution de la masse monétaire
(Décembre 2021 – Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Cameroun	7 152 357	7 985 693	8 269 795	11,7	3,6
République Centrafricaine	493 406	503 960	544 137	2,1	8,0
Congo	2 285 039	2 390 937	2 741 684	4,6	14,7
Gabon	2 625 656	3 021 296	3 312 706	15,1	9,6
Guinée Equatoriale	999 573	1 206 574	1 439 862	20,7	19,3
Tchad	1 522 765	1 921 960	2 201 791	26,2	14,6
Ajustements intra-communautaires	296 576	425 840	540 767	43,6	27,0
CEMAC	15 375 372	17 456 260	19 050 742	13,5	9,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

L'analyse de la structure de la masse monétaire sous-régionale entre décembre 2022 et décembre 2023 met en exergue une légère baisse de la part relative de la monnaie fiduciaire, qui est revenue de

22,2 % à 22,0 %, et de celle de la monnaie scripturale (-0,6 point) au bénéfice de celle des dépôts à terme monétaires qui ont enregistré une hausse de 0,8 point.

2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC sont passés de

2 864,3 milliards à fin décembre 2022 à 2 991,4 milliards douze mois plus tard. Par pays, ces avoirs extérieurs nets ont évolué comme indiqué dans le tableau 11.

**Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
(Décembre 2021 – Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Cameroun	2 626 976	3 193 911	2 870 811	21,6	- 10,1
République Centrafricaine	67 201	14 031	71 464	- 79,1	409,3
Congo	360 179	258 592	209 374	- 28,2	- 19,0
Gabon	204 202	238 799	213 406	16,9	- 10,6
Guinée Equatoriale	- 189 768	768 863	938 504	505,2	22,1
Tchad	- 303 010	162 272	145 924	153,6	- 10,1
Services Centraux	457 434	457 267	768 456	0,0	68,0
Ajustements intracommunautaires	- 1 948 051	- 2 229 462	- 2 226 587	- 14,4	0,1
CEMAC	1 275 164	2 864 274	2 991 377	124,6	4,4

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont progressé de 1,7 %, après la forte hausse de 110,8 % enregistrée en 2022, pour se situer à 3 238,3 milliards à fin décembre 2023.

**Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
(Décembre 2021 – Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021- 2022	2022-2023
Cameroun	1 489 112	2 030 241	1 702 895	36,3	- 16,1
République Centrafricaine	- 11 065	- 56 573	- 4 248	- 411,3	92,5
Congo	213 997	93 485	- 30 426	- 56,3	- 132,5
Gabon	- 65 715	- 41 632	35 781	36,6	185,9
Guinée Equatoriale	- 223 052	682 596	704 908	406,0	3,3
Tchad	- 350 916	17 399	60 983	105,0	250,5
Services Centraux	457 434	457 267	768 456	0,0	68,1
CEMAC	1 509 796	3 182 783	3 238 349	110,8	1,7

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale n'ont progressé que de 0,5 % entre 2022 et 2023. Il est observé une forte baisse des avoirs en DTS (- 42,8 %) et de l'encours

du Compte d'opérations (- 14,8 %), malgré la forte progression des autres avoirs en devises (129,3 %), notamment ceux gérés par la Salle des Marchés.

**Tableau 13 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
(Décembre 2021 - Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Encaisse-Or	210 052	224 267	248 792	6,8	10,9
Compte d'opérations	3 797 980	5 574 557	4 751 330	46,8	- 14,8
Avoirs en DTS	515 074	276 002	157 866	- 46,4	- 42,8
Position de réserve au FMI	38 855	39 472	38 532	1,6	- 2,4
Autres avoirs en devises⁽¹⁾	111 112	736 464	1 689 442	562,8	129,4
CEMAC	4 711 242	6 853 236	6 886 023	45,5	0,5

Source : BEAC

Les engagements officiels extérieurs, ont légèrement baissé de 0,6 %, pour revenir à 3 647,6 milliards en 2023, du fait de la contraction des engagements extérieurs de

la BEAC (- 5,3 %), en dépit de la hausse de l'encours des concours du FMI (2,5 %) aux Etats sur la période sous revue.

**Tableau 14 : Évolution des engagements officiels extérieurs
(Décembre 2021 - Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Engagements extérieurs de la BEAC ⁽¹⁾	1 359 286	1 427 598	1 351 525	5,0	- 5,3
Recours aux crédits du FMI	1 803 993	2 240 381	2 296 088	24,2	2,5
TOTAL	3 163 279	3 667 979	3 647 613	16,0	- 0,6

Source : BEAC

La position extérieure nette des établissements de crédit s'est accrue de 23,0 %, pour se situer à - 247,0 milliards en décembre 2023. Cette évolution haussière est observée au Tchad (691,7 %),

au Congo (77,1 %) et au Gabon (37,1 %). Cependant, elle est en sens inverse au Cameroun (-55,9 %), en République Centrafricaine (-28,2 %) et en Guinée Equatoriale (- 104,5 %).

**Tableau 15 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit
(Décembre 2021 – Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Avoirs extérieurs bruts (1)	423 132	595 275	738 016	40,7	24,0
Engagements extérieurs (2)	657 764	916 258	985 049	39,3	7,5
CEMAC (Solde net)	- 234 632	- 320 983	- 247 033	- 36,8	23,0
Cameroun	- 74 296	- 44 181	- 68 868	40,5	- 55,9
République Centrafricaine	3 429	- 13 189	- 16 905	- 484,6	- 28,2
Congo	- 34 250	- 17 517	- 4 003	48,9	77,1
Gabon	- 124 479	- 265 506	- 166 982	- 113,3	37,1
Guinée Equatoriale	13 964	18 079	- 812	29,5	- 104,5
Tchad	- 19 000	1 331	10 537	107,0	691,7
Ajustements intracommunautaires	-	-	-	-	-

Source : BEAC

2.5.3. Crédit intérieur

Dans la CEMAC, l'encours du crédit intérieur a augmenté de 10,5 %, pour s'établir à 20 372,2 milliards en décembre

2023, sous l'effet conjoint d'une expansion des créances nettes sur les États (13,4 %) et d'une hausse des crédits à l'économie (7,9 %).

**Tableau 16 : Évolution du crédit intérieur
(Décembre 2021 – Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Créances nettes sur les États	8 234 937	8 623 827	9 779 752	4,7	13,4
Crédits à l'économie	9 199 510	9 813 451	10 592 434	6,7	7,9
CEMAC	17 434 447	18 437 278	20 372 186	5,8	10,5
Cameroun	6 025 009	6 521 904	7 394 870	8,2	13,4
République Centrafricaine	524 767	576 473	678 125	9,9	17,6
Congo	2 349 890	2 592 575	3 038 547	10,3	17,2
Gabon	3 026 976	3 379 848	3 607 192	11,7	6,7
Guinée Equatoriale	1 554 100	813 760	748 546	- 47,6	- 8,0
Tchad	1 972 517	1 962 873	2 148 352	- 0,5	9,4
Ajustements intracommunautaires	1 981 189	2 589 845	2 756 554	30,7	6,4

Source : BEAC

Au cours de la période sous revue, les créances nettes sur les Trésors nationaux se sont accrues dans tous les États membres de la CEMAC à des rythmes variés, excepté au Gabon. Ainsi, elles ont progressé au Cameroun

(16,7 %), en République Centrafricaine (27,5 %), au Congo (17,2 %), en Guinée Equatoriale (204,2 %) et au Tchad (8,5 %). En revanche, elles ont reculé au Gabon (-1,8 %).

**Tableau 17 : Évolution des créances nettes sur les Trésors nationaux
(Décembre 2021 – Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Cameroun	1 985 982	2 031 763	2 371 044	2,3	16,7
République Centrafricaine	339 107	374 472	477 583	10,4	27,5
Congo	1 113 341	1 319 148	1 545 474	18,5	17,2
Gabon	1 580 814	1 744 192	1 712 093	10,3	- 1,8
Guinée Equatoriale	640 127	- 81 487	84 884	- 112,7	204,2
Tchad	1 170 534	1 103 682	1 197 618	- 5,7	8,5
Ajustements intracommunautaires	1 130 595	2 132 057	2 433 434	88,6	14,1
CEMAC	8 234 937	8 623 827	9 779 752	4,7	13,4

Source : BEAC

Les concours bancaires à l'économie dans la CEMAC se sont inscrits en hausse de 7,9 %, atteignant 10 592,4 milliards en décembre 2023, reflétant la bonne tenue des activités économiques notamment dans les secteurs du BTP, du commerce général et des services. Cette hausse résulte de l'accroissement des concours bancaires à long terme

(+ 25,4 % après + 3,8 % en 2022), à moyen terme (+ 2,5 % après + 9,5 douze mois plus tôt) et des crédits à court terme (+ 11,2 % après + 4,7 % un an plus tôt). Les contributions des crédits à court, moyen et long termes à l'expansion des concours bancaires à l'économie sont respectivement de 6,0 points, 1,1 point et 0,8 point.

**Tableau 18: Évolution des crédits à l'économie par maturité
(Décembre 2021 – Décembre 2023)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Crédits à court terme	5 077 889	5 317 457	5 913 636	4,7	11,2
Crédits à moyen terme	3 827 965	4 191 228	4 296 580	9,5	2,5
Crédits à long terme	293 656	304 766	382 218	3,8	25,4
CEMAC	9 199 510	9 813 451	10 592 434	6,7	7,9
Cameroun					
République Centrafricaine	4 039 027	4 490 141	5 023 826	11,2	11,9
Congo	185 660	202 001	200 542	8,8	- 0,7
Gabon	1 236 549	1 273 427	1 493 073	3,0	17,2
Guinée Equatoriale	1 446 162	1 635 656	1 895 099	13,1	15,9
Tchad	913 973	895 247	663 662	- 2,0	- 25,9
Ajustements intracommunautaires	801 983	859 191	950 734	7,1	10,7

Crédits à court terme

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Cameroun	2 089 220	2 345 425	2 720 368	12,3	16,0
République Centrafricaine	106 224	99 516	88 565	- 6,3	- 11,0
Congo	594 460	609 210	836 906	2,5	37,4
Gabon	802 126	840 910	1 022 061	4,8	21,5
Guinée Equatoriale	768 303	700 386	445 217	- 8,8	- 36,4
Tchad	541 090	574 375	658 973	6,2	14,7
Ajustements intracommunautaires	176 466	147 635	141 546	- 16,3	- 4,1
CEMAC	5 077 889	5 317 457	5 913 636	4,7	11,2

Crédits à moyen terme

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Cameroun	1 810 697	2 023 127	2 123 206	11,7	4,9
République Centrafricaine	68 111	87 636	93 069	28,7	6,2
Congo	557 736	579 388	604 805	3,9	4,4
Gabon	625 498	763 600	816 108	22,1	6,9
Guinée Equatoriale	123 563	175 199	193 572	41,8	10,5
Tchad	245 440	255 198	245 162	4,0	- 3,9
Ajustements intracommunautaires	396 920	307 080	220 658	- 22,6	- 28,1
CEMAC	3 827 965	4 191 228	4 296 580	9,5	2,5

Crédits à long terme

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Cameroun	139 110	121 589	180 252	- 12,6	48,2
République Centrafricaine	11 325	14 849	18 908	31,1	27,3
Congo	84 353	84 829	51 362	0,6	- 39,5
Gabon	18 538	31 146	56 930	68,0	82,8
Guinée Equatoriale	22 107	19 662	24 873	- 11,1	26,5
Tchad	15 453	29 618	46 599	91,7	57,3
Ajustements intracommunautaires	2 770	3 073	3 294	10,9	7,2
CEMAC	293 656	304 766	382 218	3,8	25,4

Source : BEAC

II. Missions et Gouvernance



1. MISSIONS

1.1. Politique monétaire

1.1.1. Elaboration de la politique monétaire

Afin de contrer les pressions inflationnistes toujours persistantes en 2023, en raison principalement des conflits géopolitiques, des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et des phénomènes climatiques de plus en plus récurrents, la plupart des banques centrales du monde ont poursuivi le mouvement généralisé de resserrement monétaire engagé depuis fin 2021. Sur cette lancée, le monitoring opéré dans l'analyse des menaces sur l'atteinte de la stabilité monétaire à travers ses volets externe et interne, a conduit le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC à maintenir une orientation restrictive de la politique monétaire dans la CEMAC. A côté d'un exercice adossé à l'évolution projetée des Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire (FALB), ce monitoring est principalement axé sur le suivi de quatre indicateurs : (i) le taux de couverture extérieure de la monnaie, (ii) le niveau prévisionnel des réserves de change en mois d'importations de biens et services, (iii) le taux d'inflation global en moyenne annuelle, et (iv) les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

1.1.1.1 Orientation de la politique monétaire

En vue de préserver la stabilité de la monnaie, la BEAC a renforcé l'orientation restrictive de sa politique monétaire durant l'année 2023. Dans ce cadre, le

CPM a décidé de relever son taux directeur (TIAO) ainsi que son taux de la facilité de prêt marginal de 50 points de base, d'une part, et d'accentuer ses opérations de résorption de l'excédent de la liquidité du système bancaire de la CEMAC, dans un contexte de fragmentation du marché interbancaire, d'autre part.

1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

Les mesures adoptées en 2023 par le CPM de la BEAC étaient destinées principalement à renforcer la stabilité interne de la monnaie, à travers :

- un relèvement du TIAO et du Taux de la facilité de prêt marginal, en mars, de 50 points de base à respectivement 5,00 % et 6,75 % ;
- le démarrage, à compter du 2 mars 2023, des opérations hebdomadaires de reprises de liquidités, en suivant l'orientation suggérée par les Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire (FALB) ; et
- l'autorisation donnée pour l'émission des Bons BEAC sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours, afin d'accélérer la résorption de la liquidité bancaire excédentaire sur le court terme et mieux monitorer son évolution.

a) Taux directeurs

Les taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire sont ressortis comme suit au 31 décembre 2023 :

Taux de référence	Décembre 2022	Décembre 2023
Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)	4,50	5,00
Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM)	6,25	6,75
Taux de la Facilité de Dépôt (TFD)	0,00	0,00
Source : BEAC		

S'agissant de la grille de rémunération des placements publics, elle est demeurée inchangée et se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

Taux d'intérêt sur placements publics au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0)	0,40 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,05 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	0,00 %

b) Réserves obligatoires

Nonobstant le niveau toujours élevé de l'excédent de liquidité du système bancaire de la CEMAC, la BEAC a maintenu inchangé les coefficients des réserves obligatoires en 2023, à 7 % pour les exigibilités à vue et 4,50 % pour les exigibilités à terme. Par ailleurs, le niveau moyen mensuel des réserves obligatoires à observer par les établissements de crédit de la CEMAC a progressé de 8 %, pour s'établir à 1 057,2 milliards en décembre 2023 en liaison avec l'accroissement des dépôts de la clientèle dans le système bancaire.

c) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

Les concours de la Banque Centrale aux Etats sont constitués pour rappel (i) des créances consolidées sur les avances statutaires et (ii) des titres publics rachetés sur le marché secondaire des valeurs du Trésor de la CEMAC.

Au titre des créances consolidées sur les avances statutaires, le total des engagements des États vis-à-vis de la BEAC s'est maintenu à 2 770 milliards entre décembre 2022 et décembre 2023. En effet, conformément aux nouvelles Conventions signées avec les Etats en 2021 après la Résolution n°01 du Comité Ministériel de l'UMAC du 21 septembre 2021 relative au rééchelonnement des crédits consolidés, les premières échéances de remboursement du capital sont prévues à partir de 2025. En revanche, des échéances de remboursement des intérêts ont été entièrement honorées au cours de l'année 2023 par les six États membres de la CEMAC pour un montant total de 80,4 milliards.

La situation des crédits consolidés par pays au 31 décembre 2023 est reprise dans le tableau 19.

Tableau 19: Répartition des créances consolidés sur les Etats de la CEMAC au 31 décembre 2023

ETATS	Concours consolidés au 31.12.22	Concours consolidés au 31.12.23	Intérêts réglés/ crédits consolidés en 2023
Cameroun	576 898	576 898	16 946
Centrafrique	80 484	80 484	2 230
Congo	572 000	572 000	16 470
Gabon	452 500	452 500	13 029
Guinée Équatoriale	608 703	608 703	17 880
Tchad	479 430	479 430	13 804
CEMAC	2 770 015	2 770 015	80 359

Source : BEAC

Dans le cadre du plan de riposte de la Banque Centrale face à la pandémie de la Covid-19, le Comité de Politique Monétaire avait adopté par Décision n° 06/CPM/2020 du 22 juillet 2020, un programme de rachat des titres publics sur le marché secondaire pour un montant plafonné à 600 milliards, à raison de 100 milliards par Etat membre. Ce programme de rachats ponctuels et ciblés des titres publics a pris fin en septembre 2021, avec un taux d'utilisation de l'enveloppe allouée de 71,7 %. Au 31 décembre 2023, l'encours des titres rachetés, compte tenu des tombées d'échéances, est revenu à 233,6 milliards, contre 266,5 milliards un an auparavant. Il est réparti par Etat émetteur comme suit : 13,2 milliards pour le Cameroun, 82,4 milliards pour le Congo, 66,5 milliards pour le Gabon, 47,1 milliards pour la Guinée Equatoriale et 24,4 milliards pour le Tchad.

1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

1.1.2.1. Interventions de la BEAC

Entre décembre 2022 et décembre 2023, le compartiment des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire a été marqué par (i) l'arrêt des injections hebdomadaires de liquidités au titre de l'opération principale en faveur

des reprises de liquidités hebdomadaires, et (ii) la poursuite des opérations de ponction de liquidités de maturité longue autorisées par le CPM dans sa Décision n°02/CPM/2021 du 28 juin 2021. Le but visé par ces mesures était de tendre vers une gestion de la liquidité fondée sur la prévision des facteurs autonomes de la liquidité bancaire.

a) Ponctions de liquidité

Au cours de l'année 2023, les ponctions de liquidités à travers l'opération principale de reprise de liquidité (OPRL) et l'opération de reprise de liquidité de maturité longue (ORLML) ont été effectuées. Le volume global des ponctions de liquidité réalisées par la Banque Centrale est revenu d'une moyenne de 109,8 milliards en décembre 2022 à 18,5 milliards en décembre 2023, avec un pic de 240,7 milliards atteint en septembre 2023.

S'agissant de l'OPRL, quarante-quatre (44) appels d'offres hebdomadaires à taux multiples ont été lancés, dont neuf (9) déclarés infructueux. Le volume moyen de liquidités mis en adjudication au cours de ces appels d'offres s'est établi à 76,3 milliards en décembre 2023, contre un montant nul en décembre 2022, avec un pic à 150 milliards, proposés de juillet à octobre 2023. L'encours

moyen en décembre 2023 s'est situé à 12,7 milliards, contre aucun encours en décembre 2022, après avoir atteint un pic de 120,7 milliards en septembre 2023. Pour ce qui concerne le coût de ces liquidités, le taux maximum fixé par la Banque Centrale s'est porté à 1,25 % en décembre 2023, contre 0,75 % à la première opération.

En rapport avec l'ORLML en 2023, cinquante-un appels d'offres hebdomadaires ont été organisés, dont 23 déclarés infructueux, contre 34 opérations infructueuses enregistrées en 2022. Le montant mis en adjudication a été maintenu à 50 milliards entre décembre 2022 et décembre 2023, tandis que le taux fixe d'adjudication a doublé, passant à 1,50 % au 31 décembre 2023. L'encours moyen mensuel de ces reprises de liquidité a chuté de 109,8 milliards en décembre 2022 à 5,8 milliards un an plus tard.

Par ailleurs, il est utile de souligner que depuis le lancement des opérations de reprises de liquidité, seuls quatre (04) établissements de crédit de la Sous-région y ont participé.

b) Injections de liquidité

Au 31 décembre 2023, la moyenne mensuelle des avances octroyées par la Banque Centrale au système bancaire, toutes opérations confondues, s'est accrue à 924,8 milliards, contre 529,3 milliards un an plus tôt. Cette forte hausse est due à l'augmentation de la demande des établissements de crédit admis au compartiment des interventions de la Banque Centrale, y compris sur le Guichet Spécial de refinancement. Les injections de la BEAC sur le marché se sont présentées comme suit :

- Interventions au titre de l'opération principale d'injection de liquidité

En décembre 2023, aucun concours n'a été consenti par la Banque Centrale au système bancaire à travers l'opération principale d'injection de liquidité (OPIL),

contre un volume moyen de 49,8 milliards un an auparavant. La stratégie de gestion de la liquidité bancaire a consisté à réduire la taille des injections au titre de l'opération principale en vue d'atteindre l'allocation neutre de liquidité. Au moment de l'arrêt des injections en février 2023, le coût moyen des liquidités injectées (taux moyen pondéré des montants adjugés) s'est situé à 6,33 % contre 6,31 % à fin décembre 2022.

- Interventions au titre de la facilité de prêt marginal

Le volume moyen des avances au titre de la facilité de prêt marginal est passé de 423,6 milliards en décembre 2022 à 793,7 milliards en décembre 2023. Cet accroissement a été soutenu d'une part par la hausse des besoins de liquidités des établissements de crédit non couverts par l'OPIL, et d'autre part par la forte demande émanant des banques en situation de dépendance au refinancement de la Banque Centrale. En décembre 2023, ces concours ont bénéficié principalement à des banques implantées au Cameroun (40,9 %), au Gabon (34,3 %) et au Tchad (18,7 %).

- Guichet Spécial de refinancement des crédits à moyen terme irrévocables

Le volume moyen des avances accordées par l'Institut d'Émission pour le refinancement des crédits d'investissements productifs, à travers le Guichet Spécial de refinancement, a augmenté de 59,1 milliards en 2022 à 77,5 milliards en 2023, en rapport avec la mise en place de nouveaux crédits. Ces concours ont bénéficié à la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et à deux établissements de crédit implantés au Cameroun.

- Autres interventions de la BEAC

Au cours de la période sous revue, des établissements de crédit ont également sollicité des avances intra-journalières

⁵ Ces titres avaient été émis dans le cadre du plan de riposte à la crise Covid-19.

auprès de la Banque Centrale, avec un pic moyen de 725 milliards atteint en novembre 2023. En dehors de l'avance intra-journalière, aucune autre intervention de la BEAC n'a été déclenchée.

1.1.2.2 Marché interbancaire

a) Transactions interbancaires

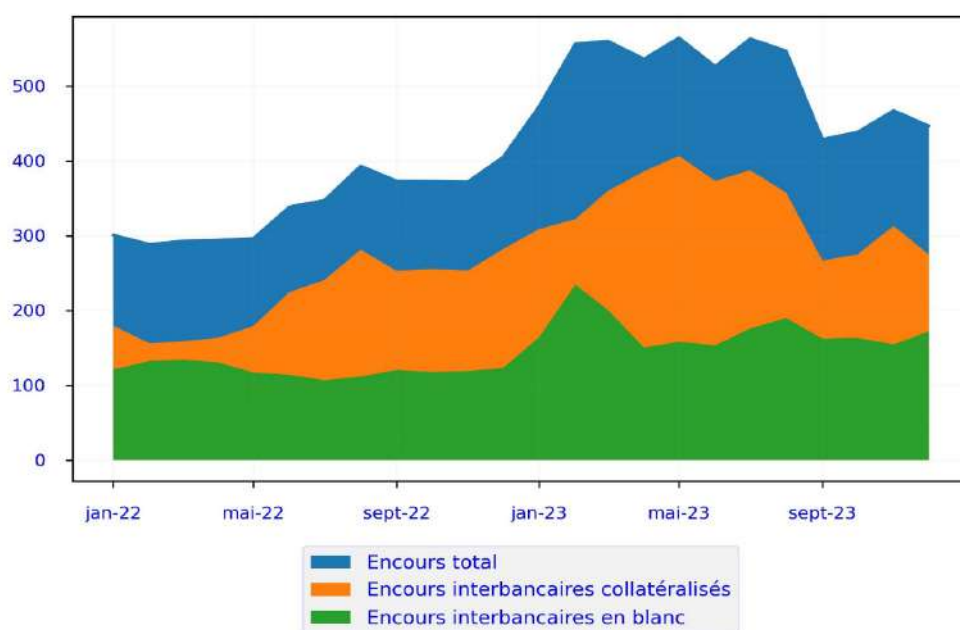
En décembre 2023, l'encours moyen mensuel des transactions interbancaires a connu une légère hausse, pour se situer à 446,8 milliards contre 404,9 milliards un an auparavant. Entre décembre 2022 et décembre 2023, l'encours moyen des opérations en blanc est passé de 123 milliards à 171,9 milliards, tandis que celui des opérations de pension-livrée est revenu de 281,8 milliards à 274,9 milliards.

La dynamique observée sur le compartiment interbancaire résulte, entre autres, de la maîtrise graduelle par les

établissements de crédit des différentes réformes introduites dans le nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire de la Banque Centrale, notamment les mesures visant à restaurer la confiance entre les acteurs de marché. En effet, au cours de la période de référence, une densification du réseau interbancaire a été observée, avec le nombre de participants passant de 32 à 48 établissements de crédit. Ces derniers sont répartis dans toute la CEMAC et appartiennent à différents groupes bancaires. Par ailleurs, 205 opérations d'un montant total de 1 148,6 milliards ont été enregistrées en décembre 2023 contre 164 opérations identifiées un an plus tôt pour un volume cumulé de 573,9 milliards.

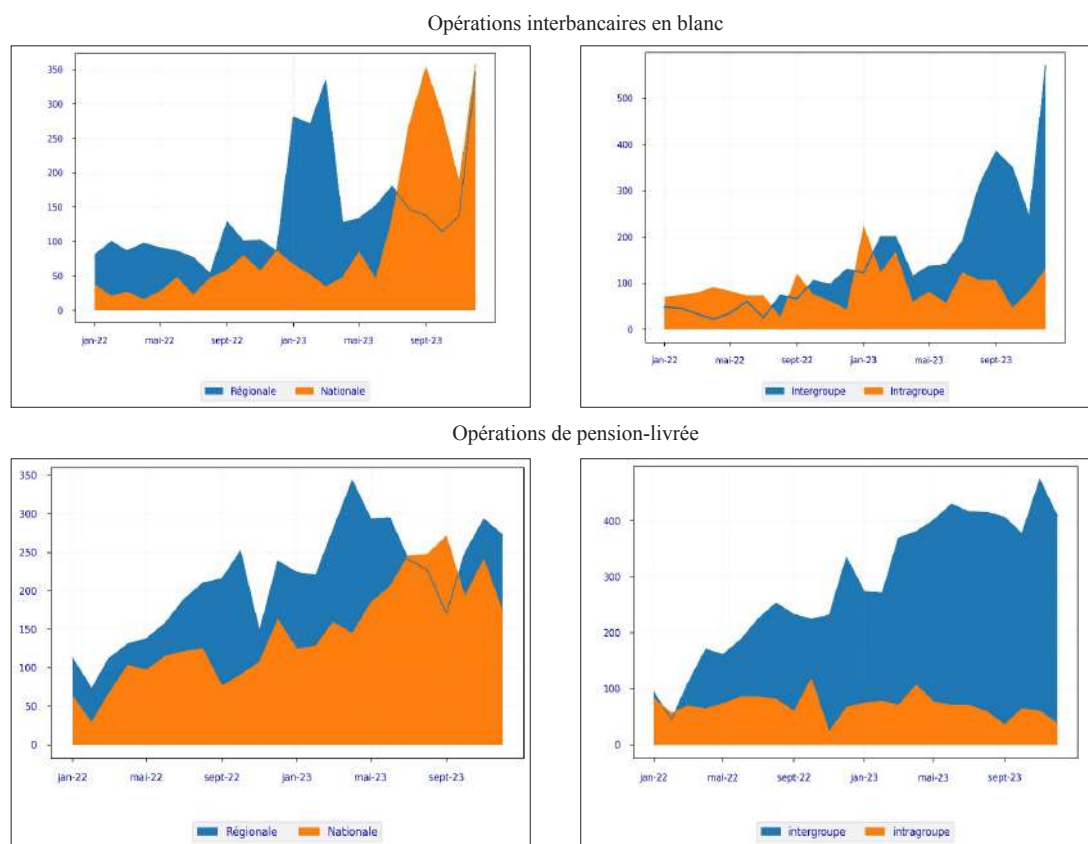
Le graphique 14 rapporte que la dynamique du marché interbancaire a été globalement haussière en 2023, malgré un léger fléchissement observé en septembre 2023 à 429 milliards.

Graphique 14 : Évolution mensuelle de l'encours des opérations interbancaires (2021 -2023)



Source : BEAC

Graphique 15 : Évolution mensuelle des opérations interbancaires



Source : BEAC

b) Taux d'intérêt interbancaires

Entre décembre 2022 et décembre 2023, les taux d'intérêt pratiqués ont oscillé entre 0,50 % et 8,50 % pour les opérations en blanc et entre 4,00 % et 7,00 % pour les opérations de pension-livrée. En décembre 2023, le taux interbancaire moyen pondéré des opérations en blanc (TIMP à 7 jours), indicateur de référence pour le cadre opérationnel de la politique monétaire, s'est établi à une moyenne mensuelle de 6,86 %, contre 5,87 % un an plus tôt, tandis que celui des opérations de pension-livrée s'est situé en moyenne à 5,66 %, contre 6,06 % l'année précédente.

1.2. Emission monétaire

1.2.1. Encaisses et circulation fiduciaire

Conformément à la Résolution n°01 du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale du 07 novembre 2022, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a mis en circulation une nouvelle gamme de billets BEAC (Type 2020), le 15 décembre 2022, constituée des coupures de 10 000 F, 5 000 F, 2 000 F, 1 000 F et 500 F. La primo-émission de cette gamme a porté sur 199,4 millions de coupures toutes dénominations confondues, portant ainsi, le niveau

moyen des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque Centrale à 4 115,4 milliards au 31 décembre 2022. Un an après la mise en circulation de cette nouvelle gamme, le niveau global des encaisses de billets et pièces s'est chiffré en net recul à 3 783,2 milliards.

S'agissant des billets et pièces mis en circulation dans la CEMAC, le montant global au 31 décembre 2023 s'est établie à 4 744,8 milliards, contre 4 373,0 milliards au 31 décembre 2022.

Une analyse par pays de la circulation fiduciaire atteste d'une augmentation des billets et pièces en circulation dans tous les Etats membres : Cameroun (10,4 %), Gabon (8,3 %) ; Congo (8,1), Centrafrique (7,6 %), Tchad (7,3 %) et Guinée Equatoriale (3,3 %).

Le montant des versements des billets s'est élevé à 6 501,0 milliards en 2023, contre 5 843,3 milliards en 2022. En volume, la plus forte progression a été observée à Brazzaville avec 16,0 %, suivie de Yaoundé avec 15,1 %, de Libreville avec 12,0 %, de Douala avec 11,9 %, de N'Djaména avec 10,5 % et de Bafoussam avec 8,2 %. En ce qui concerne les pièces de monnaie, la BEAC a enregistré un versement en nombre de 235 291 pièces d'une valeur de 112,7 millions provenant des banques et comptaibles publics.

Les prélèvements des billets et pièces se sont situés à 6 954,0 milliards en 2023, contre 6 245,7 milliards en 2022. Tous les pays de la CEMAC ont connu une nette progression des prélèvements des banques et comptaibles publics, mais à des proportions différentes. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées à Brazzaville (16,3 %), N'Djaména (14,3 %), Libreville (14,1 %) et Yaoundé (13,3 %).

1.2.2. Activités des salles de tri

Au cours de l'année 2023, les activités de tri des billets issus des versements des banques et comptaibles publics ont porté sur un volume de 883,8 millions de coupures toutes dénominations confondues, pour une valeur de 6 682,3 milliards, contre 975,2 millions de coupures l'année précédente. Cette diminution s'explique principalement par la mise en circulation des billets de la nouvelle gamme type 2020 avec des substrats qui ont rallongé les délais de retour de circulation.

A l'issue du tri en qualité, 480,5 millions de billets valides d'une valeur de 3 965,5 milliards ont été dégagés, contre 403,4 millions de billets usés valant 2 716,8 milliards, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 53,5 % en 2023 contre 69,1 % en 2022.

1.3 Gestion des réserves de change

Les réserves de change de la BEAC sont constituées des encaisses en devises, des avoirs placés au Compte d'opérations et des avoirs en devises auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires.

1.3.1 Position de change

Les réserves de change de la BEAC se sont contractées à 6 783 milliards (10,34 milliards EUR) au 31 décembre 2023, contre 6 961 milliards (10,61 milliards EUR) un an plus tôt, pénalisées essentiellement par l'accroissement des transferts nets sortants des agents économiques de la CEMAC.

Les Avoirs Extérieurs à Vue (Avoirs au Trésor Français, Billets étrangers et Correspondants hors Zone d'Emission) ont enregistré une baisse de 876 milliards (-15,3 %) pour ressortir à 4 856 milliards à fin décembre 2023, en lien avec l'accroissement des besoins nets en devises des agents économiques de la CEMAC

et l'augmentation de l'allocation du portefeuille obligataire.

Les Autres Avoirs Extérieurs en Devises Convertibles, composés de la position auprès des autres correspondants de la Salle des Marchés et des portefeuilles de titres obligataires sont ressortis à 1 482 milliards au 31 décembre 2023, contre 688 milliards un an auparavant.

Le Stock d'Or de la BEAC est demeuré stable à 201 903,398 onces, avec une valeur de 249 milliards au 31 décembre 2023, soit un accroissement de 10,9 % en glissement annuel. Cette hausse résulte de l'évolution du cours croisé EUR/XAU de l'once qui s'est établi à EUR 1 878,52 au 31 décembre 2023, contre EUR 1 693,35 un an auparavant.

Les Avoirs au FMI (Avoirs en DTS et Position en Tranche de Réserves) sont ressortis à 196 milliards au 31 décembre 2023, en baisse de 37,8 % par rapport à la situation à fin décembre 2022, en lien essentiellement avec les utilisations des allocations de DTS par les États membres.

Le taux de centralisation des Avoirs au Compte d'Opérations est revenu à 77,9 % en décembre 2023, contre 91,53 % un an plus tôt. Cette contraction du taux de centralisation s'explique par un accroissement du niveau du poste des Autres avoirs extérieurs en devises.

1.3.2. Résultats de la Salle des Marchés

Les résultats de la gestion des réserves de change ont affiché une progression de 256,5 % sur l'exercice 2023 par rapport à 2022 et sont ressortis à 263,97 milliards. Le résultat opérationnel des activités de la salle des marchés en 2023 s'est établi à 66,16 milliards, en hausse de 185,2 % comparativement à celui constaté en 2022. Les rendements financiers et comptables annuels se sont élevés respectivement à 9,67 %

et 9,52 %, contre 6,62 % et 7,02 % pour l'année précédente.

Le résultat financier s'est amélioré de 49,09 milliards, pour se situer à 50,84 milliards à fin 2023, en lien avec le rendement exceptionnel du résultat comptable, bien que les moins-values latentes constatées sur les titres obligataires du portefeuille HTCS restent significatives (- 15,32 milliards).

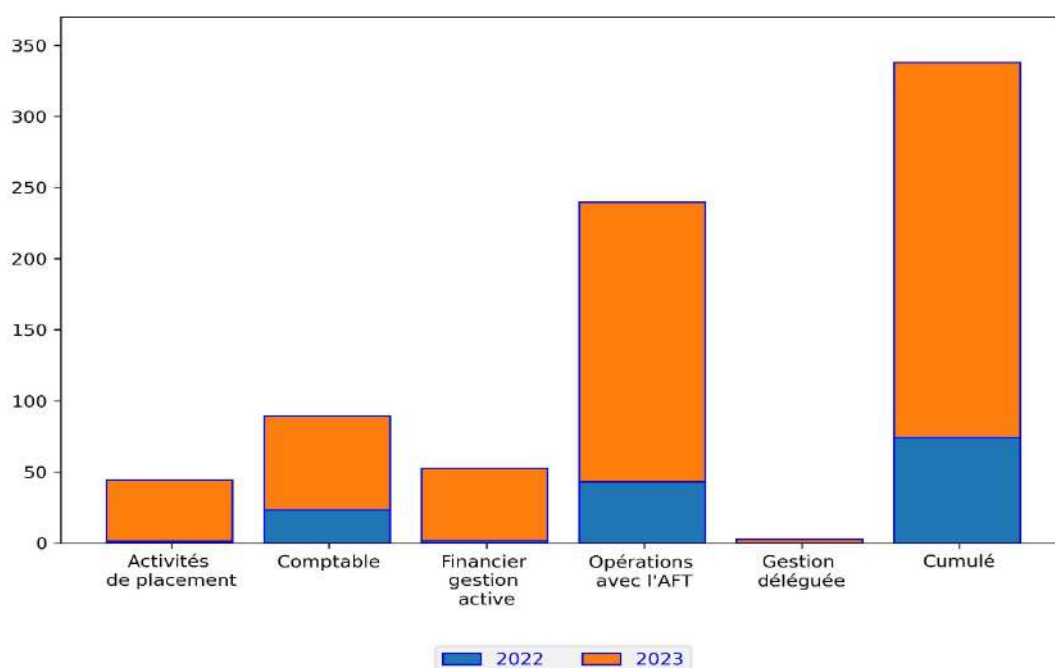
Les avoirs placés auprès de l'Agence France Trésor (AFT) ont dégagé un résultat de 196,70 milliards en 2023, contre 49,92 milliards en 2022, en lien avec l'amélioration du niveau moyen des avoirs logés dans le Compte d'Opérations et les augmentations successives, sur la période, des principaux taux directeurs de la BCE qui rémunèrent les avoirs en Compte d'Opérations et en Compte Spécial de Nivellement.

Le résultat de l'activité de placement de l'or est ressorti à 116,65 milliards à fin 2023, contre 100,34 milliards au terme de l'exercice précédent. Il est essentiellement constitué de la réévaluation au *mark-to-market* du stock d'or sur la période, comptabilisée en capitaux propres dans les autres éléments du résultat global pour 116,49 milliards.

Conformément au Plan Stratégique de la BEAC et aux Décisions du Comité d'Investissement portant sur la redynamisation de la gestion des réserves de change, la BEAC a adhéré au programme de partenariat et de gestion des réserves (*Reserves Advisory and Management Partnerships, programme RAMP*).

Il s'agit d'un programme proposé par la Banque Mondiale aux banques centrales et institutions financières internationales, sous forme de gestion déléguée de portefeuille. Ainsi, une allocation globale de 200 millions USD a été mise à la disposition de la Banque Mondiale pour la constitution d'un portefeuille de titres HTCS libellé en USD. Le résultat comptable du portefeuille ainsi constitué sur la période s'est élevé à 2,90 milliards.

**Graphique 16 : Evolution des résultats de la Salle des marchés
(2022- 2023)**



Source : BEAC

1.3.3. Gestion des risques

En 2023, le suivi des risques liés à la gestion des réserves de change a été mené conformément à (i) l'article 32.20 des Statuts de la BEAC relatif aux principes clés de liquidité, sécurité et rendement pris dans cet ordre de priorité, et (ii) la Politique d'Investissement et de Contrôle des Risques (Directives) validée par le Conseil d'Administration. Ces textes sont centrés sur le caractère imprévisible de l'environnement financier et visent à minimiser les conséquences négatives potentielles de l'évolution des marchés financiers sur les réserves de change de la CEMAC.

Le suivi des risques liés à la gestion des réserves de change a consisté en l'analyse continue du risque de liquidité, du risque de marché (risques de change et de taux), du risque de crédit (pour les contreparties et émetteurs) et des risques opérationnels.

Plus spécifiquement, pour ce qui est de la gestion du risque de liquidité en 2023, sur chaque décade de mois, le taux de centralisation des avoirs au Compte

d'Opérations a été respecté. Par ailleurs, le niveau des réserves de change proche du seuil cible a permis à la SDM de constituer un portefeuille d'investissement.

S'agissant du risque de marché, les limites fixées par les organes de décision de la BEAC (*Value-at-Risk de change*, *Value-at-Risk de taux et duration*) ont permis de les atténuer et de contenir notamment les effets de la hausse des taux des banques centrales sur les portefeuilles de la SDM.

Pour ce qui est de la gestion du risque de crédit, suivi à partir des ratings, des *spreads de Credit Default Swap* (CDS) et des limites d'engagement fixées par les organes de décision de la BEAC pour les contreparties et émetteurs autorisés de la Salle des Marchés, l'année a été marquée par un ralentissement de la croissance économique mondiale, avec un impact négatif sur la solidité financière des sociétés financières et non financières. Par conséquent, certains émetteurs et contreparties ont été suspendus des opérations de la Salle des Marchés de la BEAC.

1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement

1.4.1 Systèmes de traitement automatisés

En 2023, la place financière de la CEMAC comptait soixante-dix (70) participants sur le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et soixante-huit (68) sur le Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), dont les six Directions Nationales de la BEAC et les six Trésors nationaux. Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la Zone d'émission durant la période sous-revue.

1.4.2 Déroulement des échanges sur SYGMA

SYGMA est opérationnel depuis le 19 novembre 2007 et compte au 31 décembre 2023 soixante-dix (70) participants, dont la BEAC et les six Trésors publics nationaux.

SYGMA a traité 399 804 opérations pour un montant total de 355 651,4 milliards, en baisse de 32,3 % en volume et 50,3 % en valeur par rapport à l'année précédente.

Tableau 20 : Récapitulatif des opérations SYGMA annuel 2023-2022

Types de participants	MT 103		MT 202		MT 103 + MT 202	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Participants Banques & E.F	136 901	29 860 043 580 276	71 070	28 613 111 239 704	207 971	58 473 154 819 980
Participants BEAC	32 229	9 211 490 544 322	159 604	287 966 732 287 324	191 833	297 178 222 831 646
TOTAL 2023	169 130	39 071 534 124 598	230 674	316 579 843 527 028	399 804	355 651 377 651 626
TOTAL 2022	160 197	34 354 468 252 152	430 332	681 423 420 678 541	590 529	715 777 888 930 693
Variation	5,58%	13,73%	- 46,40%	- 53,54%	- 32,30%	- 50,31%

Source : BEAC

- Déroulement des opérations sur GIMACPAY

L'interopérabilité monétique dans la CEMAC est assurée pour l'instant par le réseau GIMACPAY du GIMAC, qui dispose d'un centre de traitement monétique gérant l'interopérabilité des cartes de paiement et des transferts de fonds.

Les opérations de compensation de GIMACPAY sont réglées dans SYGMA. Ainsi, pour 2023 il est enregistré une valeur de 654,119 milliards pour un volume de 12 578 opérations contre 394,459 milliards pour un volume de 12 803 opérations en 2022. Il est important de préciser que la hausse de la variation des valeurs en fin 2023 s'ex-

plique par l'augmentation des opérations domestiques par carte.

- Les opérations du Dépositaire Central Unique des Titres (DCUT)

La BEAC est la Banque de Règlement des opérations de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et de la Cellule de Règlement et de Conservations des Titres publics (CRCT).

- Opérations de la BVMAC

Les opérations de la BVMAC se règlent également dans SYGMA. En 2023, ces opérations se sont chiffrées à 207,329 milliards pour un volume de 467 opérations contre 173,829 milliards pour un volume de 300 opérations l'an-

née dernière. Cette hausse des variations s'explique par le remboursement du capital et des intérêts sur les emprunts obligataires émis par les États de la CEMAC.

- Opérations de la CRCT

La BEAC gère la CRCT dont les opérations sont réglées sur la plateforme SYGMA. En 2023, la CRCT a enregistré 8 180 opérations pour une valeur de 67 124,925 milliards contre 12 557 opérations pour un montant de 12 905,826 milliards en 2022. Cette variation positive en valeur contrastant avec la baisse du volume des opérations s'explique par les débits d'office du compte des participants des produits encaissés par la BEAC sur les « opérations sur Titres ».

1.4.3 Déroulement des échanges sur SWIFT

La messagerie SWIFT est utilisée par la BEAC depuis le 1^{er} juillet 1998. Le Service des Règlements Internationaux de la DSMP effectue trois types de transferts :

- les transferts ordonnés par les Directions Nationales pour le compte des banques commerciales, Trésors Nationaux, comptables publics et assimilés, institutions régionales et internationales ;
- les transferts ordonnés par la BEAC pour son propre compte (transferts des Services Centraux) ; et
- les transferts privés à caractère social des agents du Siège.

Transferts émis et reçus par les participants BEAC

En 2023, l'ensemble des Centres de la BEAC ont émis 33 764 transferts pour un montant de 13 171 952,85 millions vers la Banque de France, contre 26 857 transferts d'une valeur de 10 126 652,34 millions en 2022.

Ils ont reçu de la Banque de France 21 240 ordres de paiement d'une valeur de 6 464 908,42 millions en 2023 contre 20 197 ordres pour un montant de 7 338 854,71 millions l'année dernière.

Transferts émis et reçus par les participants hors BEAC

Les institutions financières de la CEMAC ont transmis via le réseau SWIFT, 760 379 ordres pour un montant de 33 113 243 millions à leurs différents correspondants, contre 586 911 ordres d'une valeur de 12 557 272 millions en 2022.

Ces institutions financières ont reçu de leurs différents correspondants 670 118 opérations d'un montant de 181 403 321 millions en 2023, contre 776 896 d'une valeur de 99 931 405 millions pour l'année dernière.

1.4.4 Déroulement des échanges sur SYSTAC

En 2023, SYSTAC comptait 70 participants, incluant les six Directions Nationales de la BEAC et les six Trésors Publics nationaux (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine et Tchad).

Tableau 21 : Récapitulatif des opérations SYSTAC annuel 2023

Pays	2023						Variation	
	Chèques		Virements		Total opérations		Nombre	Montant
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
Cameroun	492 669	1 746	9 439 036	7 747	9 931 705	9 492	3,21%	5,32 %
Tchad	22 497	158	1 396 789	842	1 419 286	1 000	2,77%	10,18 %
RCA	14 929	32	607 968	172	622 897	204	5,61%	- 4,66 %
Congo	173 085	1 036	1 920 232	1 471	2 093 317	2 507	7,33%	15,73 %
Gabon	293 656	1 489	2 189 396	2 520	2 483 052	4 009	5,00%	2,98 %
Guinée Eq.	17 899	132	105 604	196	123 503	328	4,16%	3,54 %
CCR*	10 270	558	157 906	1 204	168 176	1 762	15,00%	18,28 %
Total	1 025 005	5 150	15 816 931	14 153	16 841 936	19 303	4,14%	7,23 %

Source : BEAC

En 2023, 16 841 936 opérations ont été enregistrées dans le système pour un montant de 19 302,5 milliards, contre 16 173 052 pour une valeur de 18 000,5 milliards en 2022.

Par contre, les virements ont augmenté de 48 % en nombre et 42% en montant en 2023, par rapport à 2022 où le nombre de virements enregistrait une variation de 46 % pour une variation en volume de 39 %.

1.4.3 Incidents de paiement

En 2023, le montant global des chèques rejetés pour les motifs « absence ou insuffisance de provision » a atteint 133,1 milliards pour 17 464 Chèques, contre 105,7 milliards pour 16 862 chèques en 2022. Ainsi, la valeur des impayés a augmenté de +25,91 % ainsi que leur volume de + 3,57 %. De même, les incidents en 2023 ont augmenté par rapport à l'année 2022 où l'on constate dans les variations, un volume de 51,00 % des incidents pour une valeur, en hausse de 56,00 %.

Tableau 22 : Nombre d'incidents de paiement (2022-2023)

PAYS	2022		2023		Variation			
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	%	Montant	%
Cameroun	7 864	41 478 586 175	8 331	47 397 142 630	467	5,94 %	5 918 556 455	14,27 %
Tchad	151	833 390 853	167	1 955 357 712	16	10,60 %	1 121 966 859	134,63 %
RCA	217	626 788 546	190	742 252 221	- 27	- 12,44 %	115 463 675	18,42 %
Congo	2 999	14 459 233 505	3 295	19 778 456 024	296	9,87 %	5 319 222 519	36,79 %
Gabon	4 972	21 275 719 586	4 508	23 390 034 838	- 464	- 9,33 %	2 114 315 252	9,94 %
Guinée Eq.	171	1 137 167 569	206	1 431 690 703	35	20,47 %	294 523 134	25,90 %
CCR*	488	25 906 590 879	767	38 415 256 224	279	57,17 %	12 508 665 345	48,28 %
Total	16 862	105 717 477 113	17 464	133 110 190 352	602	3,57 %	27 392 713 239	25,91 %

Source : BEAC

1.5. Stabilité financière

1.5.1. Système bancaire

Au 31 décembre 2023, le système bancaire de la CEMAC compte 54 banques en activité. Elles sont réparties au Cameroun (18 banques), en République Centrafricaine (4 banques), au Congo (10 banques), au Gabon (7 banques), en Guinée Equatoriale (5 banques) et au Tchad (10 banques).

a) Indicateurs d'activité des banques de la CEMAC

- Evolution de l'intermédiation bancaire

Les dépôts collectés ont augmenté de 11,1 % en variation annuelle, se situant à 16 631 milliards (74,2 % du total du bilan) à fin décembre 2023.

Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 11 742 milliards, en hausse de 10,5 % par rapport à décembre 2022. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 13,5 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date pour s'établir à 1 398 milliards. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 10 344 milliards (46,2 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 10,1 %.

La part des créances en souffrance dans les crédits bruts est revenue à 16,0 % (soit un volume de 1 879 milliards), contre 18,5 % douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est légèrement améliorée, comparée à la situation qui prévalait en décembre 2022. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 74,4 % contre 62,6 % en décembre 2022.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 160,8 %, contre 159,4 % en décembre 2022. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 6 287 milliards, contre 5 579 milliards en décembre 2022.

Les banques de la CEMAC ont dégagé un excédent des capitaux permanents de 817 milliards par rapport aux valeurs immobilisées à fin décembre 2023, contre 869 milliards un an auparavant.

L'excédent de trésorerie a augmenté de 9,7 % en variation annuelle pour se situer à 7 481 milliards (33,4 % du total du bilan) à fin décembre 2023.

L'évolution de l'ensemble des agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC de fin décembre 2019 à fin décembre 2023 est présentée dans le tableau 23.

Tableau 23 : Évolution des principaux agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC

Valeurs	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23
Dépôts de la clientèle	10 394 378	11 479 845	12 770 358	14 765 721	16 631 080
Crédits bruts	8 442 075	9 035 893	9 955 932	10 495 175	11 742 297
Créances en souffrance	1 782 982	1 914 128	1 935 881	1 917 931	1 879 413
Prov. dépréc. créances clientèle	992 775	1 129 414	1 231 116	1 198 757	1 398 216
Crédits nets	7 449 300	7 906 479	8 724 816	9 296 418	10 344 081
Valeurs immobilisées	1 266 667	1 460 443	1 656 797	1 645 990	1 815 810
Excédent de trésorerie	3 701 773	4 233 967	4 801 360	6 771 425	7 480 717
TOTAL BILAN CEMAC	14 092 776	15 218 970	18 179 749	19 846 825	22 401 176

Source : CERBER

- Evolution des dépôts de la clientèle

Les ressources à vue (y compris les comptes d'épargne sur livrets) ont enregistré une augmentation de 12,2 % par rapport à décembre 2022. Elles se sont établies à 12 648 milliards, soit 76,0 % des dépôts collectés contre 75,3 % douze mois plus tôt. Constituées des comptes à

terme et des comptes de dépôts à régime spécial (bons de caisse notamment), les ressources à terme collectées auprès de la clientèle ont atteint 3 171 milliards, soit 19,1 % du total des dépôts contre 18,6 % à fin décembre 2022. Elles sont en augmentation de 14,0 % par rapport au niveau de l'année 2022 à la même date.

Tableau 24 : Évolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC (en millions)

Valeurs	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23
Dépôts publics	1 098 976	1 167 529	1 279 179	1 404 884	1 926 909
Dépôts des entreprises publiques	534 207	621 462	808 060	853 041	926 206
Dépôts privés	7 850 726	8 724 330	9 494 558	10 782 787	11 946 529
Dépôts des non-résidents	269 214	304 520	431 163	814 919	1 018 705
Dépôts non ventilés	641 250	662 002	757 398	910 092	812 732
Dépôts de la clientèle	10 394 373	11 479 843	12 770 358	14 765 723	16 631 080

Source : CERBER

- Évolution des emplois de la clientèle

Les crédits aux administrations publiques sont ressortis à 1 104 milliards, soit 9,4 % du total des crédits bruts, une proportion identique à celle de décembre 2022. En valeur absolue, ils sont en expansion de 10,9 % par rapport à décembre 2022. Les crédits aux entreprises publiques se sont établis à

1 002 milliards, soit 8,5 % des crédits distribués contre 6,6 % douze mois plus tôt. En valeur absolue, ils ont progressé de 42,4 % comparés à la situation de décembre 2022. Quant aux crédits au secteur privé, ils ont progressé de 6,8 % à 8 705 milliards, et ont représenté 74,1 % du total des crédits bruts contre 76,7 % douze mois plus tôt.

**Tableau 25 : Évolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC
(en millions)**

Valeurs	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23
Crédits à l'Etat	880 744	1 109 635	1 091 506	991 736	1 104 117
Crédits aux entreprises publiques	371 741	520 997	639 473	703 224	1 002 234
Crédits au secteur privé	6 611 745	6 782 871	7 450 376	8 026 946	8 704 873
Crédits aux non-résidents	356 352	411 144	563 458	518 885	622 559
Encours financier des crédit-bail	89 295	94 184	102 425	139 369	159 028
Autres créances	132 198	117 062	108 700	115 018	149 489
Total Crédits	8 442 075	9 035 893	9 955 938	10 495 178	11 742 297

Source : CERBER.

- Évolution de l'excédent de trésorerie

En 2023, les ressources de trésorerie se sont fixées à 2 184 milliards contre 1 612 milliards, douze mois auparavant. Elles sont constituées de ressources à terme à concurrence de 70,9 % et de ressources à vue à hauteur de 28,8 %, contre respectivement 65,9 % et 33,8 % en décembre 2022. Ajoutées à l'excédent des ressources clientèle, elles ont alimenté les emplois de trésorerie qui

sont ressortis à 9 665 milliards, dont 5,0 % d'emplois à terme et 41,0 % d'emplois à vue (y compris l'encaisse). Les valeurs des emplois de trésorerie étaient de 8 431 milliards, dont 8,2 % d'opérations à terme et 41,3 % d'opérations à vue.

Sur le plan des opérations avec la BEAC, elles se sont caractérisées par un placement net des banques primaires de 2 090 milliards en fin d'année, en diminution de 9,5 % par rapport au niveau de 2022.

**Tableau 26 : Evolution des opérations de trésorerie
(Montant en millions)**

Valeurs	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23
Caisse	349 395	423 349	447 572
Opérations à vue	2 885 684	3 055 044	3 513 694
Opérations au jour le jour et à terme	641 914	689 161	483 979
Titres de placement et de transaction	3 359 623	4 145 484	5 077 294
Créances en souffrance nettes	4 459	18 891	12 026
Créances rattachées	45 393	99 249	130 526
Emplois de trésorerie	7 286 468	8 431 178	9 665 091
Opérations à vue	1 251 030	544 976	629 424
Opérations au jour le jour et à terme	1 229 478	1 061 551	1 548 254
Dettes rattachées	4 600	5 382	6 696
Ressources de trésorerie	2 485 108	1 611 909	2 184 374
EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE	4 801 360	6 819 269	7 480 717

Source : CERBER

b) Situation prudentielle du système bancaire

Au plan de l'analyse prudentielle, sur les 53 banques figurant dans le champ d'analyse (sans changement par rapport à l'année précédente à la même date) :

- 36 banques ont été en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital minimum, contre 37 banques l'année précédente à la même date ;
- en matière de solvabilité, 35 banques ont extériorisé un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8,0 %, contre 36 l'année précédente à la même date ; le minimum réglementaire étant fixé à l'époque à 7 % des fonds propres nets ;
- dans le cadre des normes de division des risques, 45 banques sont parvenues à respecter la limite globale en maintenant en-dessous de l'octuple des fonds propres nets la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres comme l'année précédente à la même date, et 32 banques se sont conformées à la limite individuelle en n'entretenant pas de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire excédant

45 % des fonds propres nets contre 39 banques un an auparavant ;

- s'agissant de la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, 38 banques ont réalisé un ratio supérieur ou égal au minimum de 100 %, comme l'année précédente à la même date ;
- en ce qui concerne le rapport de liquidité, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois ont été supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour 41 banques contre 46 banques l'année précédente à la même date ;
- quant au respect du coefficient de transformation à long terme, 35 banques sont parvenues à financer à hauteur de 50 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes. Le nombre de banques en conformité était de 40 l'année précédente à la même date ;
- enfin, 39 banques ont maintenu la somme des engagements sur les actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel en-dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets, comme l'année précédente à la même date.

Tableau 27 : Nombre des banques en conformité avec les normes prudentielles

Ratios prudentiels	Décembre-22	Décembre 23
Capital minimum	37	36
Couverture des risques	38	40
Plafond global des risques	45	45
Plafond individuel des risques	39	32
Couverture des immobilisations	38	38
Rapport de liquidité	46	41
Coefficient de transformation	40	35
Engagements sur les apparentés	39	39
Adéquation des fonds propres	36	35

Source : CERBER

Au total, 35 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 36 banques l'année précédente à la même date). La norme prudentielle respectée par le plus grand nombre d'établissements de crédit est celle se rapportant à la limitation de la somme des grands risques. La norme relative au plafond individuel des risques a constitué celle à l'égard de laquelle il a été observé le plus grand nombre de banques en infraction.

1.5.2. Secteur de la microfinance

Au 31 décembre 2023, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 521 établissements (EMF) agréés et en activité, répartis entre le Cameroun (384), la République Centrafricaine (12), le Congo (46), le Gabon (18), la Guinée Equatoriale (2) et le Tchad (59).

A fin décembre 2023, le total bilan des établissements de microfinance de la CEMAC a augmenté de 11,0 % en variation annuelle pour ressortir à 1 946 milliards.

a) Indicateurs d'activité des micro-finances de la CEMAC

i) Évolution des dépôts de la clientèle

A fin décembre 2023, les dépôts collectés dans la CEMAC sont ressortis à 1 488,7 milliards. Le Cameroun et le Congo ont affiché les plus gros volumes des dépôts, avec des parts respectives de 62,0 % et 28,0 %.

Les ressources à vue se sont établies à 1 325,0 milliards et ont représenté 89,0 % des dépôts collectés à cette même date. En ce qui concerne les ressources à terme, elles sont ressorties à 163,0 milliards et n'ont représenté que 11,0 % du total des dépôts collectés.

ii) Évolution des emplois de la clientèle non financière

A fin décembre 2023, les crédits bruts à la clientèle se sont établis à 952,5 milliards. Les établissements du Cameroun et du Congo ont été les principaux contributeurs, avec respectivement 65,0 % et 23,0 % du total des crédits bruts distribués à cette date.

A fin 2023, les créances en souffrance sont ressorties à 163,3 milliards et ont représenté 17,1 % des crédits bruts. Hormis le Tchad qui a enregistré une baisse de 3,0 %, les autres pays de la CEMAC ont contribué à la formation de cet agrégat.

Les provisions constituées pour dépréciation des comptes de la clientèle ont été en hausse de 2,0 % et sont passées à 76,8 milliards pour une couverture des créances en souffrance à hauteur de 47,0 %. Le Cameroun et le Tchad ont enregistré des baisses de provisions respectives de 3,0 % et 1,0 %. Les provisions des autres pays de la CEMAC ont été en hausse de 72,0 % au Congo, 35,0 % en République Centrafricaine et 10,0 % au Gabon.

Les crédits nets ont progressé de 7,0 % sur la période d'analyse, passant à 875,7 milliards à fin décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette s'est élevée à 688 milliards, en hausse de 14,0 % par rapport au niveau de 2022. Le Congo et le Cameroun ont extériorisé à eux deux les excédents de trésorerie les plus importants de la CEMAC, avec des contributions respectives de 47,9 % et 44,1 %.

A fin décembre 2023, les emplois de trésorerie ont été constitués notamment des comptes à vue et à terme auprès des

correspondants (87,0 %), des avoirs en caisse (9,0 %) et des titres de placement et de transaction (4,0 %). Les ressources de trésorerie quant à elles se sont chif-

frées à 25 milliards à la même date. Elles ont été constituées essentiellement des comptes à vue et à terme d'autres banques et établissements financiers.

b) Situation prudentielle des établissements de microfinance

Il ressort de l'examen du reporting réglementaire SESAME effectué par les EMF déclarants à fin décembre 2023, les faits ci-après :

- 37 % des EMF de première catégorie ont été en infraction vis-à-vis de la norme relative à la constitution du fonds de solidarité, en violation du règlement COBAC EMF 2002/05 relatif aux conditions de constitution du fonds de solidarité ;
- le ratio de couverture des immobilisations de 20 % des EMF a été

inférieur au minimum réglementaire de 100,0 % prescrit par le règlement COBAC EMF 2002/09 relatif à la couverture des immobilisations ;

- le ratio de couverture des risques de 10 % des EMF a été inférieur au minimum réglementaire de 10 % prescrit par le règlement COBAC EMF 2002/07 relatif à la couverture des risques ;
- 12 % des EMF ont affiché un rapport de liquidité inférieur au minimum réglementaire de 100 % fixé par le règlement COBAC EMF 2002/14 relatif à la liquidité des EMF, et

**Tableau 28 : Évolution du total bilan par pays
(Décembre 2019-Décembre 2023)**

Pays	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Variation à 1 an
Cameroun	789 185	745 196	798 033	1 030 168	1 125 002	9 %
Centrafrique	52 529	40 911	32 523	38 769	34 369	-11 %
Congo	525 708	368 027	442 357	515 497	597 962	16 %
Gabon	114 244	110 309	124 817	141 580	158 612	12 %
Guinée Equat.	2193	287	337	ND	2 448	-
Tchad	30 290	26 161	24 741	29 619	27 598	- 7 %
Total CEMAC	1 514 149	1 290 890	1 422 808	1 755 633	1 945 990	11 %

Sources : SESAME

**Tableau 29 : Évolution des principaux agrégats bilanciaux
des établissements de microfinance
(Décembre 2019- Décembre 2023)**

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Variation à 1 an
Dépôts	828 460	977 579	1 075 989	1 306 007	1 488 716	14 %
Crédits bruts	531 086	656 535	716 448	891 926	952 462	7 %
Créances en souffrance	95 337	126 803	109 581	146 157	163 308	12 %
Provisions constituées	65 439	77 599	71 481	75 568	76 796	2 %
Crédits nets	465 647	578 936	644 967	816 358	875 666	7 %
Valeurs immobilisées	75 724	114 582	115 827	147 532	166 101	13 %
Trésorerie nette	427 232	444 794	514 858	605 390	688 343	14 %

Sources : SESAME

- 11 % des EMF ont extériorisé un ratio de division des risques supérieurs aux maximums réglementaires de 15 % et 25 % fixés par le règlement COBAC EMF 2002/08 relatif à la division des risques.

1.5.3. Marchés des capitaux de la CEMAC

1.5.3.1. Marché des titres publics émis par adjudication

Le marché des valeurs du Trésor s'est caractérisé par une poursuite du dynamisme des opérations sur les marchés primaire et secondaire et un accroissement des coûts des émissions pour l'ensemble des instruments mobilisés par les Trésors publics. La dynamisation de ce marché se poursuit avec l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds Monétaire International (AFRITAC-Centre), la Banque

Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

a) Marché primaire

En 2023, les Trésors publics ont levé 4 084,80 milliards, à travers 352 adjudications, dont 226 en bons du Trésor assimilables (BTA) pour 2 277,5 milliards et 126 en obligations du Trésor assimilables (OTA) pour 1 807,3 milliards. Ces ressources mobilisées par les Trésors publics ont augmenté de 28,1 % par rapport à l'année 2022, et représentent près de 18,5 % du cumul des ressources levées sur le marché des titres publics depuis son lancement en 2011.

Les émissions de titres à moyen et long terme (OTA) ont progressé de 16,8 % pour atteindre un montant global de 1 807,3 milliards levés en 2023.

Tableau 30 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA (en millions)

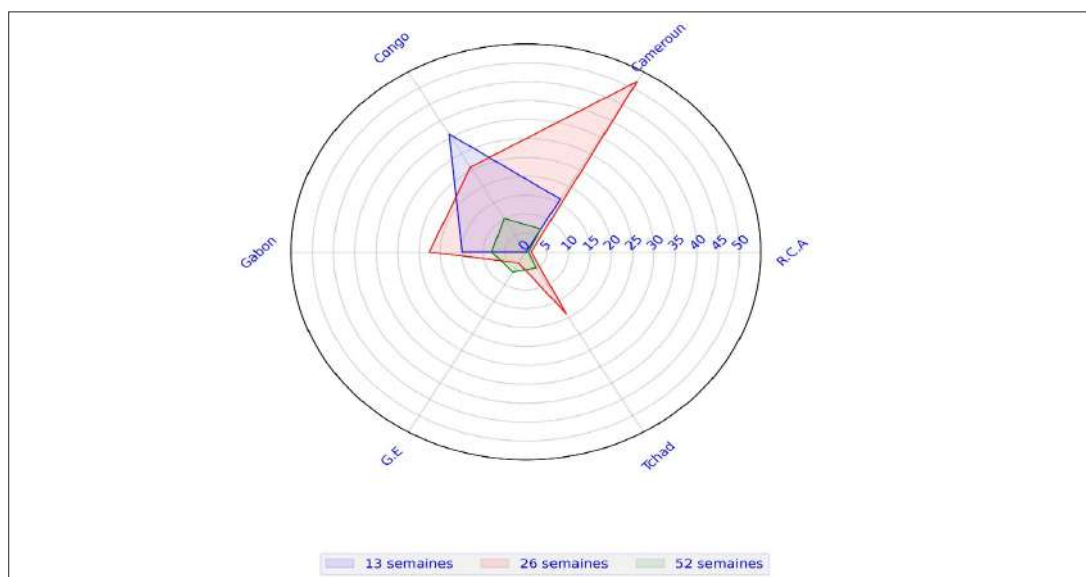
	2019	2020	2021	2022	2023
BTA	2 031 325	2 056 065	2 145 545	1 641 651	2 277 546
Cameroun	403 010	413 918	479 020	373 700	751 804
Congo	218 112	161 715	339 509	392 778	721 485
Gabon	672 331	661 433	576 991	477 746	454 640
Guinée Equatoriale	170 131	251 469	193 148	125 075	95 168
République Centrafricaine	19 000	19 000	15 500	5 000	17 675
Tchad	548 741	548 530	541 377	267 352	236 774
OTA	540 186	1 497 708	1 657 117	1 546 842	1 807 257
Cameroun	240 205	360 713	355 999	260 167	106 560
Congo		15 808	33 275	46 347	104 983
Gabon	153 500	421 750	493 675	576 509	953 211
Guinée Equatoriale	146 481	384 762	474 672	299 024	485 106
République Centrafricaine	-	271 663	157 895	-	-
Tchad		43 012	141 601	364 794	157 397
Total	2 571 511	3 553 773	3 802 662	3 188 493	4 084 803

Sources : BEAC - CRCT

Les émissions sur le marché des titres publics sont demeurées plus élevées sur des instruments de courte maturité. Les

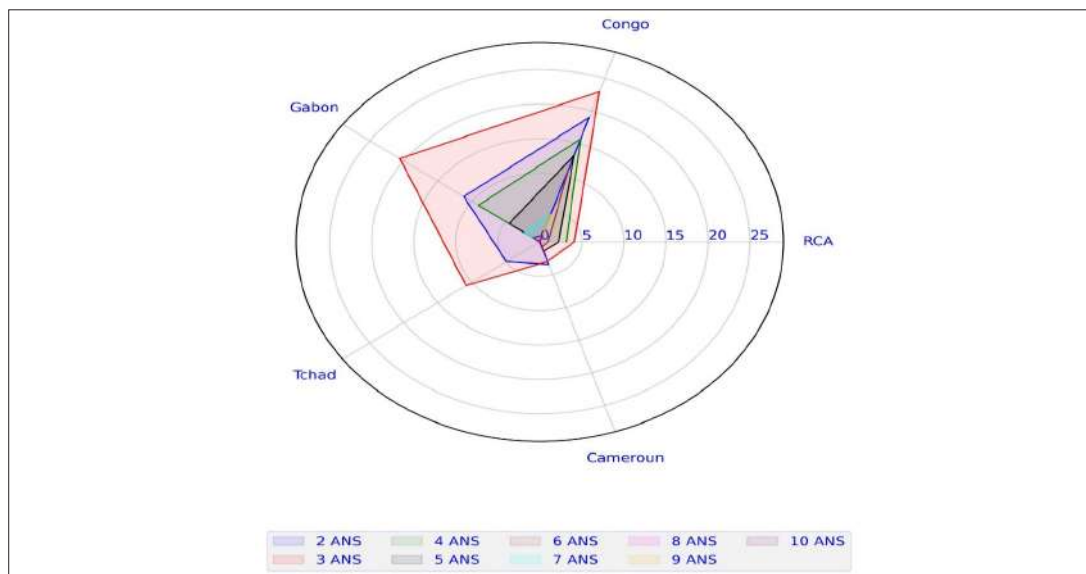
BTA ont représenté près de 55,8 % du total de l'activité au cours de la période sous revue, contre 56,5 % en 2022.

Graphique 17 : Volumes des émissions par maturité de BTA (en millions)



Sources : BEAC - CRCT

Graphique 18 : Volumes des émissions par maturité de OTA (en millions)



Sources : BEAC - CRCT

L'encours de la dette sur le marché des valeurs du Trésor (BTA et OTA) des États membres de la CEMAC est demeuré en constante augmentation. Il a atteint 6 413,1 milliards au 31 décembre 2023,

en hausse de 17,3 % comparativement à la même période un an auparavant. Cette augmentation des titres publics est observée pour tous les Trésors émetteurs, à l'exception de la Guinée Equatoriale.

**Graphique 19 : Structure des détenteurs des titres publics
(en % du total)**



Sources : BEAC - CRCT

La répartition de l'encours des titres par pays de résidence des détenteurs finaux montre que la base des investisseurs des titres publics varie d'un pays à l'autre. Les titres des Trésors centrafricain et tchadien sont ceux qui se sont le plus

exportés. Les investisseurs implantés au Cameroun sont restés les plus engagés sur les titres publics, avec un encours à fin 2023 de 3 315,2 milliards, soit 51,7 % du total de l'encours des titres en circulation.

Tableau 31 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2023 (en milliards)

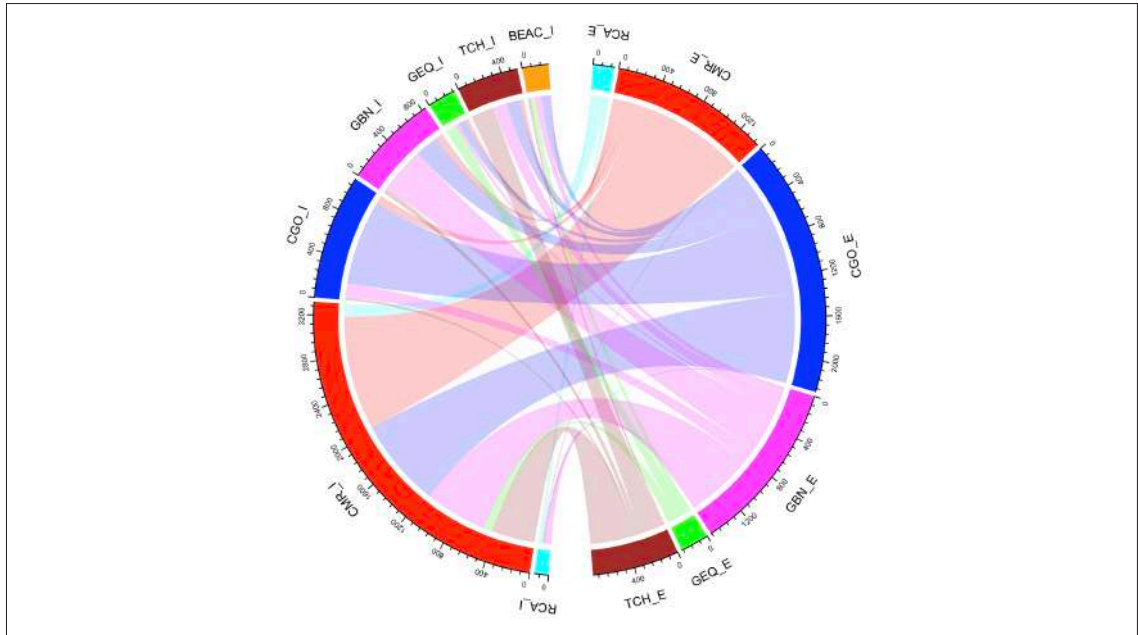
Pays de l'émetteur	Pays de l'investisseur							Total général
	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	République Centrafricaine	Tchad	BEAC	
Cameroun	1 146,12	84,37	73,64	34,57	12,00	39,41	13,22	1 403,33
Congo	889,95	850,09	233,08	76,35	11,90	128,92	82,38	2 272,67
Gabon	630,12	138,79	464,35	30,93	60,06	136,73	66,50	1 527,49
Guinée Equatoriale	86,24	4,00	4,75	108,15	-	4,00	47,07	254,21
République Centrafricaine	127	-	13	-	39,59	9,35	-	188,33
Tchad	435,97	24,47	48,39	1,00	3,05	229,83	24,40	767,11
Total général	3 315,18	1 101,73	836,81	251,00	101,35	548,24	233,57	6 413,14

Sources : BEAC - CRCT

Les titres émis par les Trésors publics et arrivés à échéance en 2023 ont régulièrement été remboursés par les États. Le montant global des remboursements par les Trésors publics au cours l'année 2023 s'est élevé à 2 757,2 milliards, répartis à hauteur de 1 954,8 milliards

pour les BTA et 802,4 milliards pour les OTA. Ces remboursements sont globalement en hausse par rapport au montant enregistré l'année dernière, chiffré à 2 707,9 milliards, dont 1 999,2 milliards pour les BTA et 708,7 milliards d'OTA.

Graphique 20 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux



Sources : BEAC - CRCT

Tableau 32 : Évolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA) par Trésor émetteur (2022-2023) (en millions)

Instrument/Emetteur	Cumul des remboursements 2022	Janv. à mars - 2023	Avril à juin - 2023	Juillet à sept -2023	Oct à dec. 2022	Cumul des remboursements 2023
BTA	1 999 180	467 415	462 576	450 604	574 225	1 954 820
Cameroun	383 520	168 200	74 500	144 000	167 068	553 768
Congo	396 398	63 380	126 021	115 441	240 936	545 778
Gabon	504 488	117 352	117 394	110 368	107 256	452 370
Guinée Equatoriale	193 148	49 900	72 000	27 550	0	149 450
République Centrafricaine	10 000	0	5 000	0	175	5 175
Tchad	511 626	68 583	67 661	53 245	58 790	248 279
OTA	708 743	154 854	152 773	257 899	236 826	802 352
Cameroun	159 156	0	83 482	30 000	45 000	158 482
Congo	301 609	64 670	19 251	73 578	103 485	260 984
Gabon	184 050	57 851	50 040	94 005	53 459	255 355
Guinée Equatoriale	0	0	0	15 275	3 657	18 932
Tchad	12 190	0	0	45 041	11 820	56 861
Total général	2 707 923	622 269	615 349	708 503	811 051	2 757 172

Sources : BEAC - CRCT

Le coût moyen des ressources s'est globalement orienté à la hausse en 2023, avec une moyenne de 7,26 %, contre 7,11 % en 2022. Suivant le type d'instrument, en moyenne le taux d'intérêt moyen pondéré des BTA s'est établi à

6,23 % (contre 5,76 % un an auparavant), au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) fixé à 5,00 %. Le rendement moyen des OTA, en hausse, est ressorti à 9,18 %, contre 8,82 % l'année précédente.

Tableau 33 : Évolution du coût des ressources par type d'instrument et par émetteur (en pourcentage)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BTA (TIMP moyen)	4,77	4,87	4,35	5,60	5,76	6,23
Cameroun	2,81	2,49	2,51	2,33	3,10	5,44
Congo	6,17	6,4	6,03	6,37	6,57	8,00
Gabon	3,91	3,81	4,02	5,43	5,93	6,59
Guinée Equatoriale	8,55	8,07	7,23	8,07	8,09	6,26
République centrafricaine	5,27	5,24	5,24	5,79	8,88	7,02
Tchad	5,77	6,35	5,43	6,32	6,81	6,89
OTA (Rendement moyen)	5,21	5,88	7,87	8,77	8,82	9,18
Cameroun	0	4,62	5,20	5,66	5,99	6,72
Congo	0	8,55	10,20	9,20	8,96	10,09
Gabon	5,21	7,2	8,39	8,87	8,66	9,28
Guinée Equatoriale	0	5	0,00	10,47		9,04
République centrafricaine	0	0	2,95	12,32	10,91	-
Tchad	0	0	5,38	7,50	10,19	10,29
Total moyen pondéré global	4,80	5,17	4,89	6,96	7,11	7,26

Sources : BEAC - CRCT

b) Marché secondaire

Trois catégories d'opérations sont enregistrées sur le marché secondaire des titres publics, en l'occurrence (i) les achats-ventes fermes de titres, (ii) les opérations de pension-livrées interbancaires, et (iii) les transferts franco de titres, c'est-à-dire sans contrepartie espèces, entre les investisseurs.

Le marché secondaire des titres publics a poursuivi son dynamisme au cours de l'année 2023. En effet, les opérations d'achats-ventes de titres ont connu une hausse pour la période sous revue avec 1 484 opérations pour un montant nominal de titres de 3 560,6 milliards, échangés à 3 524,7 milliards. Cette évolution se situe en forte hausse par rapport à l'année 2022 où seules

1 084 opérations avaient été enregistrées sur des titres d'une valeur nominale globale de 2 699,1 milliards échangés à 2 717,4 milliards.

Les opérations de pension-livrées interbancaires ont également augmenté au cours de l'année 2023. Au total, 1 646 opérations ont été réalisées au cours de la période sous-revue pour un montant cumulé de 4 942,9 milliards, contre 736 opérations en 2022, d'une valeur cumulée de 2 588,7 milliards.

Les transferts franco de titres sont en forte hausse sur la période sous-revue. En effet, 4 098 opérations sur des titres d'une valeur nominale de 5 564,9 milliards ont été réalisées en 2023, contre 2 835 opérations d'une valeur nominale de 4 672,2 milliards en 2022.

Tableau 34 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC

Type d'opérations	2022			2023		
	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale
Achat-ventes de titres	1 084	2 717,4	2 699,1	1 484	3 524,7	3 560,6
Pension-livrées interbancaires	736	2 588,7		1 646	4 942,9	
Transferts franco de titres	2 835		4 672,2	4 098		5 564,9

Sources : BEAC - CRCT

1.5.3.2. Marché financier de la CEMAC

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des travaux de la fusion du marché financier unifié.

a) Marché primaire

La capitalisation boursière s'est établie à 289,94 milliards (0,69 %) par rapport à 2022 où elle se situait à 288 milliards. Cette hausse est attribuable principalement à l'entrée en bourse de BANGE. Au total, à la faveur de la fusion des deux bourses, six (06) titres de capital sont cotés à la BVMAC : SEMC, SAFACAM, SOCAPALM, LA REGIONALE, BANGE et SCG-Ré.

Le compartiment obligataire a quant à lui enregistré trois sorties de la cote du fait de l'arrivée à échéance des titres « Afriland Bank net 2016-2023 », « Alios 5,75% 2018 – 2023 » et « ECMR 5,6 % NET 2018 – 2023 ».

L'encours obligataire à fin 2023 s'est établi à 1 637,7 milliards, en hausse de 8,7 % par rapport à l'encours enregistré en 2022. Cette augmentation s'explique par l'admission des nouvelles valeurs qui compense largement les valeurs sorties de la cote. Au total, 18 lignes d'obligations sont cotées à la BVMAC et 4 lignes admises auprès du DCU et non cotées à la BVMAC.

Tableau 35 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2023

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2023	Capitalisation boursière au 31/12/2023
SEMC	30/06/2006	20	54 000	47 000	9,05
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	26 550	32,98
SOCAPALM	07/04/2009	17	39 891	50 100	229,25
LA REGIONALE	20/05/2021	100	42 000	42 500	3,06
BANGE	22/09/2022	100	206 720	207 110	10,36
SCG-RE	-	100	20 500	21 000	5,25
TOTAL	-		-	-	289,94

Sources : BEAC /BVMAC

Tableau 36 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2023

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis	Capitalisation	Taux (en %)	Maturité
Alios Finance 5,25% net 2018-2023	ALIOS Cameroun	2018	8	0,89	5,25	5 ans
Alios Finance 6% net 2023-2026	ALIOS Cameroun	2023	3,4	4,61	6	3 ans
Alios Finance 6,5% net 2023-2028	ALIOS Cameroun	2023	4,6	3,47	6,5	5 ans
Alios Finance 5,4% net 2021-2025	ALIOS Cameroun	2021	8,5	4,27	5,4	4 ans
Etat du Cameroun 6,25% net 2022- 2029	Etat du Cameroun	2022	235	235	6,25	7 ans
Etat du Cameroun 5,80% net 2023- 2026	Etat du Cameroun	2023	78,6	78,68	5,8	3 ans
Etat du Cameroun 6% net 2023- 2027	Etat du Cameroun	2023	61,5	61,51	6	4 ans
Etat du Cameroun 6,75% net 2023- 2029	Etat du Cameroun	2023	25,9	25,05	6,75	6 ans
Etat du Cameroun 7,25% net 2023- 2031	Etat du Cameroun	2023	11	11,03	7,25	8 ans
EOCG 6,25% 2021-2026	Etat du Congo	2021	113,2	113,23	6,25	5 ans
BDEAC 5,45% net 2020-2027	BDEAC	2020	106,7	85,43	5,45	7 ans
BDEAC 5,60% net 2021-2028	BDEAC	2021	114,8	114,87	5,6	7 ans
BDEAC 6% net 2022-2029	BDEAC	2022	110,8	110,86	6	7 ans
Etat Gabonais 6,25% 2019-2024	Etat du Gabon	2019	126,3	63,17	6,25	5 ans
Etat Gabonais 6,25% 2021-2026	Etat du Gabon	2021	188,8	141,62	6,25	5 ans
EOFMCT 7,5% net 21/26	Façade Maritime	2021	10	10	7,5	5 ans
EOFMCT 7,5% net 21/26	Façade Maritime	2021	10	10	7,5	5 ans
EOG 6% NET 2022-2028	Etat du Gabon	2022	175	175	6	6 ans
EOG 6,25% NET 2023-2028	Etat du Gabon	2023	154,6	154	6,25	5 ans
EOG - PP 6% Net 2023 - 2027	Etat du Gabon	2023	135	135	6	4 ans
EOTD 6,5% Net 2022 - 2027	Etat du Tchad	2022	100	100	6,5	5 ans
TOTAL CEMAC			1781,7	1637,69		

Sources : BVMAC

b) Marché secondaire

Consécutivement à la fusion des deux marchés, les échanges de titres sur le marché secondaire ont poursuivi leur dynamisme en 2023. En effet, sur le compartiment « actions », le montant total des transactions s'est élevé à 3,1 milliards, soit une hausse de 86,0 % par rapport à l'année 2022. Le titre BANGE a été le plus échangé, avec un montant total de transactions représentant 57,9 % de parts de marché. De même, une tendance haussière a été enregistrée sur le compartiment obligataire, dont les volumes échangés en 2023 se sont chiffrés à 22,8 milliards contre 3,7 milliards en 2022.

Sur le marché des actions, quatorze (14) opérations de transfert de titres ont été exécutées au cours de l'année 2023. Au total, 93 412 actions valant 1,9 milliard ont fait l'objet de transferts franco, contre 66 177 actions valant 4,6 milliards une année plus tôt.

Sur le compartiment des obligations, 2 031 890 obligations ont fait l'objet des transferts franco au cours de la période sous revue pour une valeur globale de 46,1 milliards, contre 229 587 obligations valant 2,3 milliards en 2022.

Nantissement de titres

En 2023, un volume de 21 705 091 obligations émises par syndication correspondant à une valeur nominale de 65,7 milliards a été nanti par les banques au profit de la BEAC, contre 6 566 950 obligations pour une valeur de 65,7 milliards nanti une année auparavant.

Païement des dividendes sur les actions

Au cours de l'année 2023, quatre sociétés émettrices, SAFACAM, SOCA-PALM, SCG-Ré et BANGE ont procédé au paiement des dividendes aux actionnaires entre décembre 2022 et décembre 2023, pour un montant total agrégé de 2,7 milliards.

Païement des intérêts et amortissement du capital des emprunts obligataires

En 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des opérations décidées par les entités émettrices de valeurs obligataires, le Dépositaire Central Unique de la CEMAC a versé aux adhérents un montant total de 235,1 milliards, soit 168,2 milliards en remboursement du principal et 66,8 milliards au titre du paiement des intérêts sur dix valeurs obligataires, contre un montant total agrégé de 171,1 milliards une année auparavant.

1.5.3.3 Marché des Titres de créances négociables (TCN)

Depuis l'adoption du Règlement n°4/CEMAC/UMAC/CM relatif aux émissions des titres de créances négociables (TCN)

dans la CEMAC par le Comité Ministériel de l'UMAC le 27 mars 2015, la première émission a été enregistrée en 2023.

En 2023, quatre programmes d'émission des bons à moyen terme négociables ont été agréés par le Gouverneur de la BEAC après avis du Comité Technique d'Agrément des Programmes d'Emissions des titres de créances négociables contre deux programmes en 2022. Il s'agit de :

- CCA-Bank, pour un montant de 15 milliards en deux tranches : la tranche de 5 milliards sur une durée de sept ans au taux fixe de 7,00 % et la tranche de 10 milliards pour une durée de cinq ans au taux fixe de 6,50 % ;
- BDEAC, pour un montant de 50 milliards au taux d'intérêt compris entre 5,00 % et 6,00 % et une durée de sept ans ;
- ALIOS Finance, pour un montant de 5 milliards, au taux d'intérêt fixe de 6,35 % et sur une durée de cinq ans ;
- Communauté Urbaine de Douala, pour un montant de 10 milliards, au taux d'intérêt fixe de 6,50 % et sur une durée de quatre ans.

Par ailleurs, la première émission de TCN a été enregistrée en 2023, notamment celle de Bons à moyen terme négociables d'Afriland First Bank d'un montant de 20 milliards, au taux d'intérêt fixe de 6,50 % et sur une durée de sept ans.

2. GOUVERNANCE

2.1. Organes de décision

2.1.1 Comité Ministériel

Le Comité Ministériel de l'UMAC, qui est composé de deux Ministres par Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune.

Au cours de l'exercice 2023, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux ci-après :

- 15 mars 2023 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 07 juin 2023 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 26 juillet 2023 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 27 juillet 2023 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 04 octobre 2023 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 05 octobre 2023 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 21 décembre 2023 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 21 décembre 2023 à Douala (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont régulièrement examiné les questions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres de la Sous-région, le Comité a noté une évolution positive des agrégats macroéconomiques de la Zone et salué les mesures fortes prises par

les Etats, ainsi que les actions menées par la BEAC pour juguler l'inflation. Il a relevé la résilience des économies de la CEMAC et encouragé les pays membres à poursuivre leurs efforts de diversification économique.

Par ailleurs, le Comité Ministériel a :

- conformément à l'article 35 des Statuts, ratifié les comptes annuels de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), arrêtés au 31 décembre 2022, tels que certifiés par les Commissaires aux comptes et approuvés par le Conseil d'Administration de la BEAC lors de sa session ordinaire du 14 mars 2023. En application de l'article 37 des Statuts de la BEAC, il a décidé de l'affectation du résultat net de l'exercice 2022, soit 114 010 316 699 ;
- décidé, sur proposition du Conseil d'Administration prise par résolution n° 16 lors de sa session ordinaire du 14 mars 2023, de la révision des Statuts de la Banque Centrale, à l'effet d'augmenter le capital de la BEAC à 132 milliards, par incorporation de la réserve statutaire d'un montant de 44 milliards ;
- autorisé le Gouvernement de la Banque Centrale à créer une nouvelle gamme de pièces conformément aux préconisations formulées par la BEAC ;
- proposé à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, la nomination de Monsieur Michel DZOMBALA, au sein du Gouvernement de la BEAC, au poste de

Vice-Gouverneur, dont la République du Congo sera attributaire ;

- proposé à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, la nomination de Monsieur Marcel ONDELE, au poste de Secrétaire Général Adjoint de la COBAC, dont la République du Congo sera attributaire ;
- adopté la modification des dispositions de l'article 21, alinéa 1^{er}, du Règlement N°01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF du 21 juillet 2022 portant organisation et fonctionnement du marché financier de l'Afrique Centrale ;
- nommé Mesdames IDRISSOU Caroline née BELINGAR BOUKAR, MAGNAGNA Viviane épouse NGUEMA NDONG, Messieurs NVO MANGUE Pascual, DEMENOU Ange Patrick, N'DOUBA Zacharie, NDZIE Félix, KONDJI Alain Modeste et NENDIGUI Jean Paul, en qualité de membres titulaires de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- nommé Messieurs ALI OUMAR ZIBER, ESSEBE INJONE Martin serge, MOUISSI DIVOUNDZA Désiré, KEBENG KOU LIENG Constant, DZOU MBELLA Thierry Vincent de Paul, AGAYA Ulfrid, OUEAMA Enock Roger et MOUELY MOUANGA Gacyen Emmanuel, en qualité de membres suppléants de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- nommé Monsieur SALEH IDRISS GOUKOUNI, en qualité de membre du Comité de Politique Monétaire à compter du 04 juillet 2023 ;
- suivant les suggestions formulées par certains de ses membres sur les modalités de répartition

des dividendes entre les Etats membres, instruit le Gouvernement de la BEAC de mener une réflexion sur le sujet, à l'aune notamment des pratiques observées dans des organisations comparables, afin de définir un mécanisme plus élaboré encadrant la répartition de dividendes entre les Etats membres ;

- après avoir examiné principalement le point sur le processus de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur de la BEAC, (1) instruit le Gouvernement de la BEAC de mettre en œuvre la résolution N° 08 du Comité Ministériel du 06 octobre 2022, plus précisément de soumettre, à sa validation, les Termes de Référence de l'audit du processus de recrutement des cadres supérieurs de la BEAC par un cabinet indépendant ; (2) demandé à ce que la formation des cadres supérieurs se fasse, comme de tradition, sur 12 mois ; (3) instruit le Gouvernement de la BEAC de porter à l'ordre du jour d'une prochaine session du Comité Ministériel pour examen, l'état de mise en œuvre de la résolution N°08 de la session du Comité Ministériel du 06 octobre 2022, afin que ce dernier puisse se prononcer sur la suite à réserver au processus de recrutement ; et (4) félicité son Président pour ses initiatives et l'invité à en rendre compte au Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat ;
- sur proposition du Conseil d'Administration de la BEAC, approuvé le budget révisé de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2023, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 597 014 739 802 et dégageant un excédent prévisionnel de 280 851 569 176 ;
- approuvé le Rapport annuel 2022 de la Banque Centrale ;

- pris acte de l'état d'avancement des discussions sur le rapatriement des fonds de remise en état des sites pétroliers et miniers et demandé à la BEAC de poursuivre les échanges ;
- noté avec satisfaction les progrès réalisés dans le cadre de la seconde phase de fusion des marchés financiers de la CEMAC et invité le Gouvernement de la Banque Centrale à finaliser les actions résiduelles pour un marché financier profond dans la CEMAC et à renforcer les relations avec les partenaires dans ce sens ;
- pris acte de la nomination de Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG EYANG, au poste de Secrétaire Général de la BEAC ;
- pris acte de la nomination de Monsieur Blaise Eugène NSOM, au sein du Gouvernement de la BEAC, en qualité de Directeur Général ;
- nommé les personnes ci-après en qualité de Commissaires de la République Gabonaise à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) : Monsieur Joseph Paul IBOULI MAGANGA, Commissaire tournant titulaire ; Madame Audrey Cécilia NDUTUM DONG, Commissaire tournant suppléant ; Monsieur Patrick Didier Jacques BRAHIME, Commissaire titulaire ;
- nommé Monsieur WAMATA YAMBOUKA, en qualité de membre titulaire de la COSUMAF représentant la République Centrafricaine, et Monsieur BEYEME NGUEMA Nicolas, en qualité de membre titulaire de la COSUMAF représentant la Commission de la CEMAC ;
- approuvé les termes de référence de l'audit externe du concours de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur (AES) de la BEAC et recommandé qu'un Cabinet d'audit de réputation internationale, parmi les (08) huit meilleurs, soit recruté pour conduire cette mission ;
- s'est félicité de la mise en conformité du cadre législatif régissant les cryptoactifs en République Centrafricaine avec les textes communautaires en vigueur ;
- réaffirmé l'importance de la transparence financière et en particulier celle de la notation financière pour l'approfondissement du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC. A ce titre, pour mieux soutenir le développement du marché financier de la CEMAC, à travers l'amélioration de la perception de la qualité des signatures souveraines et l'élargissement de la base des investisseurs résidents et non-résidents, le Comité Ministériel a (i) encouragé vivement tous les Etats membres à s'approprier de manière harmonieuse les exigences du marché en matière de transparence financière et, plus spécifiquement, à systématiser la pratique de la notation financière ; et (ii) invité la BEAC à accompagner tous les Etats membres de la CEMAC dans leur volonté de mettre en œuvre toute initiative concourant au développement du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, notamment la pratique de la notation financière ;
- adopté le Règlement relatif à l'homologation des normes du QR Code, de la Lettre de change et du Prélèvement automatique dans la CEMAC ;

- adopté le Rapport 2022 du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) ;
- dans le cadre des relations entre les pays membres de la CEMAC et le Fonds Monétaire International (FMI), encouragé les pays membres à : (i) accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques de diversification des bases productives, (ii) assurer la conclusion des revues restantes des programmes en cours, en vue de la concrétisation des appuis budgétaires des partenaires ; (iii) maintenir les mesures visant la préservation du niveau de vie des couches des populations les plus vulnérables ; (iv) accélérer en Guinée Equatoriale la conclusion des discussions en vue d'un programme financier soutenu par le FMI ; et (v) rapatrier les avoirs de réserve détenus à l'étranger et veiller à l'application de la Réglementation des changes aux opérateurs du secteur extractif, en particulier à la signature des conventions de compte séquestre des fonds de restauration des sites (RES) ;
- sur proposition du Conseil d'Administration de la BEAC, approuvé le budget de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2024 ainsi que la liste des marchés y afférents. Ce budget est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 654 348 885 765, dégageant ainsi un excédent prévisionnel de 363 348 238 480 ;
- pris acte du résultat infructueux de la consultation lancée pour la sélection d'un cabinet spécialisé en vue de la réalisation de l'audit du concours de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur de la BEAC. Il a maintenu la suspension du processus de recrutement et instruit de lancer un nouvel appel d'offres ;
- adopté la Stratégie Régionale d'Inclusion financière (SRIF) de la CEMAC ;
- renvoyé à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), pour réexamen, le projet de Règlement CEMAC portant agrément unique des établissements de crédit dans la CEMAC ;
- approuvé le budget de fonctionnement et d'investissement de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) au titre de l'exercice 2024,
- nommé Monsieur NOH OUTHMAN ISSA, en qualité de membre titulaire de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), représentant la République du Tchad ;
- adopté le budget du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) au titre de l'exercice 2024, arrêté en ressources et en dépenses à hauteur de 2 768 478 000. Il est financé à hauteur de : (i) 2 283 000 000 par les contributions des Etats membres de la CEMAC, à raison de 380 500 000 par Etat ; (ii) 380 500 000 par l'Etat membre associé (République Démocratique du Congo) ; et (iii) 104 978 000 par un don de la Banque Mondiale ;
- adopté la Directive relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération par le biais des organismes à but non lucratif (OBNL) dans les Etats membres de la CEMAC.

2.1.2 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux administrateurs pour chaque Etat membre et deux pour la France. Il est présidé par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'UMAC. Le Gouverneur rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de la période sous revue, il a tenu quatre séances ordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 14 mars 2023 à Yaoundé ;
- 20 juillet 2023 à Douala ;
- 28 septembre 2023 à Douala ;
- 18 décembre 2023 à Douala.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2023 ont été les suivantes :

- adoption des Rapports du Comité d'Audit au titre de ses sessions extraordinaires de décembre 2022 et ordinaire du premier trimestre 2023 ;
- adoption des Rapports du Collège des Censeurs sur le respect de la Convention de Compte d'Opérations et sur l'exécution du budget de la BEAC ;
- approbation des comptes annuels de la Banque Centrale arrêtés au 31 décembre 2022, tels que certifiés par les Commissaires aux comptes, conformément à l'article 35 des Statuts ;
- renouvellement du mandat du cabinet Mazars Cameroun, en qualité de Commissaire aux comptes de la BEAC pour les exercices 2023 à 2025, dans les mêmes conditions inscrites dans le contrat d'origine ;
- proposition au Comité Ministériel de l'UMAC d'autoriser la création d'une nouvelle gamme de pièces conformément aux préconisations formulées par la BEAC ;
- délivrance, à l'unanimité, de l'avis conforme requis en vue de la nomination de Monsieur Michel DZOMBALA au sein du Gouvernement de la BEAC, en qualité de Vice-Gouverneur, et soumission du dossier aux instances supérieures compétentes que sont le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale et la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC ;
- délivrance, à l'unanimité, de l'avis conforme requis en vue de la nomination de Monsieur Marcel ONDELE, au poste de Secrétaire Général Adjoint de la COBAC, et soumission du dossier aux instances supérieures compétentes que sont le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale et la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC ;
- autorisation au Gouvernement de la BEAC à ouvrir, au cas par cas, dans les conditions définies par la BEAC, des comptes courants et des comptes de règlement aux établissements de paiement et aux établissements de microfinance habilités à fournir des prestations de services de paiement en application du Règlement N°04/18/CEMAC/UMAC/COBAC du 21 décembre 2018. L'autorisation sollicitée et l'ouverture des comptes réalisée sur cette base n'ont aucunement pour effet ou objet de modifier le régime d'accès des EMF et EP au Marché Monétaire de la BEAC. Le Gouvernement de la BEAC rendra compte régulièrement, au Conseil d'Administration, des ouvertures de comptes réali-

sées en application de la présente résolution ;

- proposition au Comité Ministériel de procéder à une révision des Statuts de la BEAC, en augmentant son capital, par incorporation de la réserve statutaire d'un montant de 44 milliards, à 132 milliards ;
- délivrance, à l'unanimité, de l'avis conforme pour la nomination de Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG EYANG, au poste de Secrétaire Général de la BEAC ;
- délivrance, à l'unanimité, de l'avis conforme pour la nomination de Monsieur Blaise Eugène NSOM, au sein du Gouvernement de la BEAC, en qualité de Directeur Général ;
- adoption du Rapport de la session ordinaire du Comité d'Audit du deuxième trimestre 2023 ;
- adoption du Rapport du Collège des Censeurs sur le collectif budgétaire de la Banque Centrale pour l'exercice 2023 ;
- adoption et soumission à l'approbation du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) du budget révisé de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2023, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 597 014 739 802, dégageant ainsi un excédent prévisionnel de 330 851 569 176 sur proposition du Gouvernement de la Banque Centrale et après avis du Collège des Censeurs ;
- examen de l'étude sur les déterminants de l'inflation dans la CEMAC ;
- adoption du Rapport annuel 2022 de la Banque Centrale ;
- appréciation des performances réalisées dans l'exécution du Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB) 2017-2023 et encouragement au Gouvernement de la Banque Centrale à accélérer la mise en œuvre de ce Plan à fin décembre 2023 et poursuivre le processus d'élaboration d'un nouveau Plan Stratégique ;
- réaffirmation de l'importance du rôle du Comité d'audit et adoption de son Rapport du troisième trimestre 2023 ;
- formulation de l'avis conforme pour la transmission de la note sur la promotion de la transparence financière sur le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC au Comité Ministériel de l'UMAC, en soutien aux efforts des Etats pour se conformer aux exigences de transparence financière et de notation financière ;
- après examen de la loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°022 004 régissant la cryptomonnaie en République Centrafricaine : (i) appréciation des efforts de mise en conformité du cadre législatif régissant la cryptomonnaie en République Centrafricaine avec les textes communautaires en vigueur ; (ii) recommandation à la BEAC d'être vigilante sur la mise en œuvre de la loi révisée et de ses textes d'application, pour s'assurer de leur pleine conformité au cadre normatif communautaire ; et (iii) réaffirmation de la nécessité d'élaborer un cadre normatif communautaire encadrant les cryptoactifs dans la CEMAC et engage les organes communautaires concernés, dont la BEAC et la COSUMAF, à œuvrer à cet effet dans les meilleurs délais ;

- délivrance de l'avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC du Règlement relatif à l'homologation des normes du QR Code, de la Lettre de change et de Prélèvement ;
- soumission du Rapport 2022 du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) au Comité Ministériel de l'UMAC, pour adoption ;
- approbation de l'apurement d'un lot de suspens anciens à la Direction Nationale de Yaoundé, liés à la perception de commissions sur des transferts retournés par la Banque de France, et constatation d'une perte nette d'un montant de 20 millions ;
- adoption du Rapport du Comité d'Audit du quatrième trimestre 2023 ;
- recommandation d'un examen approfondi de la question par le Gouvernement de la Banque Centrale et le Comité d'audit en vue d'apprécier l'incidence de cette affaire sur le processus d'arrêté des états financiers de la BEAC au titre de l'exercice 2023 et de rendre compte au prochain Conseil d'Administration des diligences effectuées, après avoir pris connaissance de la restitution faite par le Comité d'Audit sur la situation d'un co-Commissaire aux Comptes ;
- adoption et soumission à l'approbation du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), du budget de la BEAC au titre de l'exercice 2024 ainsi que de la liste des marchés y afférents sur proposition du Gouvernement de la BEAC et après avis du Collège des Censeurs ;
- adoption du Rapport du Collège des Censeurs sur le projet de budget de la Banque Centrale pour l'exercice 2024 ;
- constat du résultat infructueux de la consultation lancée pour la sélection d'un cabinet spécialisé en vue de la réalisation de l'audit du concours de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur de la BEAC. Au regard des risques financiers, opérationnels, juridiques et d'image encourus par la Banque Centrale, recommandation a été faite à son Président d'en informer le Comité Ministériel de l'UMAC en vue de trouver une issue à ce dossier, tout en préservant au mieux les intérêts de la Banque Centrale ;
- admission des entités ci-après comme émetteurs, correspondants et contreparties de la Salle des Marchés de la BEAC : (i) Union Européenne, émetteur de dettes hors Zone euro ; (ii) Afreximbank, émetteur de dettes hors Zone euro et contrepartie ; (iii) Banque Arabe pour le Développement en Afrique (BADEA), émetteur de dettes hors Zone euro ; (iv) ODDO BHF, émetteur de dettes hors Zone euro, contrepartie et correspondant ; et (v) DZ Bank AG, contrepartie, sur proposition du Gouvernement de la BEAC et en application de l'article 11 des Statuts de la BEAC ;
- autorisation à la Banque Centrale à céder l'ancien immeuble de la Direction Nationale de la BEAC à l'Etat centrafricain à un prix évalué à dire d'expert, suite à la demande formulée par ledit Etat, au regard des conditions de cessions habituelles ;
- considérant qu'avec la cession à l'Etat centrafricain de l'ancien

- immeuble de la Direction Nationale de la BEAC pour la République Centrafricaine à Bangui, tous les six pays de la Communauté auront déjà bénéficié de cette modalité au moins une fois, et prenant acte de la nécessité de préserver le patrimoine immobilier de la Banque Centrale, met fin, à compter de la date de signature de la présente résolution, aux possibilités de cession hors marché d'immeubles de la Banque Centrale en faveur des Etats membres, sauf engagement pris antérieurement à cette date par la BEAC en faveur d'un Etat. La BEAC devra conserver ses immeubles dans son patrimoine, les exploiter directement ou les mettre en location et éventuellement les céder dans les conditions du marché dès lors qu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation. La BEAC procédera désormais à l'acquisition des terrains et des immeubles au prix qu'elle conviendra avec les cédants, quand bien même ceux-ci seraient les Etats ;
- faisant le point sur l'état de réalisation à fin novembre 2023 des projets stratégiques inscrits dans le Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB), félicitations au Gouvernement de la Banque Centrale pour les réformes structurantes menées et encouragé à finaliser au cours de l'exercice 2024 la mise en œuvre des projets en cours ;
 - désignation de Monsieur BECHIR DAYE, Administrateur représentant la République du Tchad, en qualité de Président du Comité des Rémunérations pour l'exercice 2024 ;
 - sur proposition du Gouvernement de la BEAC, approbation de la stratégie régionale d'inclusion financière dans la CEMAC et soumission dudit document à l'adoption du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) ;
 - sur proposition de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), délivrance de l'avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) du Règlement CEMAC portant agrément unique des établissements de crédit dans la CEMAC ;
 - sur proposition du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), délivrance de l'avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) de la Directive relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération par le biais des organismes à but non lucratif (OBNL) dans les Etats membres de la CEMAC.

2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Conformément aux dispositions de l'article 7 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a tenu en 2023, simultanément en présentiel et en visioconférence, quatre séances ordinaires. A l'issue de sa session du 27 mars 2023, le CPM a relevé son TIAO et son taux de la facilité de prêt marginal de 50 points de base, pour passer respectivement de 4,50 % à 5,00 % et de 6,25 % à 6,75 %. Durant la session du 12 décembre 2023, le CPM a autorisé la BEAC à émettre des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours, afin d'accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et mieux monitorer son évolution.

Pour ce qui est de la politique de change de la CEMAC, le CPM, durant sa dernière session, a noté que les perspectives d'évolution des réserves de change entre 2024 et 2026 ouvrent la voie à une augmentation de l'allocation du portefeuille d'investissement par les instances opérationnelles habilitées qui arbitreront en fonction de l'environnement économique et financier mondial.

2.1.4. Comités Nationaux Economiques et Financiers

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) est l'organe consultatif national en matières monétaire, bancaire et financière. A ce titre, il peut émettre des avis, formuler des recommandations, mener des études, et de manière générale, accomplir toutes autres missions en rapport avec ses attributions. Le Comité étudie et propose au Ministère en charge de la monnaie et du crédit toutes mesures à caractère général de nature à (i) assurer la coordination de la politique économique nationale avec la politique monétaire commune ; (ii) stimuler la mobilisation de l'épargne nationale par le système bancaire et financier ; (iii) favoriser l'inclusion financière ; (iv) améliorer l'accessibilité, la lisibilité et la compréhension des informations destinées aux consommateurs de services financiers ; (v) optimiser l'allocation des ressources internes pour la réalisation des objectifs économiques ; et (vi) renforcer l'efficacité du système bancaire et financier et en perfectionner l'organisation et les méthodes. Il étudie les questions liées à l'évolution du secteur financier et plus particulièrement les relations entre la clientèle et les établissements de crédit, les sociétés de financement, les établissements de paiement, les établissements de microfinance et les sociétés d'assurances.

Le Comité National Economique et Financier est composé de 27 membres (y compris le Président) dont deux désignés par le Gouvernement et un représentant

des universités et centres de recherche désigné par le Président en fonction de leur compétence et de leur expérience dans les domaines monétaire, financier et bancaire. Sa Présidence est assurée par le Ministre en charge de la monnaie et du Crédit et, en cas d'empêchement de celui-ci, par le Ministre en charge des affaires économiques ou à défaut par le Ministre des industries et des mines. Le Directeur National de la BEAC, Secrétaire Général du Comité, rapporte les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de l'exercice 2023, les Comités Nationaux Economiques et Financiers ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

Cameroun

- 28 février 2023 à Yaoundé ;
- 03 juillet 2023 à Yaoundé ;
- 18 septembre 2023 à Yaoundé (Session extraordinaire) ;
- 19 décembre 2023 à Yaoundé.

République Centrafricaine

- 24 mars 2023 à Bangui ;
- 12 juillet 2023 à Bangui ;
- 24 novembre 2023 à Bangui.

Congo

- 24 mars 2023 à Brazzaville ;
- 05 juillet 2023 à Brazzaville ;
- 23 novembre 2023 à Brazzaville.

Gabon

- 23 mars 2023 à Libreville ;
- 02 août 2023 à Libreville ;
- 29 décembre 2023 à Libreville.

Guinée Equatoriale

- 07 mars 2023 à Malabo ;
- 10 juillet 2023 à Malabo ;
- 13 novembre 2023 à Malabo.

Tchad

- 27 février 2023 à N'Djamena ;
- 13 juillet 2023 à N'Djamena ;
- 24 novembre 2023 à N'Djamena.

Au cours de leurs réunions, les Comités Nationaux Economiques et Financiers ont examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats.

2.2. Organes de contrôle

2.2.1. Collège des censeurs

Le Collège des Censeurs a tenu cinq réunions en 2023, à l'effet d'examiner les dossiers relatifs aux missions qui lui sont conférées par l'article 63 des Statuts de la Banque Centrale.

A ce titre, cet organe a statué sur :

- le respect des obligations contractées dans le cadre des Accords de Coopération monétaire ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2022 ;
- l'examen du projet de collectif budgétaire de l'exercice 2023 ;
- les projets de contrats des membres du Gouvernement de la Banque Centrale ;
- l'examen du projet de budget 2024.

2.2.2. Comité d'Audit

Durant l'année 2023, le Comité d'Audit a tenu quatre sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires.

Les principaux sujets examinés ont porté sur :

- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport annuel de l'audit interne pour l'exercice 2022 ;
- la mise en œuvre des recommandations des différents organes de contrôle (interne et externe) ;
- le suivi du processus d'apurement des suspens comptables ;

- le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le suivi du Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB) ;
- le programme de mise à niveau des infrastructures de la Banque Centrale ;
- le renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes ;
- la lettre de mission des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2023 ;
- la visite sur site (séance de destruction des signes monétaires) ;
- l'examen des termes de référence pour la réalisation d'une mission d'audit du concours de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur.

2.2.3. Commissariat aux comptes

Les commissaires aux comptes ont, durant l'année 2023, procédé à la certification des états financiers de la Banque Centrale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Conformément aux dispositions statutaires et à leur lettre de mission, les commissaires ont rendu compte de leurs travaux au Gouvernement de la BEAC, qui procède à l'arrêté des comptes. Ils ont ensuite présenté leur rapport général au Conseil d'Administration de la Banque Centrale, à qui incombe la responsabilité d'approuver les comptes avant leur ratification par le Comité Ministériel de l'UMAC.

Outre leur opinion sur les états financiers, les commissaires aux comptes ont procédé aux vérifications spécifiques qui donnent lieu à l'émission de rapports sur

le compte d'opérations et la Salle des marchés, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts de la BEAC.

Au troisième trimestre de l'année 2023, les commissaires aux comptes ont réalisé une revue intérimaire dans le cadre des diligences de certification des comptes de la BEAC au titre de l'exercice 2023.

Au dernier trimestre de l'année 2023, les commissaires aux comptes ont réalisé un pré-audit dans le but d'accélérer l'arrêté définitif des comptes de la BEAC au titre de l'exercice 2023.

La lettre de recommandations émise par les commissaires aux comptes à l'issue de leurs interventions fait l'objet d'un suivi étroit par la Direction Générale du Contrôle Général, en relation avec la Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion de la BEAC.

2.3. Autres organes

2.3.1. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) a tenu régulièrement ses activités en 2023 dans un contexte international marqué par la persistance des tensions inflationnistes, conséquence du conflit russo-ukrainien, et du durcissement des conditions monétaires et financières. Dans ce contexte, la croissance économique devrait ralentir en 2023 en rapport essentiellement avec les contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées et émergentes.

Les économies de la CEMAC ont cependant enregistré un dynamisme sur fond de persistance des tensions géopolitiques qui devraient alimenter les pressions inflationnistes.

Dans cette configuration, le système financier a évolué de manière différenciée en 2023. Ainsi, la qualité du portefeuille

de crédit des banques et des établissements de microfinance a légèrement baissé, se traduisant par une progression de l'encours des créances en souffrance. Les marchés de capitaux ont poursuivi leur essor. En effet, les opérations sur le marché monétaire sous-régional et le marché des titres publics par adjudication se sont renchériées, tandis que le marché financier sous-régional a enregistré de nouvelles opérations de levée de fonds. Le dispositif de reporting statistique des assujettis du système financier s'est amélioré.

S'agissant des risques pesant sur la stabilité financière, la situation a été globalement stable mais fragile, imputable au recul prévu de la croissance économique, à la dégradation de la qualité du portefeuille des établissements de crédit ainsi que la persistance de quelques défis structurels. Cette situation pourrait davantage se dégrader à court terme au regard des incertitudes entourant l'évolution de l'environnement mondial, notamment la multiplication des tensions et le durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes. Cette tendance pourrait s'atténuer à moyen terme à la faveur de la poursuite de la mise en œuvre des politiques structurelles incitatives par les Etats membres.

Pour ce qui est des recommandations, le CSF-AC a noté quelques avancées dans leur mise en œuvre par les parties prenantes. Celles-ci ont trait au frémissement dans le processus de restructuration et de dynamisation du marché financier sous-régional, à la poursuite de l'apurement des arriérés de la dette intérieure, à l'élaboration du projet de règlement sur le plan de continuité des activités des sociétés d'assurances et l'amélioration des reportings statistiques des organismes de prévoyance sociale. En revanche, des retards ont été observés dans la mise en œuvre de certaines recommandations, en lien avec le démarrage des activités des points focaux de l'OCA-CEMAC,

l'intégration du module de reporting des EMF dans le système de reporting global des assujettis du secteur bancaire (SPECTRA) et la sélection de l'éditeur de la plateforme de reporting des sociétés d'assurances.

Par ailleurs, des avancées encourageantes ont été relevées dans les projets de renforcement du cadre d'analyse macroprudentielle de la CEMAC. Ainsi, le CSF-AC a adopté la nouvelle cartographie des risques qui repose dorénavant sur quatre familles de risques (conditions macroéconomiques, solidité des institutions financières, exposition sur le souverain, marchés et liquidités). Il a également pris acte des dernières évolutions du développement des stress tests macroprudentiels et a recommandé à son Secrétariat de prendre les dispositions nécessaires pour boucler le projet en 2024. En effet, le projet de développement des stress tests vise à doter le CSF-AC d'un instrument permettant d'apprécier l'impact des chocs macroéconomiques sur le secteur bancaire de

la CEMAC et s'articule autour de deux volets. Le premier volet, méthodologique, a été clôturé en 2021, tandis que le deuxième est consacré à la mise en place d'un outil d'automatisation de l'exercice.

Le CSF-AC a également validé le rapport annuel de ses activités au titre de l'année 2022 et publié la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale, édition 2022 (RSF-AC 2022). Cette édition comprend un article qui analyse l'impact de la crise russo-ukrainienne sur l'économie du Cameroun. Il en ressort que la crise a impacté l'économie camerounaise par le biais de son commerce extérieur, notamment celui des matières premières, avec une augmentation du niveau général des prix, un fléchissement de la croissance économique et des recettes budgétaires, et recommande le renforcement de la coopération transfrontalière, l'intégration régionale, l'accélération de la transformation structurelle de l'économie camerounaise, et plus généralement, celle de la CEMAC.

III. GESTION ET COOPERATION



1. ACTIVITÉS DE LA BEAC

1.1. Etudes, recherche et statistiques

Conformément à son programme d'activités 2023, la BEAC à travers la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS), a conduit des études et travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique monétaire, puis piloter des projets visant à améliorer le dispositif informationnel sous-jacent.

1.1.1 Etudes

En rapport avec les études, les notes trimestrielles sur le TCER et l'ICCPB, les tests prévisionnels de conjoncture, la note d'analyse de l'ICAE suivant l'approche éclectique, le calcul et la prévision de l'inflation à court et moyen termes, ainsi que les travaux de la programmation monétaire, ont permis d'alimenter les rapports sur la politique monétaire. En outre, plusieurs autres études économiques ont été réalisées en 2023, à la demande des autorités de la Banque Centrale pour répondre à des besoins ponctuels. Les résultats de ces études ont été présentés lors des réunions des instances de décision (Comité de Politique Monétaire, Conseil d'Administration, Comité Ministériel de la CEMAC). Les publications trimestrielles des Bulletins Economiques et Statistiques ont été diffusées auprès du grand public.

En plus des activités menées dans le domaine « Etudes », les projets suivants ont connu des avancées, à savoir :

(i) PREVI-BEAC, destiné à transformer le fichier de la programmation monétaire en une application décisionnelle pour les prévisions du cadrage macroécono-

mique. Les activités réalisées ont porté essentiellement sur le développement et la pré-validation des modèles annuels sous-jacents (pays et CEMAC) ;

(ii) ICAE (Indice Composite des Activités Economiques dans la CEMAC), un indicateur coïncident (en données quantitatives) et avancé (en données qualitatives) de l'activité économique à fréquence infra-annuelle. Les travaux ont davantage été consacrés au développement de la plateforme informatique. En 2023, la première enquête de suivi a été réalisée en Guinée Equatoriale ;

(iii) le projet de redynamisation de la bibliothèque des Services Centraux. Au terme de celui-ci, une application de gestion de la bibliothèque des Services Centraux ainsi qu'un Manuel de procédures seront produits ; et

(iv) l'automatisation de l'élaboration du tableau de bord du CPM et du calcul du TCER global et de l'ICCPB a démarré et s'achèvera en 2024.

1.1.2 Recherche

Pour ce qui est de la recherche, les activités se sont déroulées suivant deux volets :

(i) Coordination des travaux de recherche

- l'étude thématique 2023 a porté sur « L'inflation dans la CEMAC et ses Etats membres ». Cette thématique a été décomposée en quatre axes de recherche à savoir :
(i) Quel(s) indicateurs de mesure de l'inflation et pour quelle pertinence dans la CEMAC et ses pays

membres ; (ii) Les déterminants de l'inflation dans la CEMAC et dans ses Etats membres ; (iii) Cibles / Seuils d'inflation dans la CEMAC et ses Etats membres, et (iv) Quel type de régime de dominance dans la CEMAC : budgétaire ou monétaire ?

- deux (02) ateliers de recherche ont permis d'évaluer les travaux effectués par des chercheurs de la Banque Centrale en collaboration avec des universitaires de la CEMAC.

(ii) Communication des travaux de recherche

- deux (02) *Occasional papers* ont été publiés respectivement sur la relation entre le taux directeur et le taux de couverture extérieure de la monnaie d'une part, et sur les enseignements à tirer des crises bancaires aux USA et en Suisse pour la stabilité financière dans la CEMAC d'autre part ;
- cinq (05) *Working papers* en rapport avec la politique monétaire de la BEAC ont été mis en ligne ;
- la « Lettre de la Recherche de la BEAC » n°14 a été produite et publiée sur le site internet de la Banque Centrale.

1.1.3 Statistiques

Les activités statistiques réalisées en 2023 se sont rapportées à la production des statistiques économiques et monétaires, des indicateurs de coûts et conditions du crédit bancaire, des indicateurs

d'accès aux services financiers par les ménages issus de l'enquête FAS (*Financial Access Survey*), l'arrêté provisoire des balances de paiements du Gabon, du Congo, de la Guinée Equatoriale et du Tchad, au monitoring des transferts nets hors CEMAC et des indicateurs de suivi de la stabilité externe de la monnaie.

En plus des activités menées du domaine « Statistique », dans le cadre du projet BDEMF (Base de données Economiques, Monétaires et Financières), la collecte des données dans tous les pays de la CEMAC a été réalisée.

1.2. Gestion des ressources humaines

1.2.1 Evolution et structure des ressources humaines

Au 31 décembre 2023, l'effectif du personnel permanent de la BEAC a été de 2 470 agents, soit 86 agents en moins par rapport à 2022. Cette variation est liée aux mouvements enregistrés au cours de l'exercice (retraites, décès, démissions, etc.).

1.2.2 Réforme des ressources humaines

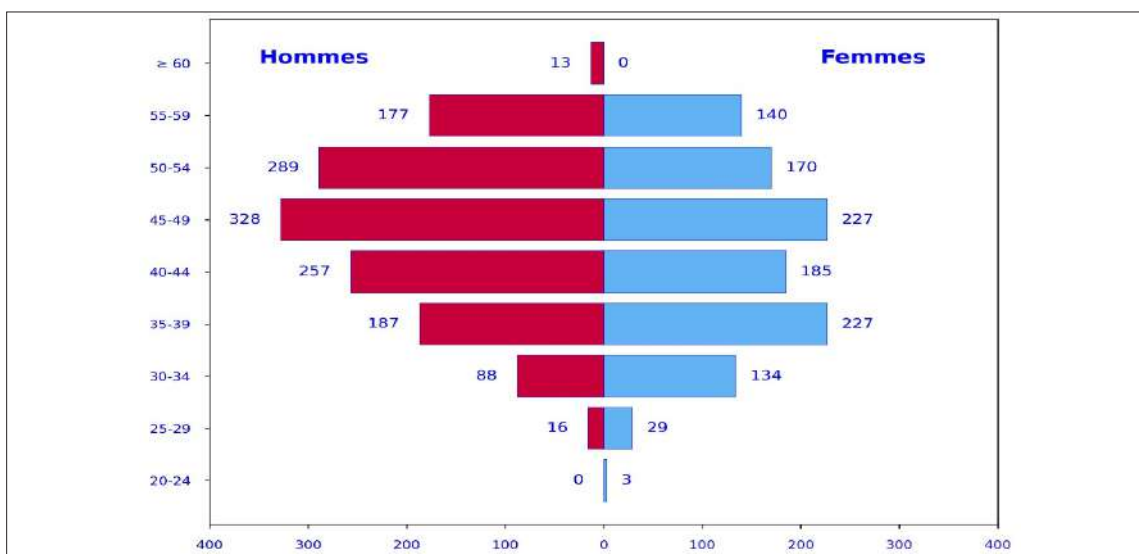
L'année 2023 a été marquée par la consolidation des acquis de la réforme des Ressources Humaines qui s'est construite autour de trois piliers :

- i) l'optimisation des fonctionnalités du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) qui a porté sur la digitalisation de la gestion des congés ; la décentralisation de la gestion des congés des AES auprès des Directeurs Nationaux ;
- (b) l'exécution des paramétrages de base pour la gestion automatisée de la formation

Tableau 37 : Évolution des effectifs du personnel de la BEAC pour l'année 2023

PAYS OU CENTRE	EFFECTIFS		VARIATION		REPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2023		
	31/12/2022	31/12/2023	Nombre	Var (2023/2021) en %	Part en %	DONT CADRES SUPERIEURS	
SERVICES CENTRAUX	596	585	- 11	- 1,8	23,7	146	5,9
CAMEROUN	530	511	- 19	- 3,6	20,7	35	1,4
TCHAD	297	283	- 14	- 4,7	11,5	22	0,9
RCA	173	170	- 3	- 1,7	6,9	14	0,6
CONGO	348	332	- 16	- 4,6	13,4	26	1,1
GABON	280	268	- 12	- 4,3	10,9	27	1,1
GUINEE	261	254	- 7	- 2,7	10,3	21	0,9
BUREAU DE LA BEAC A PARIS	7	7	0	0,0	0,3	2	0,1
COBAC	64	60	- 4	- 6,3	2,4	41	1,7
TOTAL	2 556	2 470	-86	-3,4	100,0	334	13,5

Source : BEAC/DRHF

Graphique 21 : Répartition des agents par tranche d'âges à la BEAC (fin décembre 2023)

Source : BEAC

dans SIRH à travers le module OLM (Oracle Learning Management) ; l'optimisation de la gestion automatisée des indemnités de départ à la retraite (IDR) et des Soldes de Tout Compte ; et l'implémentation des outils de gestion des carrières ;

ii) la refonte des cours internes qui a été achevée en 2023. Cette refonte est caractérisée par : la création de 12 filières professionnelles, au lieu de 04 antérieurement, l'articulation des cours internes à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) et à la gestion des carrières, l'obligation des stages profes-

sionnel , et la mise en place d'un Conseil de Formation et d'un Comité Pédagogique ;

iii) l'harmonisation et la revalorisation de certains avantages sociaux du personnel.

1.3. Audit et Contrôle

La Direction Centrale de l'Audit Interne (DAI) a réalisé neuf (09) missions d'audit sur les 18 prévues en 2023, contre 11 missions sur 21 l'année précédente. Le taux de réalisation des missions d'Audit est ainsi revenu de 52,4 % en 2022 à 50,0 % en 2023. Les missions réalisées se répartissent en sept (07) missions d'audit général et deux (02) missions d'audit du système d'information.

S'agissant des enquêtes spéciales, elles ont été menées suite à des incidents divers dans une Direction Nationale et trois Agences.

En 2023, la DGCG a effectué des missions de contrôle préalables à l'élaboration de l'état des lieux et des procès-verbaux lors des différentes passations de charges aux Services Centraux et dans certains Centres de la Banque Centrale.

Pour la supervision de la destruction des signes monétaires usés, 13 missions ont été réalisées, soit 259 332 000 billets usés broyés.

Sur le plan du contrôle permanent, les insuffisances recensées à la suite de l'analyse des différents documents collectés ont régulièrement fait l'objet de notes de synthèse, sur la base de l'approche risque, à l'attention des autorités de la Banque Centrale et du Comité d'Audit. Sur le suivi des recommandations, le suivi effectué a permis de recueillir les informations et justificatifs permettant d'apprécier le niveau de mise en œuvre de ces recommandations et des plans d'action y afférents.

Au cours de l'année 2023, le Gouvernement de la Banque Centrale a édicté la Lettre Circulaire n°003/SLC/2023 du 15 novembre 2023 lançant la mise en production du pro-

jet d'automatisation de l'audit et du contrôle interne, CAPBEAC, engagé en septembre 2018 dans le cadre du PSB 2017-2023. Au 31 décembre 2023, l'ensemble des Services Centraux, toutes les Directions Nationales, les unités opérationnelles du Cameroun ainsi que le Bureau de la BEAC à Paris ont fait l'objet de déploiement de l'application informatique qui en découle. La solution CAPBEAC comprend les modules de gestion des risques, contrôles de 1^{er} et 2^{ème} niveaux, gestion des incidents, gestion des avis sur opérations des Cellules Internes de Contrôle (CIC), de l'audit interne et des enquêtes spéciales.

En ce qui concerne les activités de coordination des CIC, les travaux d'encadrement de l'activité du réseau des CIC et les actions de formation de ses effectifs se sont poursuivis. Une visite d'étude a aussi eu lieu à la Banque Nationale du Rwanda. Enfin, la DGCG a produit les synthèses trimestrielles des rapports mensuels des CIC et organisé la rencontre périodique des responsables de ces cellules.

Dans la mise en œuvre des activités administratives et du renforcement des capacités, la DGCG a assuré le secrétariat du Comité d'Audit en organisant neuf sessions et procédé à la rédaction et à la mise à jour des procédures et autres textes de la DGCG.

1.4. Informatique et Télécommunication

Au cours de l'année 2023, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a mené plusieurs actions relatives aux projets, à l'exploitation et à la maintenance des systèmes et plateformes informatiques, ainsi qu'à l'assistance technique qu'elle fournit aux Directions métiers. Ses activités ont été principalement rythmées par le suivi de divers projets inscrits dans le Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB 2017-2020). Parmi les avancées enregistrées dans le cadre des projets internes visant la modernisation du Système d'Information, les actions suivantes ont été réalisées :

- le suivi de la mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique (SDI) : les solu-

tions CAPBEAC, SANGHA et GESMAR ont été mises en production ;

- les travaux de migration : les projets « Migration SYSCOBEAC, SYSTAC 2, LCB-FT » et la mise à niveau du câblage des réseaux locaux (LAN) des Services Centraux et des Centres du Cameroun ont été lancés ;
- la sécurité du Système d'Information : dans la continuité des actions relatives à la montée en compétence du personnel de la DSI, les séances de formation en cybersécurité ont été dispensées aux informaticiens en rapport avec leurs domaines de compétence respectifs ;
- l'interconnexion : les Centres du Gabon ont été reliés à la Direction Nationale de Libreville par liaison fibre optique ;
- la migration du réseau VSAT avec un groupement d'opérateurs de satellite (MetraCom, Eutelsat et BlooSat) a été lancé en septembre 2023 ;
- l'amélioration de la confiance entre la DSI et les Directions métiers à travers les actions suivantes : (i) la formation agents des Services Centraux, des Directions Nationales et des Centres sur les domaines de la Cybersécurité réseaux ; (ii) la campagne de sensibilisation des agents de tous les Centres de la BEAC sur les problématiques liées à la cybercriminalité ; (iii) la formation et sensibilisation à la sécurité du système SWIFT des administrateurs techniques chargés du réseau SWIFT et du support des plateformes des Systèmes et Moyens de Paiements (SMP) ; (iv) l'organisation des ateliers avec la DRHF pour des travaux d'améliorations au niveau du SIRH ; et (v) le raccordement de certains Centres de la BEAC aux Services Centraux par un réseau Tunnel sécurisé (VPN).

1.5. Affaires juridiques et réglementation

Le Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR) assure une fonction d'appui et de conseil à l'ensemble des entités de la BEAC. Au cours de l'année 2023, le DAJR a enregistré 1 350 saisines par courriers de diverses natures provenant des entités des Services Centraux, des Directions Nationales et des autres Centres de la BEAC, ainsi que de certains organismes internationaux et divers partenaires, contre 1 186 l'année précédente. Ces saisines sont réparties entre les contrats, les conventions, les avis sur des questions diverses, les dossiers du personnel, les litiges et les honoraires des avocats, la situation des soldes des comptes des saisies-attributions, les suspens et les divers.

S'agissant des Contrats et Conventions, le DAJR a été sollicité pour émettre son avis sur 67 projets de contrats et 47 projets de conventions. Au titre de l'enregistrement des contrats, 89 contrats et 25 conventions ont été reçus. Après les vérifications d'ordre juridique, 67 contrats et 116 conventions ont été enregistrés.

Concernant les dossiers du personnel, le DAJR a été saisi pour 47 nouveaux dossiers du personnel. L'essentiel des dossiers a porté sur les procédures disciplinaires et les demandes de paiement du solde de tout compte des agents appelés à faire valoir leurs droits à la retraite.

S'agissant de la situation des litiges et honoraires des avocats, en matière contentieuse, l'activité a consisté essentiellement au suivi dans les Etats membres et en France, des diverses procédures en instance contre la BEAC ou initiées par celle-ci devant diverses juridictions.

Au sujet de la situation des soldes des comptes saisies-attributions, le DAJR a continué à suivre les 143 dossiers actifs avant l'entrée en vigueur du Règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM du 22 novembre 2012 portant insaisissabilité des comptes et actifs

financiers des établissements de crédit logés à la BEAC. L'encours des sommes afférentes est estimé à 4,3 milliards. Cette situation n'a pas évolué durant l'exercice 2023.

S'agissant de l'activité relative à la réglementation, le DAJR a procédé à l'enregistrement de 118 textes réglementaires, dont 70 Décisions du Gouverneur, 19 Lettres Circulaires, 28 Notes de Service, et 01 Règlement CEMAC.

Enfin, quant à l'activité de pilotage de la LCB/FT, le DAJR a procédé à la signature de cinq (5) questionnaires sur la LCB/FT pour des sociétés.

1.6. Investissement et patrimoine

L'année 2023 a été marquée par les cérémonies d'inauguration de l'Agence de la BEAC à Ebibeyin en Guinée Equatoriale et du nouvel immeuble de la Direction Nationale de Bangui en République Centrafricaine. En outre, l'année 2023 a connu les cérémonies de pose de la première pierre de la future Agence de la BEAC à Mouila et du futur immeuble Siège de la COBAC à Libreville, en République Gabonaise.

1.7. Communication

La BEAC a utilisé au cours de l'année 2023, les différents canaux de communication interne et externe pour informer son personnel et le grand public sur toutes ses décisions et événements, et pour promouvoir son activité tout en veillant à entretenir son image de marque.

Sur le plan interne, dans l'objectif de renforcer la culture d'entreprise et le partage des valeurs communes au sein de la BEAC, la Cellule de Communication de la BEAC a

assuré la publication et la diffusion régulière des supports périodiques que sont : la revue de presse quotidienne, le bulletin de liaison BEAC-Contacts, ainsi que tous les actes administratifs et textes réglementaires à l'attention de l'ensemble du personnel.

Sur le plan externe, la Cellule de Communication a assuré le relai avec le public à travers la diffusion des communiqués de presse issus des réunions des différents organes de la Banque Centrale (Comité Ministériel, Conseil d'Administration, Comité de Politique Monétaire, Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale, etc.) sur le site internet de la BEAC, ainsi que les interviews et les reportages véhiculés par le biais de la presse écrite et audiovisuelle de la Sous-région. Par ailleurs, dans l'optique de faire évoluer les méthodes de communication de la BEAC, une page LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/beac-int/>) a été créée. Le lancement de cette page LinkedIn ouvre les perspectives d'explorer d'autres médias sociaux populaires tels que Facebook, Instagram, Twitter, etc.

Enfin, la Cellule de Communication a assuré la couverture médiatique à l'échelle sous-régionale de divers événements, à l'instar du Forum international sur la Finance durable, organisé conjointement avec le Réseau de la banque et de la finance durables (SBFN) et la Société Financière Internationale (SFI), les 8 et 9 mai 2023 à Douala, au Cameroun, du Séminaire de vulgarisation de la nouvelle réglementation relative à l'activité de finance islamique dans la CEMAC, organisé le 10 août 2023 à N'Djaména, au Tchad ; et des inaugurations de l'Agence d'Ebebiyin, en Guinée Equatoriale et de la Direction Nationale de Bangui en République Centrafricaine, qui ont respectivement eu lieu les 12 et 30 novembre 2023.

2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

2.1 Coopération régionale

2.1.1 Commission de la CEMAC

La BEAC a collaboré étroitement avec la Commission de la CEMAC pour l'organisation de la 39^{ème} session du Conseil des Ministres de l'Union Economique d'Afrique Centrale (UEAC) qui s'est tenue le 15 mars 2023 au Siège de la BEAC à Yaoundé. Cette assise a permis aux Ministres en charge des questions financières, économiques et de l'intégration de l'UEAC, d'examiner et de préparer les dossiers à soumettre à la décision de la 15^{ème} Session de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé.

Parmi les dossiers examinés, il faut relever la question relative au principe de rotation au sein des institutions communautaires et organismes spécialisés. Il s'agit en effet, d'un mécanisme permettant de garantir une rotation régulière à la tête des institutions communautaires de la CEMAC entre les pays membres. En toile de fond de ce dossier, les autorités ont procédé à la nomination, suivant ce principe, des nouveaux responsables des institutions, les mandats des précédents étant arrivés à leur terme. L'autre dossier examiné au cours de cette session portait sur le financement de la Communauté à travers la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI). Ce sujet d'une importance cruciale pour la CEMAC vise à assurer une mobilisation plus efficace des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des politiques communautaires. Par ailleurs, les Ministres se sont penchés sur la question relative à la rationalisation des deux Communautés (fusion CEEAC-CEMAC). Il s'agit d'une réforme visant à renforcer

l'intégration économique au sein de la Sous-région en capitalisant sur les acquis des deux Communautés au profit d'une seule, plus efficiente.

2.1.2 Zone Franc

- Coopération monétaire CEMAC-France

La BEAC a pris part à la réunion sur la coopération monétaire CEMAC-France organisée en avril 2023, à Paris, en France. Cette réunion, la première de ce type depuis deux ans, a vu la participation des Ministres de l'Economie et des Finances des six pays de la CEMAC, du Ministre des Finances français, des Présidents des institutions de la CEMAC et des Gouverneurs de la BEAC et de la Banque de France.

Dans un contexte mondial marqué par plusieurs chocs économiques, cette rencontre a été ponctuée par une première session sur la situation macroéconomique et financière ainsi que sur les perspectives internationales en Zone euro et dans la CEMAC. Ensuite deux tables rondes ont été organisées sur les thématiques d'actualité. La première a porté sur les initiatives multilatérales pour assurer la résilience des économies de la CEMAC, tandis que la deuxième a mis l'accent sur le renforcement de l'intégration financière régionale.

Les participants ont porté une attention particulière sur la mobilisation des appuis financiers en faveur des pays de la CEMAC. A cet effet, un certain nombre de mécanismes ont été passés en revue, principalement celui des Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Il importe de rappeler que sur les DTS 650 milliards, les États africains, en particulier ceux de la CEMAC

n'en avaient que très peu bénéficié. En effet, sur les 40 milliards DTS rétribués au continent, seulement 1,5 milliard ont été mis à la disposition des pays de la CEMAC. En revanche, le mécanisme de réallocation des DTS devrait permettre d'augmenter l'enveloppe qui ira vers l'Afrique.

- Lutte contre le blanchiment des capitaux

La BEAC a participé aux deux réunions semestrielles du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc (CLAB). Les travaux ont été l'occasion d'analyser les principales avancées en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) au cours de l'année 2023. A cet égard, les institutions concernées ont été encouragées à accentuer les efforts pour la mise en place et l'opérationnalisation des mécanismes de coordination et de coopération en matière de LBC/FT, ainsi que pour l'adoption, la publication et la mise en œuvre effective des plans d'actions issus des Évaluations Nationales des Risques (ENR). En outre, le Comité a pris acte des conclusions des dernières plénières du GABAC, du GAFI et du GIABA, tenues respectivement en septembre, octobre et novembre 2023.

Pour sa part, la BEAC a présenté ses actions visant l'opérationnalisation et l'amélioration de son dispositif LCB/FT interne. Elle a également fait état des actions initiées dans le sens du renforcement des exigences LCB/FT en matière de transferts internationaux ainsi que de mise en place d'un cadre réglementaire sous-régional sur les cryptocatifs.

Les membres ont par ailleurs pris connaissance du projet de charte devant régir les missions et les règles de fonctionnement du CLAB, dans le cadre de la réforme institutionnelle proposée par la BCEAO. Ils se sont accordés sur les principales dispositions du texte. Dans un

contexte de mise en berne des réunions de la Zone Franc et étant donné que le CLAB est une émanation des Ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques Centrales des pays de la Zone Franc, son évolution nécessite une adhésion des instances respectives des Unions monétaires concernées. C'est dans cette optique que le Secrétariat du CLAB a sollicité des parties prenantes l'avis de leurs différentes instances de décision, notamment du Comité Ministériel de l'UMAC pour ce qui concerne la CEMAC. A cet effet, la charte sera soumise à la validation du Comité Ministériel de l'UMAC de juin ou d'octobre 2024.

2.1.3 Association des Banques Centrales Africaines

Au cours de l'année 2023, la BEAC a assuré la présidence du Comité sous-régional de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) pour l'Afrique Centrale. A ce titre, elle a organisé le séminaire continental, au mois de mai 2023, à Yaoundé, sur le thème « Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte ». Ce Séminaire, qui a vu la participation de nombreuses banques centrales africaines, a visé les principaux objectifs suivants :

- identifier les chocs climatiques majeurs en Afrique et les nouveaux défis liés à ces événements qui constituent une menace à la sécurité alimentaire ;
- faire l'état des lieux de l'insécurité alimentaire en Afrique et de l'inflation, tout en mettant en évidence les principaux facteurs qui en sont à l'origine ;
- contribuer à mieux comprendre la manière dont les chocs climatiques pourraient avoir un impact sur la sécurité alimentaire et l'inflation ;

- mettre en exergue le rôle du secteur financier dans la promotion de l'agriculture et de l'économie verte en Afrique ; et
- contribuer à mieux comprendre le rôle des banques centrales dans la stabilisation des prix et du système financier dans un contexte marqué par le changement climatique.

Les participants au séminaire ont affirmé au cours de ces travaux que les questions de financement de l'agriculture et de la finance verte doivent figurer dans l'agenda des préoccupations des banques centrales. A cet effet, aux côtés des autres institutions financières et des Etats, les banques centrales devraient mettre en œuvre des actions ciblées et efficaces, tant à court qu'à moyen et à long termes, pour assurer la soutenabilité des programmes de développement des économies concernées.

Il a également été admis que les banques centrales ont un rôle à jouer pour aider les économies africaines à faire face aux conséquences des changements climatiques et transiter vers une économie verte. En conséquence, elles devraient adapter leur politique de financement ainsi que leurs instruments de politique monétaire. Les institutions en charge de la régulation microprudentielle ont aussi été appelées à accompagner cette dynamique.

La BEAC a également pris part aux assemblées annuelles de l'ABCA qui se sont déroulées en août 2023 à Livingstone, en Zambie. Ces assises ont été marquées par le Symposium dont le thème était : « Récurrence des chocs et implications macroéconomiques pour les économies africaines : enjeux et perspectives pour les Banques Centrales ».

Au cours de ces assemblées, l'évaluation des performances des Etats en matière de Programme de Coopération

Monétaire en Afrique (PCMA) a révélé que seuls 3 pays sur 52 ont respecté les 5 critères de convergence de premier rang relatifs à la coopération monétaire, et aucun pays n'a satisfait simultanément aux 3 critères de second rang. Au niveau de la CEMAC, aucun pays n'a respecté simultanément les 8 critères de convergence du PCMA en 2023.

Le Conseil des Gouverneurs a également examiné le projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain (IMA), qui devra ensuite recueillir l'avis juridique de la Commission de l'Union Africaine en vue de son adoption par son Conseil Exécutif.

Enfin, en examinant les développements récents en matière d'intégration des systèmes de paiements devant déboucher sur un modèle viable de règlement des paiements transfrontaliers sur le continent, le Conseil des Gouverneurs a approuvé la mise en œuvre des principes proposés et les actions prévues pour l'intégration du PAPSS (*Pan-African Payment and Settlement System*, ou système panafricain de paiement et de règlement) dans la stratégie globale de l'ABCA.

2.1.4 Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

Au cours de l'année 2023, la BEAC a participé aux différentes sessions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la BDEAC. Longtemps actionnaire majoritaire de la BDEAC, la BEAC, depuis le 26 juillet 2023, a rejoint le cercle des actionnaires de catégorie A, constitué essentiellement des Etats de la CEMAC.

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre la BDEAC et la BEAC, un Groupe de travail mixte s'est réuni à Douala, du 09 au 12 octobre 2023, pour passer en revue les sujets d'intérêt commun, notamment (i) les dossiers proposés en refinancement à la BEAC,

(ii) les modalités pratiques pour l'accès de la BDEAC au marché monétaire, (iii) le fonctionnement du fonds de bonification, et (iv) l'analyse des difficultés des investisseurs hors zone à participer à l'appel public à l'épargne de la BEAC.

Les concours de la BEAC à la BDEAC ont été constitués des avances en compte courant d'associés régies par la Convention de Compte n° 011/2016/90/DCMC-CB du 19 janvier 2016 et des facilités sur le guichet spécial de refinancement du marché monétaire. S'agissant des avances en compte courant d'associés, leur encours a baissé en raison des tombées d'échéance. Ainsi, au 31 décembre 2023, ces avances se sont situées à 49,8 milliards, contre 73,8 milliards un an plus tôt. Quant aux financements sur le guichet spécial de refinancement au profit de la BDEAC, l'encours des autorisations individuelles de mobilisation accordées est passé de 52,4 milliards en décembre 2022 à 78,1 milliards un an plus tard, en raison des nouvelles autorisations octroyées par la BEAC.

2.1.5 Fonds de Développement de la Communauté

La BEAC a participé à plusieurs travaux organisés par le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), à savoir la rédaction de son rapport d'activités pour l'exercice 2022 et les réunions du Comité Technique et celles du Comité de Gestion. En plus, elle a participé à la réflexion en cours sur la mutation du FODEC en un Fonds d'Investissement.

En outre, la BEAC a affecté 20,0 % de ses bénéfices de l'année 2022 au FODEC pour le financement des projets intégrateurs dans la CEMAC. En sa qualité de membre du Comité de Gestion dudit Fonds et principale pourvoyeuse des ressources, la BEAC a permis au FODEC de jouer pleinement son rôle d'outil de financement et de promotion de l'intégration régionale.

2.1.6 Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC

Au titre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), la BEAC s'est activement investie dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières. Les actions du Pilier n° 2 relatif à la politique monétaire et au système financier, réalisées par la BEAC, ont soutenu la stabilisation du cadre macroéconomique et l'amélioration du niveau des réserves de change de l'Union monétaire.

Il s'agit, entre autres, de :

- l'uniformisation de l'application de la réglementation des changes à travers l'ouverture et la régularisation des comptes en devises, le rapatriement et la rétrocession effective des devises ainsi que l'élaboration du projet de convention d'ouverture de comptes séquestres pour le rapatriement des fonds de réhabilitation des sites (fonds RES) ;
- la dynamisation du marché financier unifié de la Sous-région avec notamment l'adoption du business-plan de la BVMAC, ayant déclenché la mise en œuvre effective de la restructuration de la bourse ; et
- l'appui à la BDEAC dans la mobilisation des ressources pour le financement des économies de la CEMAC.

Au total, en 2023, la BEAC a participé à deux réunions du Comité de Pilotage (COPIL) du PREF-CEMAC, à deux réunions du comité de suivi de la mobilisation des financements et de la mise en œuvre des projets intégrateurs de la CEMAC, et aux réunions du Secrétariat Technique pour les préparations techniques des

travaux et la rédaction du rapport annuel dudit Programme.

2.2. Coopération internationale

2.2.1. Fonds monétaire international (FMI)

La BEAC, au titre de ses missions statutaires, a joué un rôle déterminant dans la coordination et le raffermissement des relations des Etats membres de la CEMAC avec le FMI. Le leadership de la BEAC a favorisé la validation des revues du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo et du Tchad. L'importance de ce rôle et du leadership de la BEAC s'est renforcée à travers la mise en œuvre de politiques communes relevant de la Banque Centrale, en phase avec les assurances fournies au FMI. En effet, au cours de l'année 2023, le Gouverneur de la BEAC a adressé à la Directrice Générale du FMI deux lettres de confort à titre d'assurances directes pour consolider la conception et la mise en œuvre de la stratégie des programmes de redressement nationaux avec le FMI et favoriser, entre autres, la consolidation des avoirs extérieurs nets de la CEMAC.

Dans ce cadre, outre les réformes communautaires et les actions décisives en matière de politique monétaire et d'application de la réglementation des changes, le périmètre des mesures retenues a couvert l'exécution de réformes internes pour s'adapter aux exigences du FMI relatives aux mesures de sauvegarde des banques centrales, en l'occurrence l'arrimage aux normes IFRS ainsi que les réformes statutaires et réglementaires.

De même, conformément à la Résolution n° 08 du 19 septembre 2018 du Comité Ministériel de l'UMAC, la BEAC a organisé successivement en avril et en octobre 2023, deux concertations tripartites entre les Etats, les Institutions communautaires de la CEMAC et les partenaires techniques et financiers (FMI, Banque Mondiale, BAD, Banque

de France, Trésor français). Ces concertations ont permis de s'accorder sur les grandes lignes de l'orientation des politiques devant être mises en œuvre pour soutenir le redressement du cadre macroéconomique sous-régional et de formuler des recommandations à l'endroit des parties prenantes.

En outre, les services du FMI ont effectué deux missions sous-régionales auprès des Institutions de la CEMAC (BEAC, Secrétariat Général de la COBAC et la Commission de la CEMAC) respectivement en mai et en novembre 2023, pour évaluer les développements économiques récents et les politiques de soutien aux programmes de sortie de crise des pays de la CEMAC. Les discussions se sont achevées par la mise à jour des assurances fournies par la BEAC au FMI pour soutenir les programmes de relance et de réformes économiques des États membres.

En marge des réunions de printemps et d'automne du FMI et de la Banque Mondiale qui se sont tenues en avril 2023 à Washington, aux Etats-Unis, puis en octobre 2023 à Marrakech, au Maroc, le Gouverneur de la BEAC s'est entretenu avec les responsables de ces deux institutions sur les engagements et les politiques nécessaires au renforcement de la stabilité externe et interne de la CEMAC, ainsi qu'à la consolidation des acquis des programmes des pays de la CEMAC conclus avec le FMI.

La BEAC a reçu, en mars 2023, la visite de courtoisie d'une délégation du FMI conduite par Monsieur Kenji Okamura, Directeur Général Adjoint du FMI. En marge de ces entretiens, Monsieur Okamura et le Gouverneur de la BEAC ont pris part à une conférence débat organisée par le Ministre des Finances du Cameroun, le jeudi 16 mars 2023, à l'Institut Sous-régional de la Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA), sur les thématiques suivantes : (i) les réformes structurelles pour une croissance inclu-

sive et la diversification ; et (ii) la mobilisation des recettes non pétrolières pour créer des marges budgétaires en vue de la réalisation des investissements productifs et des dépenses sociales.

Enfin, la BEAC a participé à la 4^{ème} Conférence du Fonds sur les avancées en économie monétaire (AME), organisée le 7 septembre 2023, par Monsieur Tobias Adrien, Conseiller financier et Directeur au Département des Marchés Monétaires et de Capitaux du FMI. Cette conférence a permis d'échanger sur les effets du resserrement de la politique monétaire, les interactions entre les politiques monétaire et fiscale et les spirales prix-salaires. L'événement s'est terminé par un panel sur les compromis politiques des Banques Centrales.

2.2.2. Réserve Fédérale des Etats-Unis

Faisant suite à l'invitation de Monsieur John C. Williams, Président de la Réserve Fédérale de Etats-Unis, à New-York, la BEAC a pris part au 47^{ème} séminaire annuel des Banques Centrales qui s'est tenu à New-York en d'octobre 2023, sous le thème : « Une ère d'incertitude croissante ». Ce séminaire était l'occasion pour les participants d'échanger sur l'expérience des banques centrales dans un monde devenu plus risqué et plus incertain, en lien avec la pandémie de Covid-19 et son impact persistant sur l'économie mondiale, les tensions géopolitiques et le changement climatique.

2.2.3. Banque Africaine d'Import-Export

La BEAC a pris part aux Assemblées Générales Annuelles de la Banque Africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK) qui se sont déroulées du 18 au 21 juin 2023 à Accra, au Ghana. Au cours de ces assises, se sont également tenus les réunions et séminaires des groupes consultatifs de la banque. Cette rencontre a également permis à la BEAC et à

AFREXIMBANK d'échanger sur les points d'intérêt communs pour les deux parties et restés en suspens, notamment :

- i. l'entrée de la BEAC dans le capital d'Afreximbank ;
- ii. la possibilité pour Afreximbank d'ouvrir un compte dans les livres de la BEAC ;
- iii. la mise en production du projet PAPSS dans la CEMAC pour l'intégration des systèmes de paiement ; et
- iv. la ratification d'une convention avec le système MANSA pour la centralisation et l'automatisation des données des clients.

Le projet PAPSS coordonné par l'AB-CA adhère aux systèmes RTGS suivant l'approche stratégique d'intégration de la BEAC centrée sur l'intégration des paiements en Afrique. Il permettrait d'effectuer des règlements nationaux ou régionaux en monnaie locale. Ceci contribuerait à réduire la contrainte de gestion du risque de change et des devises qui pèse sur les Banques Centrales.

2.2.4. Banque des Règlements Internationaux

Au titre des relations avec la Banque des Règlements Internationaux (BRI), la BEAC a pris part à la 93^{ème} assemblée annuelle de la BRI qui s'est tenue en juin 2023 à Bâle, en Suisse. Les discussions ont essentiellement porté sur les politiques à mettre en œuvre pour faire face aux risques que font peser les crypto monnaies et la finance décentralisée sur les économies ainsi que sur l'impact de la politique monétaire des Banques Centrales sur les marchés financiers.

La BEAC a également pris part à la troisième réunion du groupe de travail sur la politique monétaire en Afrique Sub-saharienne qui s'est tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, en septembre 2023. Cette reconcentre a été l'occasion pour elle de partager l'expérience sur la

réforme des cadres institutionnel, analytique et opérationnel de sa politique monétaire.

2.2.5. Système Européen de Banques Centrales

Dans le cadre du projet de coopération entre le Système Européen de Banques Centrales et les Banques Centrales africaines, le Gouverneur de la BEAC a signé, le 27 novembre 2023, le formulaire d'adhésion à cette coopération.

Ce projet, initié au profit des Banques Centrales africaines, couvre plusieurs axes tels que la politique monétaire, la politique macroprudentielle, l'inclusion financière, les innovations technologiques, l'approfondissement des marchés des capitaux, la finance verte, la gestion de la dette publique, l'optimisation de la gestion des réserves de change, la diversification des sources de placement et d'autres domaines d'intérêt pour la CEMAC. La BEAC est l'une des 12 banques centrales africaines sélectionnées pour la phase pilote de ce projet.

Dans le cadre de cette coopération, la BEAC a participé au forum sur la communication des banques centrales organisé par la Banque Centrale d'Espagne en novembre 2023 à Madrid, en Espagne.

2.2.6. Banque Centrale de Maurice

Dans la perspective de renforcer ses relations avec les banques centrales africaines, la BEAC a signé, en septembre 2023, un accord de coopération avec la Banque Centrale de Maurice. Cette convention de coopération s'inscrit dans le prolongement des recommandations de l'ABCA qui encourage les banques centrales africaines membres de l'Association à coopérer en matière de partage d'informations et d'échange de bonnes pratiques dans les domaines de la supervision bancaire, des systèmes de paiement, de la politique monétaire et de la stabilité financière.

2.2.7. Alliance pour l'Inclusion Financière

La BEAC a adhéré en août 2023, à l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) en qualité de membre principal. Cette adhésion vise à renforcer les politiques d'inclusion financière en Afrique, notamment à travers les échanges d'expériences et les initiatives régionales de l'AFI. En effet, l'AFI est un réseau de régulateurs du secteur financier, œuvrant pour améliorer l'accès des populations les plus démunies aux services financiers de qualité à des coûts abordables.

3. COMPTES DE LA BEAC

3.1. Bilan

3.1.1. Actif

D'un montant de 6 882,9 milliards au 31 décembre 2023, le niveau des disponibilités extérieures, constituées des avoirs en monnaies étrangères, des avoirs en or et des opérations avec le FMI - Actif, s'est accru de 0,6 % par rapport au 31 décembre 2022.

Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du niveau des avoirs en monnaies étrangères qui a affiché un solde de 6 440,8 milliards au 31 décembre 2023, contre 6 311,3 milliards une année plus tôt, consécutive à la hausse des avoirs détenus en compte auprès des correspondants situés en dehors de la Zone d'émission, augmentant de 574,3 milliards à 1 057,7 milliards entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023, en lien avec le rapatriement de devises dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation des change.

Les avoirs en or ont augmenté de 10,9 %, se chiffrant à 248,8 milliards au 31 décembre 2023. Cette évolution provient essentiellement de la hausse du cours de l'or, qui est passé de EUR 1 693,4 à EUR 1 878,5 au cours de la période sous revue. Au 31 décembre 2023, la plus-value latente des avoirs en or s'est chiffrée à 116,5 milliards, contre 90,0 milliards une année plus tôt.

Le poste Opérations avec le FMI - Actif a affiché un solde de 193,2 milliards au 31 décembre 2023, contre 309,1 milliards une année plus tôt. La variation de ce poste, qui comprend les avoirs en DTS et la position en tranche de réserve, est principalement due à la baisse des avoirs en DTS consécutive aux utilisations des

allocations de DTS par les Etats au cours de la période sous revue.

Les créances sur les établissements de crédit, constituées des concours du marché monétaire et des avances sur crédits à moyen terme irrévocables, se sont inscrites à la hausse de 98,0 % à 913,01 milliards entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023, en lien principalement avec la hausse des avances au titre de la facilité de prêt marginal, passant de 410,3 milliards à 860,0 milliards.

L'encours des créances sur les trésors nationaux est composé essentiellement des créances consolidées sur les Etats au titre des avances statutaires et des titres détenus à des fins de politique monétaire ainsi que des titres domestiques. Le montant net des créances consolidées sur les Etats, obtenu après déduction de la décote consécutive à la consolidation des avances statutaires, s'est établi à 2 639,5 milliards à fin décembre 2023, contre 2 633,9 milliards à fin décembre 2022. L'encours des titres détenus à des fins de politique monétaire, composé essentiellement des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) acquis par la BEAC dans le cadre du programme de rachat de titres publics des Etats de la CEMAC, s'est chiffré à 223,5 milliards au 31 décembre 2023, contre 250,7 milliards un an plus tôt. Quant aux titres domestiques gérés par la Salle des Marchés, constitués également des OTA, l'encours au 31 décembre 2023 est de 198,5 milliards, contre 146,5 milliards au 31 décembre 2022. Les créances rattachées à ces actifs au 31 décembre 2023 se sont chiffrées à 12,2 milliards, contre 12,3 milliards une année plus tôt.

Les autres investissements financiers, qui comprennent les engagements (avances à moyen terme irrévocables,

avances en compte courant et quote-part de l'emprunt IDA) de la BEAC envers la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ont augmenté de 3,8 % pour s'établir à 133,4 milliards à fin décembre 2023, du fait de l'octroi des avances à moyen terme de 28,5 milliards de plus par rapport à fin 2022.

Les titres de participation ont varié à la hausse de 34,5 % par rapport à fin décembre 2022, se situant à 55,89 milliards à fin décembre 2023, en raison principalement de la réévaluation à la juste valeur des titres de participation BDEAC.

Le poste Immeubles de placement a enregistré une hausse de 31,2 %, à 3,0 milliards en décembre 2023, à la suite de la réévaluation à la juste valeur au 31 décembre 2023 des immeubles donnés en location à Paris.

Le poste immobilisations corporelles a connu une baisse de 1,9 %, revenant à 367,9 milliards au 31 décembre 2023, à la faveur notamment des amortissements et dépréciations constatés.

Il en est de même pour les immobilisations incorporelles qui ont été en baisse de 5,8 % entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023, ressortant à 10,80 milliards.

Les autres actifs, qui regroupent principalement les créances sur le personnel, les avances aux fournisseurs et les coûts de fabrication du stock de billets et monnaies non émis, ont progressé de 8,3 % à 1 093,6 milliards entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023, suite à la hausse de 10,4 % du niveau de l'encours de la contrepartie des allocations de DTS imputable aux utilisations de DTS par les Etats de la CEMAC.

3.1.2. Passif

Le volume des billets et monnaies en circulation a augmenté de 8,5 % en 2023, passant à 4 744,8 milliards à fin décembre

2023. La variation du poste est détaillée comme suit par pays : Cameroun (+ 194,6 milliards), RCA (+ 19,8 milliards), Congo (+ 40,1 milliards), Gabon (+ 39,1 milliards), Guinée Equatoriale (+ 12,4 milliards) et Tchad (+ 65,8 milliards).

Le poste comptes créditeurs et dépôts comprend les comptes courants et les dépôts spéciaux des trésors, les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, les fonds de réserve pour les générations futures, les comptes des banques et institutions financières étrangères, des institutions régionales et les comptes courants, de dépôts et de placements, ainsi que des réserves obligatoires des banques. Ce poste s'est inscrit en baisse de 0,3 %, reculant à 5 033,3 milliards au 31 décembre 2023, en raison principalement de la baisse du niveau des avoirs des banques et institutions financières de la Zone, des Trésors nationaux en compte courant et des autres dépôts des Trésors.

Les emprunts en monnaies étrangères à long et moyen termes sont relatifs aux financements reçus de la Banque Mondiale pour la réalisation de certaines réformes dans les Institutions communautaires. L'encours de ces emprunts est revenu de 27,6 milliards à 27,5 milliards entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023. Cette légère baisse s'explique par une compensation entre les remboursements des emprunts IDA 37040 et 45290 et les tirages effectués sur la ligne de crédit IDA 62290 au cours de l'exercice 2023.

Le poste opérations avec le FMI – Passif regroupe les montants des allocations de DTS aux Etats. Au 31 décembre 2023, il s'est chiffré à 1 246,6 milliards, contre 1 282,8 milliards une année plus tôt, une baisse imputable aux ajustements liés à la variation du cours du DTS entre les deux années.

Les produits différés sont constitués des écarts de réévaluation des terrains reçus à titre gratuit des Etats. La baisse de 9,0 % de ce poste représente la reprise en

produits de la quote-part de subvention au titre de l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, les produits différés se sont fixés à 56,2 milliards.

Les provisions pour avantages du personnel ont connu une hausse de 2,0 % suite à la constatation des provisions pour indemnités de départ à la retraite au 31 décembre 2023. Elles se sont chiffrées à 31,4 milliards à fin décembre 2023.

Les provisions pour risques et charges ont connu une augmentation de 513,5 % à la suite des nouvelles dotations aux provisions constatées au 31 décembre 2023, en lien avec une possible évolution du point indiciaire. Elles se sont chiffrées à 6,8 milliards à fin décembre 2023.

Les autres passifs comprennent les dettes envers le personnel, les dépôts à vue du personnel, le compte courant de la Caisse de Retraite de la Banque

Centrale (CRBC), les provisions pour congés payés, les dettes fournisseurs, les créiteurs divers et les comptes de régularisation. Ce poste a été en baisse de 32,0 %, à 51,2 milliards entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023, en raison principalement de la baisse des dettes fournisseurs consécutive aux régularisations opérées sur ces comptes au cours de l'exercice 2023 et de la reprise partielle des provisions pour congés payés, résultant d'une opération de rachat de congés.

Les capitaux propres, constitués du capital, des réserves, du résultat de l'exercice et du report à nouveau, ont progressé de 31,6 % entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023, s'établissant à 1 336,5 milliards, sous l'effet essentiellement de l'affectation en réserves facultatives (63,3 milliards) d'une partie du bénéfice de l'exercice 2022, de la hausse du résultat (195,7 milliards) net de la variation de la réévaluation des avoirs en or, des instruments de dette et des instruments de capitaux propres.

Tableau 38 : Evolution du bilan de la Banque Centrale

	31/12/2023	31/12/2022	Variation Valeur	%
ACTIF				
Avoirs en monnaies étrangères	6 440 834 255 928	6 311 299 510 908	129 534 745 020	2,05 %
Avoirs en or	248 791 744 713	224 267 532 735	24 524 211 978	10,94 %
Opérations avec le FMI – Actif	193 236 447 551	309 105 930 688	- 115 869 483 137	- 37,49 %
Disponibilités extérieures	6 882 862 448 192	6 844 672 974 331	38 189 473 861	0,56 %
Créances sur les établissements de crédit	913 011 189 069	461 018 007 929	451 993 181 140	98,04 %
Créances sur les Trésors publics nationaux	3 073 740 297 474	3 043 385 926 708	30 354 370 766	1,00 %
Autres investissements financiers	133 400 205 086	128 472 704 792	4 927 500 294	3,84 %
Titres de Participation	55 893 226 020	41 555 597 522	14 337 628 498	34,50 %
Immeubles de placement	3 037 961 177	2 314 917 487	723 043 690	31,23 %
Immobilisations corporelles	367 881 514 469	374 810 235 327	- 6 928 720 858	- 1,85 %
Immobilisations incorporelles	10 795 523 491	11 455 615 256	- 660 091 765	- 5,76 %
Autres actifs	1 093 622 343 570	1 009 399 746 212	84 222 597 358	8,34 %
TOTAL ACTIF	12 534 244 708 548	11 917 085 725 564	617 158 982 984	5,18 %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets et monnaies en circulation	4 744 799 648 706	4 373 065 064 007	371 734 584 699	8,50 %
Comptes créditeurs et dépôts	5 033 267 310 930	5 048 799 206 583	- 15 531 895 653	- 0,31 %
Emprunts en monnaies étrangères	27 464 515 349	27 644 104 517	- 179 589 168	- 0,65 %
Opérations avec le FMI – Passif	1 246 595 056 545	1 282 827 436 984	- 36 232 380 439	- 2,82 %
Produits différés	56 213 227 607	61 781 077 307	- 5 567 849 700	- 9,01 %
Provisions pour avantages du personnel	31 362 783 294	30 761 607 469	601 175 825	1,95 %
Provisions pour risques et charges	6 793 877 655	1 107 450 291	5 686 427 364	513,47 %
Autres passifs	51 206 773 966	75 270 446 472	- 24 063 672 506	- 31,97 %
TOTAL PASSIF	11 197 703 194 052	10 901 256 393 630	296 446 800 422	2,72 %
Capital	132 000 000 000	88 000 000 000	44 000 000 000	50,00 %
Réserves	894 830 012 832	813 146 584 197	81 683 428 635	10,05 %
Report à nouveau	- 1	672 431 038	- 672 431 039	- 100,00 %
Résultat de l'exercice	309 711 501 665	114 010 316 699	195 701 184 966	171,65 %
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 336 541 514 496	1 015 829 331 934	320 712 182 562	31,57 %
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	12 534 244 708 548	11 917 085 725 564	617 158 982 984	5,18 %

Source : BEAC

Au 31 décembre 2023, la Banque Centrale a dégagé un résultat excédentaire de 309 71 501 665, en hausse de 171,7 % par rapport à 2022.

3.2. Evolution du résultat global

- Résultat net d'intérêts

Le résultat net d'intérêts est constitué essentiellement des intérêts payés par les Trésors publics nationaux des Etats membres sur leurs créances consolidées, majorés de l'amortissement de la décote, des intérêts sur les obligations du Trésor assimilables et bons du Trésor assimilables, des intérêts nets payés par le Trésor français sur la base des dispositions de la Convention de Compte d'Opérations, des intérêts nets au titre des prêts accordés aux banques de la région. Au 31 décembre 2023, il s'est établi à 402 156 251 942, en hausse de 104,7 %.

- Résultat net des commissions

Le résultat net des commissions comprend les commissions de change sur opérations de la Salle des Marchés, les produits SYGMA et SYSTAC, les commissions des transferts et les commissions de change manuel nets des commissions de gestion versées au Fonds Monétaire International. Il s'est inscrit en hausse de 21,0 %, passant à 90 070 764 251 à fin décembre 2023.

- Résultat net des autres activités

Le résultat net des autres activités comprend le résultat de change et celui des placements et des participations. Il a reculé de 61,3 % à 2 567 326 251 à fin décembre 2023.

- Autres produits

Les autres produits sont constitués principalement des contributions aux frais administratifs et de gestion des établissements de crédit de la Zone et des produits des sanctions pécuniaires appliquées aux assujettis. Ils sont passés de 23 460 243 456 à 16 749 441 882 entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023.

- Frais généraux

Les frais généraux de la Banque Centrale ont augmenté de 8,0 % à 201 832 282 661 à fin décembre 2023. Cette croissance découle de la hausse :

- du poste « entretien de la circulation fiduciaire » de 24,11 % à 34 630 952 222 à fin décembre 2023 ;
- des charges du personnel de 16,0 % à 96 797 027 747 à fin décembre 2023 ;
- des dotations nettes aux amortissements et aux provisions de - 14,1 % à 25 264 094 238 à fin décembre 2023 ; et
- des autres charges d'exploitation de - 3,5 % à 45 140 208 454 à fin décembre 2023.

- Résultat net

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant affectation, constaté à la fin de l'exercice 2023, est ressorti à 309 711 501 665, contre 114 010 316 699 pour l'exercice 2022.

Tableau 39 : Evolution du résultat global de la Banque Centrale

	31/12/2023	31/12/2022	Variation Valeur	%
Intérêts et produits assimilés	407 859 608 473	201 449 178 273	206 410 430 200	102,46 %
Intérêts et charges assimilés	5 703 356 531	4 983 551 780	719 804 751	14,44 %
Résultat net d'intérêts	402 156 251 942	196 465 626 493	205 690 625 449	104,70 %
Produits des commissions	92 047 160 062	74 863 121 104	17 184 038 958	22,95 %
Charges des commissions	1 976 395 811	445 459 079	1 530 936 732	343,68 %
Résultat net des commissions	90 070 764 251	74 417 662 025	15 653 102 226	21,03 %
Résultat net des autres activités				
Résultat de change	- 148 484 985	- 1 620 659 009	1 472 174 024	- 90,84 %
Résultat des placements et des participations	2 715 811 236	8 260 337 788	- 5 544 526 552	- 67,12 %
Résultat net des autres activités	2 567 326 251	6 639 678 779	- 4 072 352 528	- 61,33 %
Produit net bancaire	494 794 342 444	277 522 967 297	217 271 375 147	78,29 %
Autres produits	16 749 441 882	23 460 243 456	- 6 710 801 574	- 28,60 %
Entretien de la circulation fiduciaire	34 630 952 222	27 904 388 473	6 726 563 749	24,11 %
Frais de personnel	96 797 027 747	82 900 403 016	13 896 624 731	16,76 %
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	25 264 094 238	29 414 237 411	- 4 150 143 173	- 14,11 %
Autres charges d'exploitation	45 140 208 454	46 753 865 154	- 1 613 656 700	- 3,45 %
Frais généraux	201 832 282 661	186 972 894 054	14 859 388 607	7,95 %
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	309 711 501 665	114 010 316 699	195 701 184 966	171,65 %
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GOLBAL	51 368 955 671	- 19 950 602 516		
Eléments reclassables en résultat net	32 477 849 361	- 16 275 007 926		
Réévaluation des avoirs en or	24 524 211 978	5 959 205 959		
Réévaluation des instruments de dette	7 953 637 383	- 22 234 213 885		
Eléments non reclassables en résultat net	18 891 106 310	- 3 675 594 590		
Ecart actuariels au titre des prestations définies	0	0		
Réévaluation des instruments de capitaux propres	18 891 106 310	- 3 675 594 590		
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	361 080 457 336	94 059 714 183	267 020 743 153	283,88 %

Source : BEAC

3.3 Rapport des Commissaires aux Comptes

Le collège des Commissaires aux comptes a procédé à la certification sans

réserve des comptes annuels de la BEAC pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Annexes



SOMMAIRE DES ANNEXES

A. Informations générales.....	113
A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2023.....	115
1 - LE COMITE MINISTERIEL	115
2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	117
3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE.....	120
4 - Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale.....	122
5 LE COLLEGE DES CENSEURS	124
6 - LE COMITE D'AUDIT	125
A2. ORGRANIGRAMME DE LA BEAC au 31 décembre 2023	127
A3. Contacts de la BEAC.....	129
B. Annexes économiques, monétaires et financières.....	131
B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC	133
B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun	134
B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine.....	135
B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo.....	136
B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon	137
B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale.....	138
B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad	139
B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux.....	140
B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC.....	141
B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC	141
B10. Taux d'inflation des principaux partenaires commerciaux.....	142
B11. Tableau des Opérations Financières des pays de la CEMAC(en milliards).....	143
B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC(en milliards)	144
B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun(en milliards)	144
B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine(en milliards)	145
B15. Principales exportations (FOB) du Congo(en milliards)	146
B16. Principales exportations (FOB) du Gabon(en milliards)	146
B17. Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2023	147
B18. Principales exportations (FOB) du Tchad(en milliards).....	148
B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus).....	149
B20. Dette publique extérieure consolidée des pays de la CEMAC	150
B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises.....	152
B24. Production agricole vivrière	154
B26. Production agricole d'exportation	156
B27. Production et exportation de bois tropicaux	157
B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie*	158
B29. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre	159

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2023

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2023)

PRESIDENT

M. Jean-Baptiste ONDAYE

Ministre de l'Economie et des Finances – République du Congo

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

M. Louis Paul MOTAZE

Ministre des Finances

M. ALAMINE OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

M. Hervé NDOBA

Ministre des Finances et du Budget

M. Félix MOLOUA

Premier Ministre, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Ministres représentant la République du Congo

M. Jean-Baptiste ONDAYE

Ministre de l'Economie et des Finances

M. Ludovic NGATSE

Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public

Ministres représentant la République Gabonaise

M. Mays MOUISSI

Ministre de l'Economie et des Participations

M. Charles MBA

Ministre des Comptes Publics

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Fortunato OFA MBO**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Ministre à la Présidence du Gouvernement, Chargé de l'Intégration Régionale

Ministres représentant la République du Tchad

- M. **TAHIR HAMID NGUILIN**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **MOUSSA SALEH BATRAKI**
Ministre de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2022)

- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**
Président de la Commission de la CEMAC - Malabo
- M. **Maurice Christian OUANZIN**
Secrétaire Général de la COBAC - Libreville
- Mme. Jacqueline NKEMBE Epse ADIABA**
Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier - COSUMAF
- M. **André KANGA**
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale - Libreville

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2023)

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : M. **Sylvester MOH TANGONGHO**
Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire -
Ministère des Finances

M. **Adolphe NOAH NDONGO**
Conseiller Technique au Secrétariat Général de la Présidence de la
République

Suppléants : M. **Jean TCHOFFO**
Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire

M. **Henri NONO**
Directeur des Affaires Générales - Ministère des Travaux Publics

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : M. **Serge OUARASSIO MONKOMSSE**
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

M. **Edwige Opportune POUNINGUINZA NGUELEBE**
Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Ministre d'Etat, Ministre de
l'Economie, du Plan et de la Coopération

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Gatien Wenceslas ONDAYE OBILI**
Conseiller à la gestion et au suivi de la trésorerie du Ministre de l'Economie
et des Finances

M. **Antoine NKODIA**
Conseiller Economique du Ministre de l'Economie et des Finances

Suppléants : M. **Sylvain LEKAKA**
Directeur de Cabinet du Ministre du Budget, des Comptes Publics et du
Portefeuille Public

M. **Audrey Alban MAPITHY MA MAPITHY**
Conseiller Administratif et Juridique du Ministre de l'Economie et des
Finances

Administrateurs représentant la République gabonaise

- Titulaires : **M. Linis Francis LENDJOUNGOU**
Conseiller Financier du Ministre de l'Economie et de la
- M. Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**
Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale au
Ministère de l'Economie et de la Relance
- Suppléants : **M. Richard MBOUMBA**
Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de l'Economie et de la
Relance
- M. MEYE BEKOUROU**
Inspecteur Général des Finances, Ministère de l'Economie
et de la Relance

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

- Titulaires : **M. Diosdado Edu MONGOMO AVORO**
Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement de la
Dette Publique
- M. Luciano ELA EBANG**
Contrôleur Général de la Dette Publique auprès de la Caisse
Autonome d'Amortissement de la Dette Publique
- Suppléant : **M. Pedro ABAGA NCHAMA**
Directeur Général des Affaires Juridiques

Administrateurs représentant la République du Tchad

- Titulaires : **M. BECHIR DAYE**
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique,
Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics
- M. KASSER AKHOUNA**
Conseiller du Ministre des Finances, du Budget et des Comptes
Publics
- Suppléants : **M. LAGRE ABDELMADJID**
Directeur de la Comptabilité Publique

M. MOUN-GOSS NDISSI
Directeur de la Dette

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : **M. William ROSS**
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement
au sein de la Direction Générale du Trésor, Ministère de
l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et
Numérique 139, rue de Bercy 75742 PARIS Cedex 12

M. Bruno CABRILLAC
Directeur général adjoint des Études et des relations
internationales – Banque de France – 39, rue Croix-des-Petits
Champs – 75001 Paris

Suppléants : **M. Stéphane TABARIE**
Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence Française
de Développement » au sein du Service Affaires Multilatérales
et du Développement – Direction Générale du Trésor et de la
Politique Economique, Ministère de l'Economie, des Finances et
de la Souveraineté Industrielle et Numérique - 139, rue de Bercy –
75742 Paris CEDEX 12

M. Françoise DRUMETZ
Directrice de la Balance des Paiements à la Banque de France

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2023)

Président : **M. ABBAS MAHAMAT TOLLI**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant : **M. Michel DZOMBALA** - Vice-Gouverneur de la BEAC

Rapporteur : Directeur Général des Etudes, Finances et Relations
Internationales de la BEAC (*Poste à pourvoir au 31 décembre 2023*)

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

M. Pierre Emmanuel NKOA AYISSI
Directeur National de la BEAC

M. Gabriel NGAKOUMDA
Chef de Division des Prévisions au Ministère des Finances

République Centrafricaine

M. Ali CHAÏBOU
Directeur National de la BEAC

Membre délibérant autre que Directeur National,
(*Poste à pourvoir au 31 décembre 2023*)

République du Congo

M. Serge Dino Daniel GASSACKYS
Directeur National de la BEAC

Mme **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**
Ministère des Finances et du Budget

République Gabonaise

M. Patrick Romuald ALILI
Directeur National de la BEAC

M. Jean-Jacques EKOMIE

Vice-Recteur - Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

République de Guinée Equatoriale

Mme. Genovoeva ANDEME OBIANG

Directeur National de la BEAC

M. Ireneo Mangué MONSUY AFANA

Directeur Général du Contrôle Financier et des Organismes
Autonomes et Entreprise de Participation de l'Etat

République du Tchad

M. IDRIS AHMED IDRIS

Directeur National de la BEAC

M. SALEH IDRIS GOUKOUNI

Directeur des Etudes et de la Prévision Ministère des Finances et
du Budget du Tchad

République Française

M. Vincent FLEURIET

Chef de Service de la Zone Franc et du Financement du
Développement Banque de France

M. Yves CHARPENTIER

Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du Trésor -
Ministère de l'Economie et des Finances - France

4 Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

(au 31 décembre 2023)

Président : **M. ABBAS MAHAMAT TOLLI**
Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Vice-Président : **M. Michel DZOMBALA**
Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Rapporteur : **M. Éric Roland BELIBI**
Conseiller du Gouverneur et Responsable du pôle stabilité
financière de la Banque des États de l'Afrique Centrale

REPRESENTANTS DES MINISTÈRES EN CHARGE DES FINANCES

- 1. Mme EKO EKO née Berthe YECKE ENDALE**
Inspectrice Générale des Régies Financières, Ministère des
Finances du Cameroun
- 2. M. Valentin MAYERE YOLONGUERE**
Directeur des Affaires Financières, Monétaires, des Assurances
et de la Microfinance, Ministère des Finances et du Budget de la
République Centrafricaine
- 3. M. Jean-Pierre NONAULT**
Directeur Général des Institutions Financières Nationales
Ministère des Finances et du Budget du Congo
- 4. M. TIWINOT Francis Thierry**
Conseiller du Ministre de l'Economie et de la Relance de la
République Gabonaise
- 5. M. Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur Général de la Comptabilité Publique
Ministère des Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale
- 6. M. IDRIS GOUKOUNI SALEH**
Directeur des Etudes et de la Prévision, Ministère des Finances et
du Budget du Tchad.

REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS**1. M. Maurice Christian OUANZIN**

Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

2. M. Nicolas BEYEME NGUEMA

Commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières à la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Commission de la CEMAC)

3. M. MAMADOU SY

Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances - Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)

4. M. CHEIKH TIDIANE TOUNKARA

Président de la Commission de Surveillance
Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)

5. Mme Jacqueline NKEMBE épouse ADIABA

Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

6. M. André KANGA

Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)

7. M. Valentin Alphonse MBOZO'O

Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)

8. Mme Caroline IDRISOU

Directeur de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies à la Banque des États de l'Afrique Centrale

5 LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2023)

Titulaires :

M . Narcisse ANIYASSI

Inspecteur du Trésor

Ministère des Finances et du Budget – République Centrafricaine

M . Ambrosio ESONO ANGUE

Chef de service de la Comptabilité Publique

Ministère des Finances, du Budget et de la Planification –
GUINEE EQUATORIALE

M . Yves CHARPENTIER

Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique

Ministère de l'Economie et des Finances - France

Suppléants :

M . Amélie Jeanne BEHOROU

Directrice de la Programmation, de la Préparation et de la
Réforme Budgétaire – République Centrafricaine

M . Juan Manuel AFUGU MBOMIO

Contrôleur Général des Finances et du Budget –
GUINEE EQUATORIALE

M . Michel DROBNIAK

Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique
Centrale Ambassade de France au Cameroun – Yaoundé

6 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2023)

PRÉSIDENT

MEMBRES

Représentant la République du Cameroun

M. Adolphe NOAH NDONGO

Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun

Représentant la République Centrafricaine

M. Narcisse ANIYASSI

Inspecteur du Trésor

Représentant la République du Congo

M. Antoine NKODIA

Conseiller du Ministre des Finances

Représentant la République Gabonaise

Titulaire : **M. Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**

Directeur Général de l'Economie

Représentant la République de Guinée Equatoriale

M. Ambrosio ESONO ANGUE

Directeur de la Comptabilité Publique

Représentant la République du Tchad

M. AKHOUNA KASSER

Conseiller du Ministre des Finances et du Budget

Représentant la République Française

Titulaire **M. Yves CHARPENTIER**

Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor-
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté
Industrielle et Numérique.

Suppléant **M. Michel DROBNIAK**

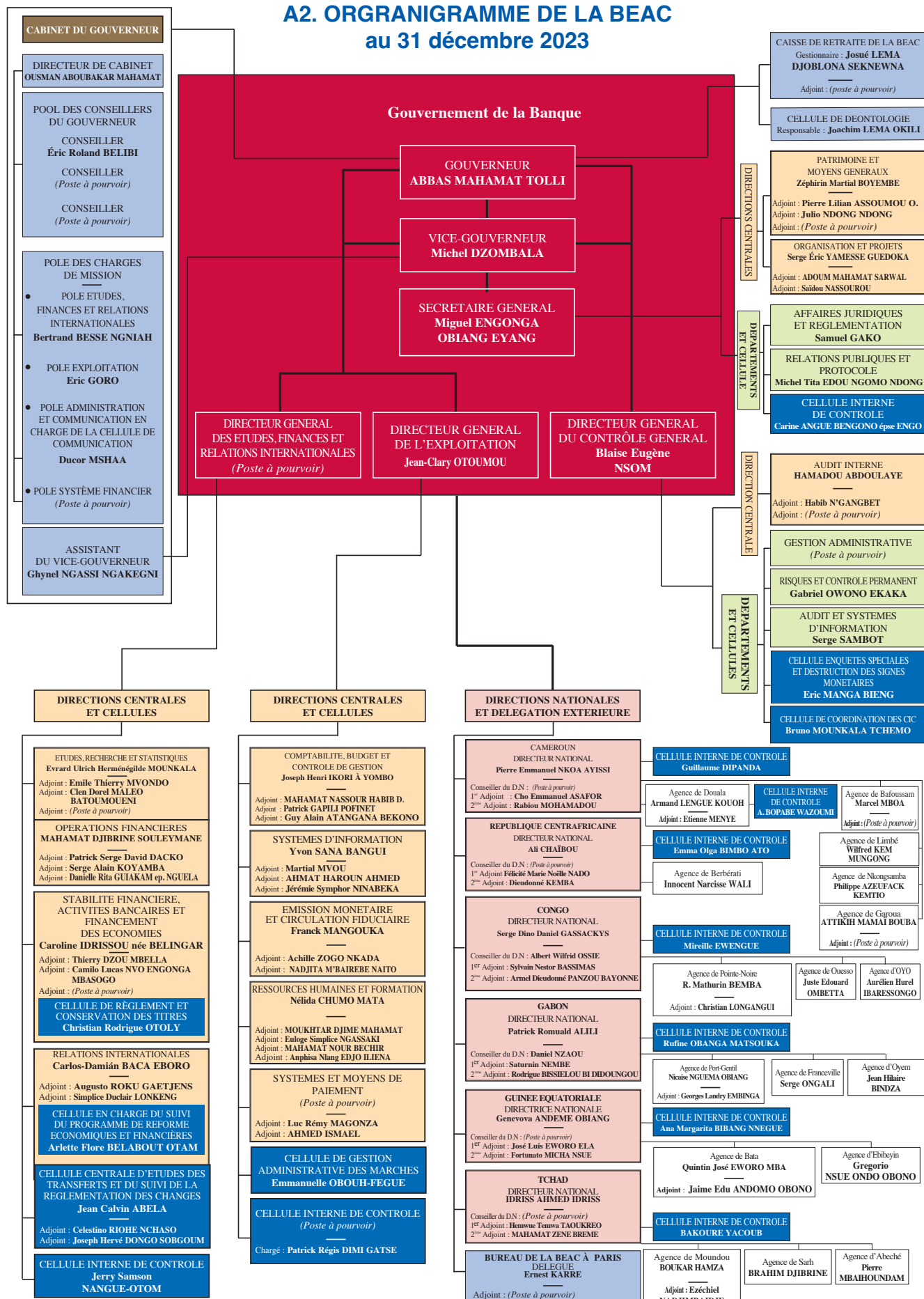
Chef du Service Economique Régional « Afrique Centrale » -
Ambassade de France au Cameroun.

MEMBRE INDEPENDANT

M. Christian MASSON

Inspecteur à la Banque de France

A2. ORGRANIGRAMME DE LA BEAC au 31 décembre 2023



A3. Contacts de la BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 222 23 40 30 ; 222 23 40 60 ; 222 23 35 73

Télécopie : 222 23 33 29 ; 222 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 222 23 39 39 ; 222 23 05 11 ;
222 23 33 90

Télécopie : 222 23 33 80

E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 333 42 33 24 ; 333 42 36 55 ;
333 42 31 65

Télécopie : 333 42 36 47

E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 222 27 13 45 ;
222 27 14 99

Télécopie : 222 27 30 72

E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 333 44 17 57 ; 333 44 14 32

Télécopie : 333 44 29 84 ; 333 44 36 62

E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 333 33 22 30 ; 333 33 24 88

Télécopie : 333 33 25 93

E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 333 49 13 98 ; 333 49 34 68

Télécopie : 333 49 40 72

E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

E-mail : beacbgf@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13
68 ;

222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76

Télex : 8444 KG et 8212 KG

E-mail : beacpnr@beac.int

Ouessou

B.P. 05 - Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
055 47 00 92

Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)

E-mail : beacouesso@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05

Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06

E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73

Télécopie : 55 59 67

Télex : 8215 GO

E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40

Télécopie : 67 74 57

E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46

Télécopie : 98 65 47

E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;

Télécopie : 333 09 20 06

E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ;
333 08 26 52

Télécopie : 333 08 23 60

E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71

Télécopie : 52 44 87

E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16

Télécopie : 69 13 98

E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01

Télécopie : 68 11 22

E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE

Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93

Télécopie : (1) 42 25 63 95

E-mail : beac bep@beac.int



B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 Estim.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	-1,1	0,2	1,1	2,1	-1,7	1,7	2,9	2,3
dont secteur pétrolier	-6,9	-2,6	-1,7	2,3	-3,2	-8,0	-0,7	-1,1
secteur non pétrolier	0,6	1,0	1,8	2,1	-1,3	4,1	3,7	3,0
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	-1,6	-0,6	-0,4	0,5	-0,6	-1,6	-0,1	-0,2
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	0,5	0,8	1,5	1,7	-1,1	3,3	3,1	2,4
Taux de croissance démographique (moyen)	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	1,1	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,5	5,6
Inflation (prix à la consommation, en glissement annuel, décembre)					3,6	2,6	6,7	4,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-58,0	-4,1	8,3	5,8	-30,8	-30,7	124,9	4,4
Crédits à l'économie	5,3	-1,9	4,0	-3,6	5,1	12,0	6,7	7,9
Créances nettes sur l'Etat	798,3	-0,8	43,6	30,7	40,3	29,3	6,0	12,1
Masse monétaire (M2)	0,0	-0,4	8,3	6,1	12,0	12,6	13,5	9,1
Taux de couverture extérieure (fin de période)	59,1	57,5	61,4	67,1	63,6	64,0	73,1	74,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,8	3,9	3,7	3,7	3,4	3,1	2,9	2,8
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-17,4	15,3	23,1	1,7	-35,0	39,8	62,0	-16,6
Importations, fob	-2,1	-22,4	1,3	4,4	-20,2	11,7	17,9	15,9
Termes de l'échange	6,4	13,6	10,0	-5,7	-18,6	37,8	29,2	-16,5
Taux de change effectif réel	2,2	-0,7	4,8	-0,3	3,7	0,8	-5,6	5,3
Taux de change effectif réel des exportations	1,7	-2,9	4,7	-0,1	5,0	-1,3	-8,5	5,2
Taux de change effectif réel des importations	2,4	0,1	4,9	-0,4	3,2	1,6	-4,5	5,3
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	-31,3	-0,6	1,7	1,2	-6,6	-10,3	10,4	0,8
Avoirs intérieurs nets	31,3	0,2	6,6	4,9	18,6	22,9	3,1	8,3
Crédit intérieur net	30,2	-1,6	12,9	6,8	18,3	20,9	7,2	10,5
Créances nettes sur l'Etat	26,4	-0,2	10,0	9,3	15,0	13,7	3,2	6,0
Crédits à l'économie	3,7	-1,4	2,9	-2,5	3,2	7,2	4,0	4,5
Masse monétaire (M2)	0,0	-0,4	8,3	6,1	12,0	12,6	13,5	9,1
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	-1,1	0,2	1,1	2,1	-1,7	1,7	2,9	2,3
Demande intérieure brute	-1,7	-3,9	1,6	1,0	-5,0	6,5	2,2	4,4
Consommation	1,4	-5,8	1,2	2,4	-3,1	4,0	1,2	2,6
Publique	0,2	-0,2	0,0	0,2	-0,8	0,0	0,0	1,0
Privée	1,2	-5,6	1,3	2,2	-2,3	3,9	1,2	1,6
Investissements bruts	-3,1	1,9	0,3	-1,3	-1,9	2,5	1,0	1,8
Publics	-1,6	-1,7	-0,1	-0,1	-1,0	0,0	0,4	-0,2
Privés (Entreprises et ménages)	-1,1	2,9	0,4	-1,2	-0,8	1,3	0,6	2,0
Exportations nettes	0,6	4,1	-0,5	1,1	3,3	-4,8	0,7	-2,2
Exportations de biens et services non facteurs	-0,8	1,5	-0,4	2,4	-2,1	-3,8	1,3	-0,1
Importations de biens et services non facteurs	1,5	2,6	-0,1	-1,3	5,4	-1,0	-0,6	-2,1
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	28,0	28,3	24,5	24,3	22,7	24,0	24,8	26,3
Epargne intérieure	21,0	27,5	31,2	29,6	24,0	29,6	39,8	33,3
Epargne nationale	16,5	25,0	27,1	23,6	21,9	25,3	32,0	29,4
Finances publiques								
Recettes totales	16,2	16,0	17,5	18,0	15,7	15,8	20,7	19,8
Recettes pétrolières	5,5	5,7	7,4	7,2	5,3	6,1	11,1	8,8
Recettes non pétrolières	10,8	10,3	10,1	10,7	10,4	9,7	9,6	10,9
Depenses totales /	24,2	20,6	18,3	18,7	18,9	17,7	18,4	20,7
Dépenses courantes	15,0	13,9	12,6	13,3	14,2	13,7	14,4	16,2
Dépenses en capital	9,3	6,7	5,7	5,5	4,7	3,9	4,1	4,5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-4,0	-0,5	2,7	3,0	0,3	1,3	5,4	2,3
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	-6,6	-3,2	0,4	0,7	-1,8	-0,3	3,7	0,8
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-13,8	-10,6	-8,7	-8,0	-7,9	-7,6	-9,5	-9,7
Solde budgétaire de base (déficit -)	-5,4	-1,9	1,4	1,5	-1,1	-0,3	4,0	0,6
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-8,0	-4,6	-0,9	-0,8	-3,2	-1,9	2,3	-0,9
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-7,3	-3,8	-0,2	-0,1	-2,1	-1,4	2,8	-0,2
Solde budgétaire de référence ($\geq -1,5$ % du PIB)	-3,3	-2,5	-2,5	-2,4	-1,9	-2,1	-3,4	-3,1
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs	27,5	30,8	34,1	33,2	23,6	28,3	39,4	33,5
Importations de biens et services non facteurs	-35,9	-29,3	-27,3	-27,9	-22,3	-22,7	-24,3	-26,6
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	-13,3	-0,5	2,8	0,1	0,3	2,1	8,1	4,2
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	-13,5	-1,2	2,6	-0,3	-0,2	1,8	7,6	3,6
Encours de la dette extérieure/PIB	27,0	30,6	30,4	32,5	36,5	35,1	29,6	28,5
Encours de la dette intérieure/PIB	...	20,7	18,8	18,4	23,1	25,6	23,5	26,2
Encours de la dette globale/PIB	...	51,4	49,2	50,9	59,6	60,7	53,1	54,7
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	17,7	18,0	14,9	19,0	27,2	26,0	18,0	20,7
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	10,5	9,3	7,6	10,3	18,1	14,5	9,5	12,2
Réserves extérieures (y/c Sces Cx))	3093,2	3211,2	3776,5	4348,3	4394,1	4709,8	6853,2	6886,0
Seuil cible réserves extérieures (3 mois d'importations des biens et services+3 mois du service de la dette)	4338,5	4215,9	3998,8	4352,9	3411,8	3871,0	4521,9	4943,1
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf))	2,7	3,7	4,2	4,6	6,2	5,9	7,2	6,3
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf))	2,3	2,5	3,1	3,5	4,6	4,4	5,3	4,8
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf de n+1))	2,4	2,7	2,6	3,4	3,5	2,8	4,4	4,5
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérieure)	2,1	2,3	2,8	3,0	3,9	3,7	4,5	4,2
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	46417,6	48857,0	52670,4	54436,4	51071,6	56642,3	64354,4	64443,9
Population (en millions d'habitants)	54,4	55,9	57,6	59,2	61,0	62,7	64,6	66,4
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1440,6	1503,6	1648,0	1568,5	1457,6	1629,1	1601,5	1599,3

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
								Estim.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	4,8	4,5	3,8	2,8	0,6	1,1	0,5	1,0
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix de détail, type africain - en moyenne annuelle)	2,7	4,2	1,7	2,8	1,6	4,3	5,6	3,0
Inflation (prix de détail, type africain - en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	0,5	7,6	2,3
Finances publiques								
Recettes totales	-5,5	48,7	20,2	3,3	8,3	0,2	-5,5	13,7
Dépenses totales	-7,7	27,5	23,5	9,7	48,5	-16,0	-4,0	7,0
Dépenses courantes	2,8	14,0	14,8	16,3	19,2	-2,4	2,1	7,7
Dépenses en capital	-30,0	69,4	41,6	-1,5	107,5	-31,7	-14,1	5,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	27,0	93,3	-23,0	12,1	-0,9	-24,2	-79,2	412,4
Crédits à l'économie	13,6	-1,6	17,0	-1,4	6,0	13,6	8,8	-0,7
Créances nettes sur l'Etat	-13,4	16,9	11,1	21,1	27,6	31,7	10,4	27,5
Masse monétaire (M2)	6,5	12,3	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1	8,0
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	1,0	0,8	0,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,0	3,9	3,5	3,3	3,2	2,8	2,9	2,9
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	8,2	48,9	-4,7	11,6	-11,3	7,8	31,3	-11,1
Importations, fob	-2,6	17,1	15,1	14,4	-18,9	-12,6	28,4	-6,0
Termes de l'échange	17,5	-9,8	0,1	12,8	2,0	-4,1	-10,4	-0,9
Variation des prix à l'exportation	3,7	-8,4	-4,7	15,1	-3,3	-1,2	11,9	7,1
Variation des prix à l'importation	-11,7	1,6	-4,9	2,0	-5,2	3,0	24,9	8,0
Taux de change effectif réel	4,1	2,6	-3,8	-1,2	4,8	4,1	-8,5	3,7
Taux de change effectif réel des exportations	4,6	1,5	-3,1	-0,8	7,2	3,5	-14,5	5,7
Taux de change effectif réel des importations	3,9	3,1	-4,2	-1,3	4,2	4,3	-6,7	3,1
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)							
Avoirs extérieurs nets	4,4	19,4	-8,0	2,5	0,3	-25,3	-11,1	12,2
Avoirs intérieurs nets	2,1	-7,1	23,4	9,0	9,7	38,9	13,3	-4,2
Crédit intérieur net	-1,4	7,1	12,8	9,3	16,4	23,9	10,5	20,2
Créances nettes sur l'Etat	-7,7	7,9	5,4	9,9	14,1	18,8	7,2	20,5
Crédits à l'économie	6,3	-0,8	7,4	-0,6	2,4	5,1	3,3	-0,3
Autres postes nets	3,5	-14,2	10,6	-0,3	-6,8	15,0	2,8	-24,4
Masse monétaire (M2)	6,5	12,3	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1	8,0
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)							
Produit intérieur brut	4,8	4,5	3,8	2,8	0,6	1,1	0,5	1,0
Demande intérieure brute	9,2	3,2	7,0	0,3	-0,5	-3,1	-4,9	1,0
Consommation	6,2	0,8	9,1	1,4	-9,1	0,4	0,6	0,2
Publique	0,4	0,4	0,5	2,0	-0,5	0,4	-0,7	-0,7
Privée	5,8	0,5	8,7	-0,6	-8,6	0,0	1,4	0,9
Investissements bruts	3,1	2,3	-2,2	-1,1	8,6	-3,5	-5,5	0,7
Publics	-0,6	2,6	0,5	-1,7	8,4	-2,2	-5,4	0,1
Privés (Entreprises et ménages)	1,6	0,3	0,2	0,6	0,3	0,0	-0,3	0,5
Variation des stocks	2,1	-0,6	-2,9	0,0	0,0	-1,3	0,1	0,1
Exportations nettes	-4,5	1,4	-3,2	2,5	1,1	4,2	5,4	0,1
Exportations de biens et services non facteurs	-2,8	6,7	5,1	4,5	-5,8	-1,2	2,6	-3,4
Importations de biens et services non facteurs	-1,7	-5,4	-8,3	-2,0	6,9	5,4	2,8	3,4
Comptes nationaux	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	22,5	25,6	25,9	22,5	37,9	28,7	24,3	24,1
Epargne intérieure	1,6	3,0	-2,2	-2,5	19,7	15,5	10,2	11,7
Epargne nationale	2,7	4,7	1,5	0,5	22,0	18,5	13,2	14,6
Finances publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes totales	5,8	7,8	9,1	8,8	9,2	9,0	8,1	8,6
Dépenses totales	12,1	13,9	16,7	17,2	24,4	20,2	18,5	18,5
Dépenses courantes	9,2	9,4	10,5	11,5	13,1	12,6	12,3	12,3
Dépenses en capital	2,9	4,5	6,2	5,7	11,3	7,6	6,2	6,2
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-3,1	-2,0	-1,8	-3,6	-5,9	-5,3	-4,7	-4,1
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-5,7	-5,8	-7,2	-8,0	-15,0	-10,9	-23,3	-22,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	-5,7	-5,8	-7,2	-8,0	-15,0	-10,9	-23,3	-22,7
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-6,3	-6,1	-7,6	-8,3	-15,3	-11,2	-10,4	-9,8
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-0,5	-1,1	0,4	1,4	-2,7	-6,2	-5,6	-3,5
Solde budgétaire de base (déficit -)	-3,6	-2,4	-2,2	-3,9	-6,2	-5,5	-5,1	-4,7
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-0,5	-1,1	0,4	1,4	-2,7	-6,2	-5,6	-3,5
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	14,5	17,2	17,1	22,5	17,8	16,7	19,1	17,4
Importations de biens et services non facteurs, fob	34,8	39,9	43,3	47,5	36,1	29,9	33,2	29,8
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	-13,4	-11,2	-11,6	-6,8	-6,7	-6,3	-6,8	-3,7
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	-14,9	-15,1	-15,3	-14,7	-13,3	-9,7	-10,1	-8,5
Encours de la dette extérieure/PIB	28,2	25,9	25,2	36,6	34,1	35,4	33,4	21,8
Encours de la dette intérieure/PIB	22,6	23,3	6,3	11,3	14,6	13,6	19,1	24,4
Encours de la dette globale/PIB	50,8	49,2	31,6	47,9	48,7	49,0	52,5	46,2
Encours de la dette extérieure/XBSNF	190,3	149,9	133,7	162,9	191,6	212,1	175,3	125,2
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	485,4	333,0	277,1	415,2	372,9	392,8	410,7	252,6
Ratio du service de la dette extérieure/PIB	1,1	0,3	0,7	0,6	0,5	0,5	1,0	0,4
Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF	7,7	1,9	3,6	2,6	2,9	3,0	5,0	2,5
Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires	19,6	4,2	7,4	6,6	5,6	5,6	11,8	5,1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	7,2	7,0	6,4	5,7	9,0	11,4	7,3	9,5
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	5,0	5,2	4,8	4,1	5,9	8,4	6,0	7,7
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1081,5	1203,3	1233,6	1315,6	1372,9	1397,4	1462,5	1566,6
Population (en millions d'habitants)	5,4	5,5	5,6	5,8	5,9	6,1	6,2	6,4
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	340,0	376,6	394,0	388,5	403,2	415,2	377,5	404,9

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
								Estim.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	-10,8	-4,4	-4,8	1,0	-6,2	-0,6	0,3	1,5
dont secteur pétrolier	-8,4	25,3	12,0	2,2	-5,8	-14,6	-4,4	-0,1
secteur non pétrolier	-11,9	-18,4	-17,0	-0,2	-6,6	13,6	3,9	2,6
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	3,2	3,2
Inflation (prix consommation africaine en moyenne annuelle)	4,6	0,7	1,2	2,3	1,1	2,3	3,0	4,3
Inflation (prix consommation africaine en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,9	1,5	3,3	5,6
Finances publiques								
Recettes totales	-4,8	-7,6	33,0	6,1	-36,2	26,7	71,2	-20,2
dont recettes pétrolières	0,1	-3,0	89,7	0,5	-49,7	58,8	90,9	-32,6
recettes non pétrolières	-8,7	-11,4	-19,3	18,0	-11,2	-6,9	36,1	10,9
Dépenses totales	-13,9	-25,6	-21,3	9,8	-10,4	4,9	31,2	-10,2
dont dépenses courantes	-5,3	-10,7	-8,8	2,6	-9,7	5,1	29,4	-11,0
dépenses en capital	-25,1	-54,1	-65,5	76,4	-14,2	4,0	42,1	-5,5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-70,1	-53,8	13,4	120,2	-2,2	-30,8	-28,1	-19,1
Crédits à l'économie	8,7	-2,3	-6,2	-4,7	3,0	11,0	3,0	17,2
Créances nettes sur l'Etat	455,5	17,8	3,8	-10,8	58,1	27,7	3,8	20,0
Masses monétaire (M2)	-15,4	-10,4	-4,0	7,9	18,0	5,8	4,6	14,7
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	51,8	-100,0	...
Taux de couverture extérieure (fin de période)	43,9	27,6	32,6	54,3	59,0	43,6	51,6	40,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,7	2,8	2,6	2,6	2,4	2,4	2,4	2,2
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-6,7	9,6	69,9	-7,6	-42,6	62,5	42,2	-24,2
Importations, fob	11,2	-49,6	-1,7	2,0	-33,0	19,7	18,1	6,9
Termes de l'échange	-3,1	33,0	26,4	-5,1	-32,6	56,5	30,0	-22,7
Variation des prix à l'exportation	-17,5	30,1	25,9	-1,8	-35,4	64,4	50,9	-26,1
Variation des prix à l'importation	-14,9	-2,2	-0,4	3,5	-4,3	5,1	16,1	-4,4
Taux de change effectif réel	4,2	-5,0	5,8	0,5	2,3	2,3	-7,4	2,5
Taux de change effectif réel des exportations	2,4	-1,8	1,7	-1,1	4,5	1,3	-12,9	3,6
Taux de change effectif réel des importations	4,5	-5,5	6,4	0,9	1,8	2,6	-6,0	2,2
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	-46,5	-12,4	1,5	17,1	-0,5	-13,4	-4,5	-1,8
Avoirs intérieurs nets	31,2	1,9	-5,6	-9,1	18,5	19,2	9,2	16,5
Crédit intérieur net	32,0	3,1	-3,0	-7,1	19,3	16,9	3,5	18,8
Créances nettes sur l'Etat	27,8	4,6	1,3	-3,9	17,5	11,2	1,9	9,7
Crédits à l'économie	4,2	-1,4	-4,2	-3,2	1,7	5,7	1,6	9,2
Autres postes nets	-0,9	-1,2	-2,6	-2,0	-0,7	2,3	5,7	-2,3
Masses monétaire (M2)	-15,4	-10,4	-4,0	7,9	18,0	5,8	4,6	14,7
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	-10,8	-4,4	-4,8	1,0	-6,2	-0,6	0,3	1,5
dont secteur pétrolier	-2,6	8,1	5,0	1,1	-2,9	-7,4	-1,9	0,0
secteur non pétrolier	-8,1	-12,5	-9,8	-0,1	-3,3	6,8	2,2	1,5
Demande intérieure brute	-15,9	-32,5	-8,0	-2,2	-17,2	11,9	6,7	0,6
Consommation	-2,9	-6,1	0,9	-0,9	-8,0	1,0	5,0	-1,9
Publique	-2,3	-2,7	-0,6	-1,5	-4,7	0,2	2,2	-9,5
Privée	-0,6	-3,4	1,6	0,6	-3,2	0,9	2,8	7,6
Investissements bruts	-12,9	-26,4	-9,0	-1,3	-9,2	10,9	1,7	2,5
Publics	-2,1	-7,7	-2,1	-0,2	-2,4	0,1	1,0	-0,4
Privés (Entreprises et ménages)	-6,8	-24,6	-6,7	-0,5	-7,6	0,3	0,7	2,9
dont secteur pétrolier	0,0	-28,6	-0,1	1,3	-8,2	2,4	-0,5	1,8
secteur non pétrolier	-6,8	4,0	-6,6	-0,2	2,0	-5,4	1,2	1,1
Variation des stocks	-4,0	5,9	-0,2	-0,7	0,8	10,5	0,0	0,0
Exportations nettes	7,9	29,6	5,7	4,5	7,8	-20,0	-10,6	0,9
Exportations de biens et services non facteurs	2,4	8,3	7,8	6,0	-9,5	-20,3	-1,4	1,6
Importations de biens et services non facteurs	5,5	21,3	-2,1	-1,5	17,3	0,3	-9,2	-0,6
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	59,6	58,2	25,2	23,8	15,6	23,9	23,2	28,2
dont secteur pétrolier	50,5	13,5	12,2	13,5	5,9	13,4	12,5	15,9
Epargne intérieure	33,2	40,2	50,9	46,3	28,9	45,8	48,3	40,7
Epargne nationale	29,4	46,0	44,9	35,4	28,3	34,6	37,3	35,4
Finances publiques								
Recettes totales	25,3	22,0	24,8	26,4	21,1	19,7	28,5	24,8
dont recettes pétrolières	11,6	10,5	17,0	17,1	10,8	12,6	20,3	14,9
recettes non pétrolières	13,7	11,4	7,8	9,3	10,3	7,1	8,1	9,8
Dépenses totales	41,2	28,8	19,3	21,2	23,8	18,5	20,4	20,0
dont dépenses courantes	26,8	22,5	17,4	17,9	20,3	15,7	17,1	16,6
dépenses en capital	14,7	6,4	1,9	3,3	3,6	2,7	3,3	3,4
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-8,8	-0,9	8,1	10,3	0,2	4,2	12,1	9,3
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-13,9	-4,8	7,5	8,4	-1,4	3,1	10,5	7,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-29,3	-20,0	-16,3	-13,9	-14,3	-14,1	-16,7	-10,7
Solde budgétaire de base (déficit -)	-10,8	-3,0	6,2	7,1	-1,1	2,3	9,7	6,3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-16,0	-6,9	5,5	5,2	-2,7	1,3	8,1	4,8
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-15,3	-6,4	5,6	5,9	-1,1	2,0	8,6	5,6
Solde budgétaire de référence (≥ -1,5 % du PIB)	-9,8	-3,8	-2,8	-0,8	0,0	1,4	-0,9	2,3
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	45,0	51,2	67,2	60,8	44,5	52,6	62,5	52,1
Importations de biens et services non facteurs, fob	86,2	49,8	41,5	38,3	31,3	30,4	37,1	39,3
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-50,1	7,3	20,0	12,6	13,7	11,6	15,7	8,9
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	-50,2	6,6	19,7	11,7	12,6	10,9	14,3	7,4
Encours de la dette extérieure/PIB	47,2	63,4	52,3	56,6	62,4	50,6	39,3	39,4
Encours de la dette extérieure/exportations	110,6	144,2	82,5	96,2	147,6	99,8	64,6	78,2
Ratio du service de la dette extérieure / XBNSF	13,1	12,5	13,0	23,2	17,7	13,0	16,5	15,6
Ratio du service de la dette extérieure / Recettes budgétaires	23,3	29,1	35,4	53,4	37,4	34,7	36,3	32,8
Ratio du service de la dette extérieure / PIB	5,9	6,4	8,8	14,1	7,9	6,8	10,3	8,1
Encours de la dette totale/PIB	53,8	92,2	76,1	81,1	109,3	99,3	87,8	95,8
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf)	1,3	1,4	1,5	3,2	5,2	3,7	3,4	2,7
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	1,2	1,0	1,1	2,6	3,8	2,7	1,9	1,8
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6056,0	6442,3	7593,0	7563,8	6034,0	8172,5	9699,6	8892,4
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	5267,3	4936,7	4422,9	4739,8	5142,5	5505,7	5727,9	5919,7
Population (en millions d'habitants)	5,1	5,3	5,4	5,5	5,7	5,8	6,0	6,1
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1990,9	2106,3	2531,5	2329,1	1846,1	2527,1	2603,1	2387,2

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
								Estim.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	2,0	0,5	0,8	3,9	-1,8	1,5	3,1	2,2
dont secteur pétrolier	-2,5	-8,5	-7,8	11,9	-0,9	-6,7	3,0	7,4
secteur non pétrolier	3,6	3,4	3,2	1,9	-2,0	3,8	3,1	0,9
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation-125 articles- moyenne annuelle)	2,1	2,7	4,8	2,0	1,3	1,1	4,3	3,6
Inflation (prix consommation-125 articles- glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	1,7	5,4	2,2
Finances publiques								
Recettes totales	-20,8	0,0	11,0	33,2	-20,1	-2,4	47,2	2,3
Recettes pétrolières	-29,9	35,8	1,6	28,1	-20,2	-0,2	115,0	-3,6
Recettes non pétrolières	-16,2	-15,1	17,5	36,1	-20,1	-3,6	8,7	8,9
Dépenses totales	-2,4	-10,0	3,2	15,8	-5,1	-0,4	34,7	7,7
Dépenses courantes	-2,5	-4,4	-5,9	16,7	9,8	-2,4	36,4	11,2
Dépenses en capital	-1,8	-29,0	44,3	13,1	-50,5	13,0	24,9	-14,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-58,9	19,6	9,2	-20,1	-49,6	-15,6	15,0	-9,1
Crédits à l'économie	-10,1	-4,4	4,5	2,2	4,9	15,2	13,1	15,9
Créances nettes sur l'Etat	989,6	-77,0	474,0	10,6	36,1	47,7	2,2	-3,8
Masse monétaire (M2)	-7,8	-3,8	15,2	1,1	7,1	5,1	15,0	9,7
Concours de la BEAC aux banques	...	-0,4	-0,5	-1,0	...	5,2	-1,0	...
Taux de couverture extérieure (fin de période)	55,7	58,8	71,6	73,9	67,4	70,7	68,0	58,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,8	3,1	2,7	2,8	2,6	2,7	2,5	2,3
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-16,9	22,0	15,2	12,2	-31,5	45,4	53,9	-6,8
Importations, fob	15,3	-14,4	-4,9	10,4	-13,6	14,1	17,6	10,2
Termes de l'échange	5,7	29,3	27,5	-14,4	-28,3	37,9	26,1	-15,8
Variation des prix à l'exportation	-10,0	26,5	26,9	-11,3	-31,3	44,9	46,3	-19,5
Variation des prix à l'importation	-14,9	-2,2	-0,4	3,5	-4,3	5,1	16,1	-4,4
Taux de change effectif réel	3,1	-1,9	5,7	0,0	7,3	-2,7	-6,9	4,1
Taux de change effectif réel des exportations	3,5	-3,2	5,4	0,4	10,9	-4,6	-8,0	6,0
Taux de change effectif réel des importations	2,1	1,6	6,7	-0,7	1,5	0,7	-5,0	0,8
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	-29,2	4,7	2,4	-5,3	-10,0	-8,4	1,0	-0,4
Avoirs intérieurs nets	21,4	-8,6	12,8	6,4	17,0	13,5	14,0	10,1
Crédit intérieur net	18,6	-24,9	35,6	4,8	16,2	30,7	8,7	6,3
Créances nettes sur l'Etat	24,4	-22,4	33,1	3,7	13,7	23,1	1,5	-2,3
Crédits à l'économie	-5,8	-2,5	2,5	1,1	2,5	7,6	7,2	8,6
Autres postes nets	2,8	16,4	-22,7	1,6	0,8	-17,2	5,3	3,8
Masse monétaire (M2)	-7,8	-3,8	15,2	1,1	7,1	5,1	15,0	9,7
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	2,0	0,5	0,8	3,9	-1,8	1,5	3,1	2,2
dont secteur pétrolier	-0,6	-2,0	-1,7	2,4	-0,2	-1,5	0,6	1,5
secteur non pétrolier	2,7	2,6	2,5	1,5	-1,6	3,0	2,5	0,7
Demande intérieure brute	4,5	-0,1	0,3	4,0	-5,2	2,9	3,4	2,2
Consommation	1,5	0,1	-1,2	2,4	-0,8	-0,1	0,5	-1,3
Publique	-0,5	0,7	-2,4	-1,6	3,6	-3,5	-1,8	1,3
Privée	2,0	-0,7	1,2	4,1	-4,4	3,4	2,3	-2,6
Investissements bruts	3,0	-0,2	1,5	1,6	-4,4	3,0	2,9	3,5
Publics	-0,2	-2,6	0,7	1,5	-2,4	0,1	0,1	-0,1
Privés (Entreprises et ménages)	3,2	2,4	0,8	0,1	-2,0	2,9	2,8	3,6
dont secteur pétrolier	0,9	1,0	0,7	-0,1	-2,7	0,5	2,7	2,4
secteur non pétrolier	2,3	1,4	0,1	0,2	0,6	2,5	0,1	1,2
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-2,4	0,7	0,5	-0,1	3,4	-1,4	-0,3	0,0
Exportations de biens et services non facteurs	-0,9	0,4	-0,4	1,3	0,5	-0,1	-0,2	1,5
Importations de biens et services non facteurs	-1,5	0,2	0,8	-1,4	2,9	-1,3	-0,1	-1,6
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	21,5	17,7	22,2	24,4	21,6	23,6	26,6	29,6
dont secteur pétrolier	5,0	5,3	7,4	7,1	5,1	6,6	11,6	13,3
Epargne intérieure	18,8	23,9	35,0	35,8	25,3	33,8	48,2	46,2
Epargne nationale	16,5	17,5	30,3	29,8	20,9	27,3	38,7	36,5
Finances publiques								
Recettes totales	18,0	16,9	17,7	22,2	20,1	16,6	19,9	21,2
Recettes pétrolières	5,4	6,8	6,5	7,9	7,1	6,0	10,5	10,6
Recettes non pétrolières	12,7	10,1	11,1	14,3	13,0	10,6	9,4	10,6
Dépenses totales	23,2	19,6	19,0	20,8	22,3	18,8	20,6	23,2
Dépenses courantes	17,9	16,0	14,2	15,6	19,4	16,1	17,8	20,7
Dépenses en capital	5,3	3,5	4,8	5,1	2,9	2,8	2,8	2,5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	0,3	0,7	3,0	4,9	2,5	1,5	2,7	2,0
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-2,7	-0,1	1,2	3,8	1,4	0,9	2,0	1,1
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-10,9	-9,4	-7,8	-5,8	-7,3	-7,1	-13,5	-14,3
Solde budgétaire de base (déficit -)	-2,2	-1,9	0,5	2,5	-1,2	-1,6	0,0	-1,1
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	-5,2	-2,7	-1,3	1,4	-2,2	-2,2	-0,7	-2,0
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	-5,2	-2,7	-1,3	1,4	-2,2	-2,1	-0,7	-2,0
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-1,9	-3,1	-2,6	-1,5	-3,7	-2,4	-6,5	-6,2
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	33,3	38,0	42,7	43,7	33,5	41,5	51,4	50,3
Importations de biens et services non facteurs, fob	35,9	31,8	29,9	32,1	29,6	30,9	29,4	33,1
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	-5,7	-0,7	7,5	4,8	-0,5	3,8	13,2	8,1
Solde du compte courant (dons off.excl., déf.-)	-5,7	-0,7	7,5	4,8	-0,5	3,8	13,2	8,1
Encours de la dette extérieure/PIB	39,8	41,1	40,3	40,9	48,7	43,5	34,7	37,5
Encours de la dette intérieure/PIB	28,2	25,9	23,0	18,6	27,9	30,5	21,9	33,6
Encours de la dette totale/PIB	68,0	67,0	63,3	59,5	76,6	73,9	56,7	71,1
Ratio du service de la dette / XBSNF	14,3	13,9	7,9	9,7	30,2	18,1	6,6	13,3
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	26,4	31,3	19,2	19,0	50,1	44,7	16,9	31,2
Ratio du service de la dette / PIB	4,8	5,3	3,4	4,2	10,1	7,4	3,4	6,6
Taux de couverture des échanges de marchandises	0,9	1,2	1,4	1,4	1,1	1,3	1,8	1,5
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	2,5	3,2	4,7	4,5	4,5	4,3	4,3	3,8
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	2,1	2,4	3,4	3,2	3,7	3,0	3,0	2,7
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	7902,6	8428,6	8956,4	9484,9	8373,5	9867,9	12150,0	11648,3
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	5866,3	6163,0	6144,8	6642,1	6558,9	7088,2	7688,0	7750,1
Population (millions d'habitants)	2,2	2,3	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7	2,8
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	6088,4	6408,1	6890,0	6687,0	5819,9	6878,6	7293,6	6940,2

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	-9,5	-2,1	-3,0	-4,4	-4,6	0,9	3,0	-3,2
dont secteur pétrolier	-8,8	-6,5	-10,3	-10,9	-5,3	-6,7	-2,5	-16,2
secteur non pétrolier	-10,2	2,8	4,2	1,2	-4,0	6,6	6,7	4,6
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	1,4	0,8	1,3	1,2	4,7	-0,1	4,9	2,4
Inflation/ (prix à la consommation - en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	2,9	5,0	2,1
Finances publiques								
Recettes totales	-45,4	6,7	20,0	-14,2	-33,9	26,9	117,1	-27,6
dont recettes pétrolières	-51,2	17,6	23,4	-16,5	-36,7	34,2	144,8	-31,6
recettes non pétrolières	-21,5	-21,0	7,2	-4,3	-22,9	3,8	4,3	10,6
Dépenses totales	-42,2	-26,1	3,7	-22,3	-17,1	-6,8	15,5	15,1
dont dépenses courantes	4,2	2,6	3,9	1,3	-10,6	2,5	21,7	10,5
dépenses en capital	-54,6	-43,7	3,4	-48,8	-31,5	-33,6	150,5	25,2
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-80,9	-57,1	42,0	-177,7	-219,5	38,4	607,4	22,2
Crédits à l'économie	3,7	1,4	1,8	-20,6	0,0	-3,0	-2,0	-25,9
Créances nettes sur l'Etat	227,4	50,9	3,6	97,8	10,1	-12,3	-109,3	351,3
Masse monétaire (M2)	-16,0	1,0	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	20,7	19,3
Concours de la BEAC aux banques	52,8	-34,5	93,3	-39,2	71,5	-5,7	-25,1	-100,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	8,4	7,1	7,1	7,3	7,7	6,9	57,0	64,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétrolier/M2)	3,2	3,3	3,6	4,1	4,4	4,7	4,3	3,8
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-28,5	24,4	12,4	-8,5	-46,7	29,5	116,0	-27,8
Importations, fob	-6,4	-11,4	-5,5	-24,8	-27,6	8,7	-16,8	83,1
Termes de l'échange	-5,2	26,6	25,2	-6,6	-32,9	57,9	46,0	-15,4
Variation des prix à l'exportation	-19,3	23,9	24,7	-3,4	-35,7	65,9	69,4	-19,1
Variation des prix à l'importation	-14,9	-2,2	-0,4	3,5	-4,3	5,1	16,1	-4,4
Taux de change effectif réel	1,6	-1,4	3,3	-1,5	7,4	-1,3	-9,9	2,5
Taux de change effectif réel des exportations	1,5	-1,9	2,3	-1,8	9,0	-1,7	-12,3	2,8
Taux de change effectif réel des importations	1,8	0,8	5,1	-0,8	4,7	-0,6	-5,4	1,9
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	-49,1	-7,7	2,4	-15,2	-15,7	-2,9	91,8	14,5
Avoirs intérieurs nets	33,1	8,7	-5,1	7,3	8,7	3,3	-71,1	4,9
Crédit intérieur net	31,4	11,0	0,8	6,4	6,1	-11,6	-70,1	-2,3
Créances nettes sur l'Etat	28,4	9,7	-1,0	27,5	6,1	-8,8	-68,2	16,9
Crédits à l'économie (crédits actifs)	2,9	1,4	1,8	-21,1	0,0	-2,9	-1,9	-19,2
Autres postes nets	1,7	-2,3	-5,8	0,9	2,7	14,9	-1,0	7,1
Masse monétaire (M2)	-16,0	1,0	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	20,7	19,3
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	-9,5	-2,1	-3,0	-4,4	-4,6	0,9	3,0	-3,2
dont secteur pétrolier	-4,6	-3,4	-5,2	-5,1	-2,3	-2,9	-1,0	-6,1
secteur non pétrolier	-4,9	1,3	2,1	0,6	-2,3	3,8	4,0	2,9
Demande intérieure brute	-7,1	-1,5	1,6	-7,8	-11,1	13,1	-12,9	5,5
Consommation	5,5	-14,2	0,7	1,0	-8,7	12,7	-13,8	5,4
Publique	1,0	0,1	0,8	0,7	-2,6	0,6	0,1	3,6
Privée	4,4	-14,3	-0,1	0,3	-6,0	12,1	-13,9	1,7
Investissements bruts	-12,6	12,7	0,9	-8,8	-2,4	0,4	0,8	0,1
Publics	-10,8	-2,5	0,8	-3,2	-1,2	-0,1	2,3	0,7
Privés (Entreprises et ménages)	-1,8	15,2	0,1	-5,5	-1,2	0,6	-1,5	-0,6
dont secteur pétrolier	-1,0	8,3	-0,8	-5,4	-0,1	1,4	1,5	-1,8
secteur non pétrolier	-0,8	6,9	0,9	-0,2	-1,1	-0,8	-2,9	1,3
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-2,4	-0,5	-4,6	3,4	6,5	-12,2	15,9	-8,7
Exportations de biens et services non facteurs	-3,8	2,0	-10,2	-2,9	-4,5	-17,3	11,0	-3,1
Importations de biens et services non facteurs	1,4	-2,5	5,6	6,3	11,0	5,2	5,0	-5,6
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	28,2	31,8	29,4	26,3	26,9	26,9	31,0	30,7
dont Secteur pétrolier	1,1	10,3	8,6	8,3	8,9	10,7	13,7	10,0
Epargne nationale	3,4	30,0	31,5	21,1	28,0	31,1	46,1	46,4
Finances publiques								
Recettes totales	19,1	18,6	20,6	18,5	14,2	15,0	26,7	21,2
Recettes pétrolières	13,7	14,8	16,8	14,6	10,8	12,0	24,1	18,2
Recettes non pétrolières	5,4	3,9	3,8	3,8	3,4	3,0	2,5	3,1
Dépenses totales	31,8	21,5	20,5	16,6	16,0	12,5	14,8	18,8
Dépenses courantes	12,1	11,3	10,8	11,5	11,9	10,2	10,1	12,3
Dépenses en capital	19,7	10,1	9,7	5,2	4,1	2,3	4,7	6,4
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-11,8	-2,4	0,8	2,7	-0,8	3,6	13,2	4,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-11,8	-2,4	0,8	2,7	-0,8	3,6	12,8	3,5
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-40,3	-27,7	-26,7	-18,4	-15,4	-12,5	-18,4	-20,4
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,5	11,9	2,5
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,6	11,9	2,5
Solde budgétaire de base (déficit -)	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,6	12,3	3,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-6,6	-1,3	-2,7	-0,7	-0,3	1,8	-2,3	-3,1
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	44,0	51,2	50,5	47,8	30,4	32,4	55,3	44,3
Importations de biens et services non facteurs, fob	47,5	45,2	36,0	32,7	25,9	21,0	15,2	25,4
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-28,5	-8,6	-2,7	-7,4	-0,9	3,8	12,1	12,1
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	-28,5	-8,5	-2,4	-7,4	1,1	4,2	11,9	11,9
Encours de la dette extérieure/PIB	10,6	9,8	11,7	15,3	16,8	12,5	10,8	12,9
Encours de la dette extérieure/XBSNF	24,2	19,1	23,2	31,9	55,4	38,6	19,6	29,1
Encours de la dette extérieure/recettes budgétaires	55,6	52,5	56,8	82,6	118,7	83,2	40,6	60,8
Ratio du service de la dette/PIB	1,7	1,4	1,4	2,2	5,8	1,6	0,5	0,3
Ratio du service de la dette/Export bsnf	4,0	2,7	2,8	4,6	19,2	5,0	0,8	0,8
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	9,1	7,5	6,9	12,0	41,1	10,9	1,7	1,6
Encours de la dette totale/PIB	51,4	48,7	46,6	44,4	51,7	41,8	32,5	36,2
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	0,2	0,1	0,2	0,2	0,5	0,3	11,4	6,9
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	8,4	5,6
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	5907,4	6468,1	7017,5	6717,0	5782,4	6937,7	8478,9	7700,6
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	3748,2	3992,3	4213,1	4368,1	4341,3	4711,9	5236,9	5535,6
Population (en millions d'habitants)	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	7883,6	8516,6	9347,5	8198,1	6956,2	8368,8	8806,3	7936,7

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
								Estim.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	-2,8	-4,2	1,9	2,5	-2,2	-0,5	2,9	4,6
dont Secteur pétrolier	-14,7	-10,9	12,9	11,8	-4,8	-2,3	3,7	9,8
Secteur non pétrolier	-0,8	-3,2	0,4	1,1	-1,7	-0,2	2,8	3,8
Taux de croissance démographique	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation (prix consommation-base= 01/1994) N'Djamena	-1,6	-1,1	4,0	1,2	4,5	-0,8	5,8	4,1
Inflation (prix consommation-base= 01/1994, en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4	-0,8	9,0	4,3
Finances publiques								
Recettes totales	-15,7	7,6	19,0	9,3	13,6	10,8	35,0	6,1
Recettes pétrolières	-32,7	16,9	67,5	-2,7	23,0	20,6	74,6	1,0
Recettes non pétrolières	-5,6	3,7	-4,2	19,3	7,2	3,2	-1,1	14,2
Dépenses totales	-26,7	-0,1	-6,0	13,2	21,0	1,8	-0,8	46,9
Dépenses courantes	-14,9	-4,5	-9,7	7,5	8,6	26,2	5,9	14,1
Dépenses en capital	-52,3	16,7	5,7	28,4	48,8	-38,2	-23,3	198,2
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-442,8	1,4	33,7	23,9	1,3	-103,1	152,0	-7,4
Crédits à l'économie	5,2	-2,3	0,9	1,4	8,1	17,1	7,1	10,7
Créances nettes sur l'Etat	65,1	-2,9	7,4	42,9	8,9	34,8	-5,7	8,5
Masse monétaire (M2)	-7,8	-3,0	5,0	23,8	10,4	18,4	26,2	14,6
Concours de la BEAC atx banques	258,9	3,0	-20,8	-37,2	-28,2	139,3	-8,2	24,4
Taux de couverture extérieure (fin de période)	5,3	5,2	16,8	29,4	33,1	18,3	52,5	51,0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	6,2	6,1	6,0	4,9	4,6	3,9	3,4	3,2
Taux directeur BEAC - TIAP (fin de période)	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-20,2	19,9	-3,8	5,5	-32,4	46,7	89,8	1,3
Importations, fob	-33,9	-8,3	4,8	1,7	-3,5	-0,2	18,3	18,9
Termes de l'échange	-3,6	19,8	14,8	-11,6	-29,6	37,9	25,2	-17,5
Variation des prix à l'exportation	-18,0	17,3	14,3	-8,5	-32,6	44,9	45,3	-21,1
Variation des prix à l'importation	-14,9	-2,2	-0,4	3,5	-4,3	5,1	16,1	-4,4
Taux de change effectif réel	-1,4	-2,4	12,6	-1,2	-1,6	0,3	-7,8	0,6
Taux de change effectif réel des exportations	-2,0	-3,8	19,2	1,1	-7,2	1,0	-12,4	-1,8
Taux de change effectif réel des importations	-0,7	-0,7	6,6	-3,4	4,0	-0,4	-3,3	3,0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	-39,1	0,8	11,2	5,0	0,3	-20,6	30,1	-0,4
Avoirs intérieurs nets	31,3	-3,8	-6,2	18,8	10,1	39,0	-3,9	14,9
Crédit intérieur net	24,1	-3,3	4,9	26,4	10,5	32,6	-0,6	9,7
Créances nettes sur l'Etat	21,0	-1,7	4,3	25,5	6,1	23,5	-4,4	4,9
Crédits à l'économie	3,1	-1,6	0,6	0,9	4,4	9,1	3,8	4,8
Autres postes nets	7,2	-0,6	-11,1	-7,6	-0,4	6,5	-3,3	5,3
Masse monétaire (M2)	-7,8	-3,0	5,0	23,8	10,4	18,4	26,2	14,6
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	-2,8	-4,2	1,9	2,5	-2,2	-0,5	2,9	4,6
dont Secteur pétrolier	-2,1	-1,4	1,5	1,5	-0,7	-0,3	0,5	1,3
Secteur non pétrolier	-0,7	-2,8	0,4	1,0	-1,5	-0,2	2,4	3,3
Demande intérieure brute	-9,4	-5,9	1,8	0,8	-5,1	-2,2	1,9	6,7
Consommation	-5,3	-8,4	-0,6	0,2	-2,4	-2,2	3,1	5,8
Publique	-0,3	0,3	-1,4	0,6	1,0	1,4	2,1	3,8
Privée	-5,0	-8,7	0,8	-0,3	-3,3	-3,6	1,0	2,0
Investissements bruts	-4,1	2,6	2,3	0,6	-2,8	0,0	-1,1	0,9
Publics	-2,1	0,3	0,1	0,6	1,3	-2,0	-0,5	2,9
Privés (Entreprises et ménages)	-2,0	2,3	2,3	0,0	-4,0	2,0	-0,6	-1,9
dont secteur pétrolier	-1,7	3,1	2,2	0,0	-4,1	3,9	-0,8	-2,0
dont secteur non pétrolier	-0,4	-0,8	0,1	0,0	0,1	-1,9	0,2	0,0
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	6,6	1,7	0,1	1,7	2,9	1,7	1,0	-2,1
Exportations de biens et services non facteurs	0,5	-0,6	-0,5	0,2	1,8	0,2	0,8	0,1
Importations de biens et services non facteurs	6,1	2,3	0,6	1,5	1,1	1,6	0,2	-2,2
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	22,7	25,8	26,6	27,5	27,1	30,0	26,5	28,5
Epargne intérieure	20,0	31,8	29,9	29,5	26,9	37,8	47,8	45,9
Epargne nationale	18,8	28,7	29,4	29,3	26,4	37,2	47,2	44,4
Finances publiques								
Recettes totales	9,3	10,4	11,6	12,4	14,3	15,0	17,6	17,6
Recettes pétrolières	2,8	3,3	5,3	5,0	6,2	7,1	10,9	10,4
Recettes non pétrolières	6,6	7,0	6,3	7,4	8,0	7,8	6,8	7,3
Dépenses totales	14,1	14,5	12,8	14,2	17,4	16,8	14,5	20,1
Dépenses courantes	11,2	11,0	9,3	9,8	10,8	12,9	11,9	12,9
Dépenses en capital	2,9	3,5	3,5	4,4	6,6	3,9	2,6	7,3
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	-0,7	0,3	2,0	1,2	1,6	0,8	4,7	-1,0
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-2,8	-2,6	-0,2	-0,8	-2,3	-0,7	3,6	-1,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-6,0	-6,5	-6,2	-6,6	-9,3	-8,9	-8,7	-14,2
Solde budgétaire de base, (déficit -)	-2,7	-1,3	0,9	0,2	0,8	-0,4	4,2	-1,6
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-4,8	-4,2	-1,2	-1,8	-3,2	-1,8	3,1	-2,5
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-2,4	-0,7	1,5	-0,6	1,2	-1,1	4,2	-1,2
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	1,2	0,1	-1,2	-2,6	-1,4	-3,8	-1,7	-5,1
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs	22,5	27,4	24,6	25,3	19,3	25,0	38,4	36,7
Importations de biens et services non facteurs	25,2	20,5	20,5	22,5	18,7	16,5	17,1	19,4
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-3,2	8,3	4,0	2,8	3,0	9,4	22,2	17,5
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	-3,4	5,6	3,5	2,2	1,0	9,0	21,8	16,9
Encours de la dette extérieure/PIB	26,3	26,3	25,2	24,9	25,6	24,2	18,5	16,9
Encours de la dette globale/PIB	49,6	50,3	46,4	52,0	52,6	49,6	39,8	36,3
Encours de la dette extérieure/XBSNF	117,0	99,0	105,8	101,6	138,3	99,8	48,2	46,0
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	281,6	253,5	217,7	200,6	179,3	162,1	105,2	95,7
Ratio du service de la dette/PIB	3,7	3,1	2,2	2,0	1,9	2,7	3,7	2,5
Ratio du service de la dette/XBSNF	16,7	11,7	9,2	8,4	10,5	11,1	9,7	6,7
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	40,1	30,0	18,8	16,5	13,6	18,0	21,2	13,9
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	0,1	0,2	1,0	2,0	2,9	1,8	7,1	6,0
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,1	0,1	0,8	1,6	2,2	1,4	5,7	4,8
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6165,2	5986,4	6377,3	6500,3	6423,0	6783,9	7776,3	8235,0
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	5721,1	5474,2	5648,7	5734,9	5922,6	5992,8	6488,1	7085,0
Population (en millions d'habitants)	14,1	14,7	15,2	15,7	16,3	16,9	17,5	18,1

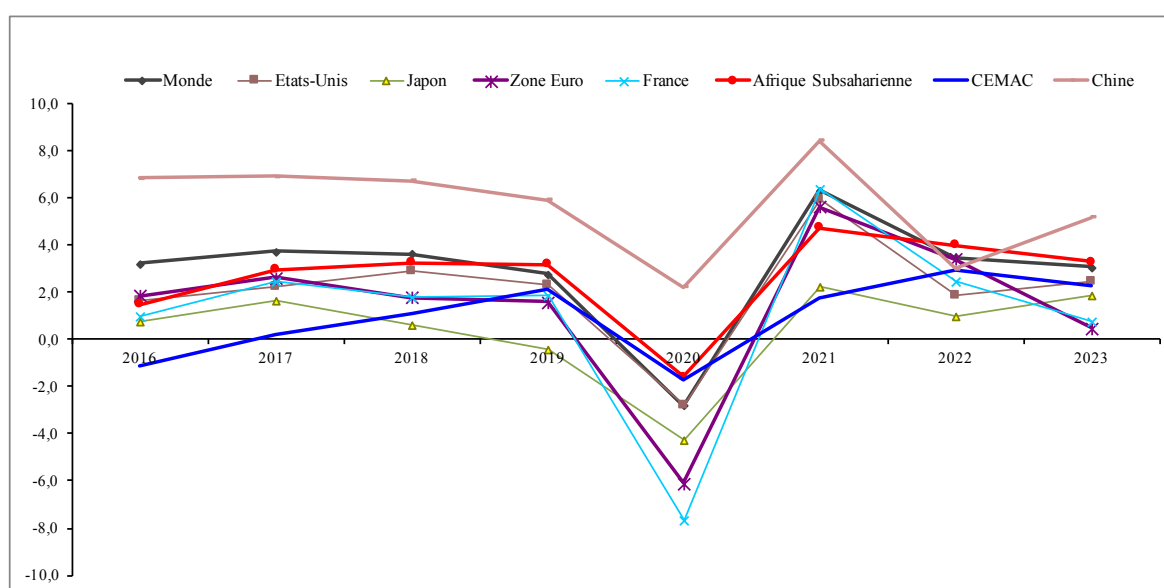
Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Monde	3,2	3,8	3,6	2,8	-2,8	6,3	3,5	3,1
Etats-Unis	1,7	2,2	2,9	2,3	-2,8	5,9	1,9	2,5
Japon	0,8	1,7	0,6	-0,4	-4,2	2,2	1,0	1,9
Chine	6,9	6,9	6,8	6,0	2,2	8,5	3,0	5,2
Zone Euro	1,9	2,6	1,8	1,6	-6,1	5,6	3,4	0,5
France	1,0	2,5	1,8	1,9	-7,7	6,4	2,5	0,8
Afrique Subsaharienne	1,5	3,0	3,3	3,2	-1,6	4,7	4,0	3,3
CEMAC	-1,1	0,2	1,1	2,1	-1,7	1,7	2,9	2,3

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux



B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

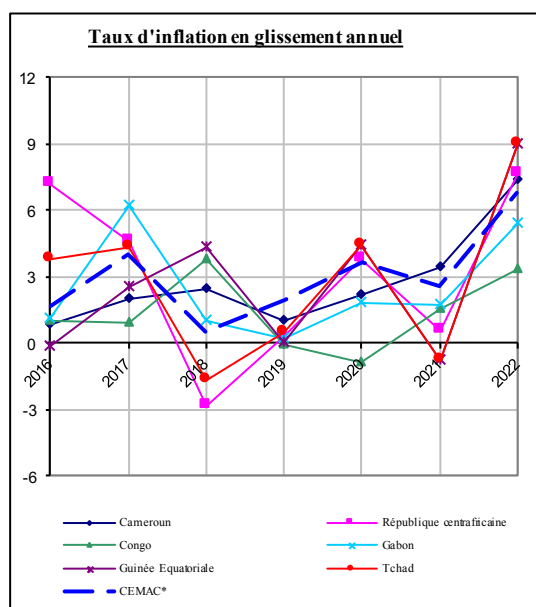
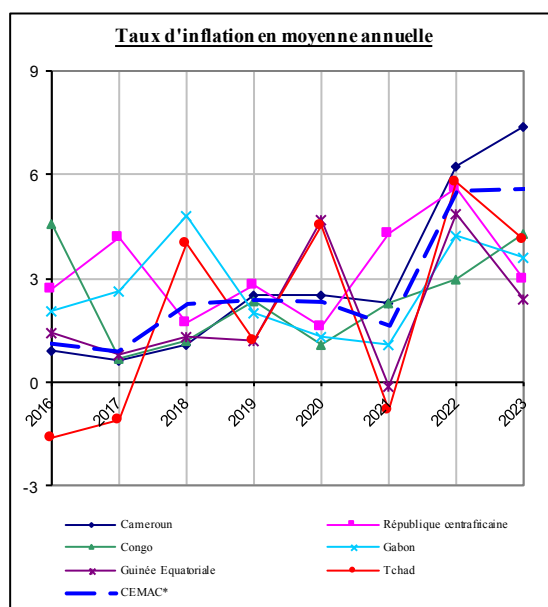
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cameroun	0,9	0,6	1,1	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4
République centrafricaine	2,7	4,2	1,7	2,8	1,6	4,3	5,6	3,0
Congo	4,6	0,7	1,2	2,3	1,1	2,3	3,0	4,3
Gabon	2,1	2,7	4,8	2,0	1,3	1,1	4,3	3,6
Guinée Equatoriale	1,4	0,8	1,3	1,2	4,7	-0,1	4,9	2,4
Tchad	-1,6	-1,1	4,0	1,2	4,5	-0,8	5,8	4,1
CEMAC*	1,1	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,5	5,6

*obtenu par l'agrégation des dépenses de consommation finale

B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC
(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cameroun	0,8	2,0	2,4	1,0	2,2	3,5	7,3	5,8
République centrafricaine	7,2	4,6	-2,8	0,3	3,8	0,5	7,6	2,3
Congo	1,0	0,9	3,8	-0,1	-0,9	1,5	3,3	5,6
Gabon	1,1	6,2	1,0	0,2	1,8	1,7	5,4	2,2
Guinée Equatoriale	-0,2	2,5	4,3	0,0	4,4	-0,8	9,0	4,3
Tchad	3,8	4,3	-1,7	0,5	4,4	-0,8	9,0	4,3
CEMAC*	1,7	4,0	0,5	1,9	3,6	2,6	6,7	4,6

*obtenu par l'agrégation des dépenses de consommation finale

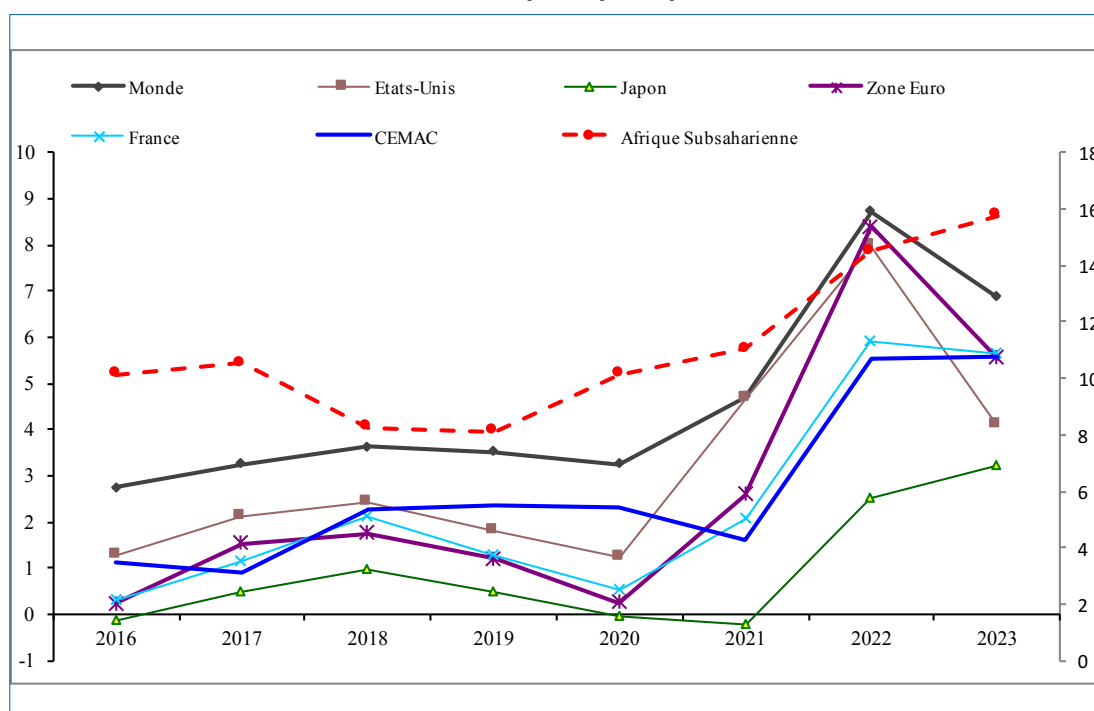


B10. Taux d'inflation des principaux partenaires commerciaux

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Monde	2,7	3,2	3,6	3,5	3,2	4,7	8,7	6,9
Etats-Unis	1,3	2,1	2,4	1,8	1,3	4,7	8,0	4,1
Japon	-0,1	0,5	1,0	0,5	0,0	-0,2	2,5	3,2
Chine	2,1	1,5	1,9	2,9	2,5	0,9	1,9	0,7
Zone Euro	0,2	1,5	1,8	1,2	0,3	2,6	8,4	5,6
France	0,3	1,2	2,1	1,3	0,5	2,1	5,9	5,6
Afrique Subsaharienne	10,1	10,5	8,3	8,1	10,1	11,0	14,5	15,8
CEMAC	1,1	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,5	5,6

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux d'inflation des principaux partenaires



B11. Tableau des Opérations Financières des pays de la CEMAC
(en milliards)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Recettes totales	3 497,2	4 393,2	4 842,4	125,9	119,0	135,3	1 613,2	2 761,9	2 203,8	1 641,0	2 416,0	2 471,1	1 041,0	2 259,8	1 635,6	1 014,9	1 369,7	1 453,0
Recettes pétrolières	482,2	973,8	877,0	117,0	110,2	117,0	1 033,5	1 972,8	1 328,7	595,0	1 279,0	1 233,0	835,6	2 045,6	1 398,6	483,6	844,4	853,2
Recettes non pétrolières	3 015,0	3 419,3	3 965,4	8,9	8,8	18,3	579,7	789,1	875,0	1 046,0	1 137,0	1 238,0	205,4	214,3	237,0	531,3	525,2	599,9
Dépenses totales	4 359,3	4 724,9	5 466,9	281,9	270,6	289,5	1 508,6	1 979,8	1 778,8	1 860,0	2 506,0	2 609,0	864,3	1 254,9	1 445,0	1 139,0	1 129,4	1 658,5
Dépenses courantes	3 155,6	3 448,3	4 344,5	175,6	179,3	193,1	1 285,8	1 663,3	1 479,6	1 587,3	2 165,3	2 408,2	706,5	859,7	950,0	877,0	928,3	1 059,1
Salaires et traitements	1 075,0	1 193,1	1 391,2	81,2	86,9	93,7	359,5	411,1	388,0	682,0	769,5	766,7	196,2	204,5	230,3	329,0	329,9	393,2
Biens et services	1 042,5	893,1	1 378,9	49,7	45,2	39,8	297,6	280,8	189,0	328,3	454,1	758,9	321,2	327,9	408,6	96,9	125,5	116,8
Intérêts	296,5	210,7	311,1	4,0	6,3	9,3	152,0	233,0	271,4	309,0	327,6	353,0	70,6	78,2	81,4	76,0	39,5	54,2
Dette extérieure	219,7	168,8	209,8	1,4	1,5	1,4	77,0	118,0	124,1	170,4	168,7	186,9	26,1	22,2	25,9	40,0	20,0	46,1
Dette intérieure	76,8	41,9	101,3	2,6	4,8	7,9	75,0	115,0	147,3	138,6	158,9	166,1	44,5	56,0	55,5	36,0	19,4	8,1
Transferts et subventions	741,6	1 151,5	1 263,4	40,7	40,9	50,3	476,7	738,4	631,3	268,0	614,0	529,5	118,6	249,0	229,8	215,0	185,7	264,3
Dépenses militaires																		
Dépenses en capital	1 165,4	1 268,8	1 093,9	106,3	91,3	96,4	222,8	316,5	299,1	272,8	316,4	290,8	157,8	395,3	495,0	160,1	247,7	230,6
Sur ressources nationales	582,8	580,6	597,3	27,7	14,4	16,4	135,8	161,9	164,2	210,8	230,7	187,7	156,8	356,0	408,3	162,0	201,0	599,4
Sur ressources extérieures	582,6	688,3	496,6	78,6	76,9	80,0	87,0	154,6	134,9	62,0	85,7	103,1				100,0	87,3	72,1
Solde primaire (hors intérêts et inv/fin. externe)	17,0	567,3	183,3	-73,4	-68,4	-64,9	343,6	1 169,7	831,2	151,9	323,4	228,2	248,2	1 122,4	358,7	51,9	367,1	-79,1
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	-279,5	356,6	-127,8	-77,4	-74,7	-74,2	191,6	936,7	559,9	-157,1	-4,2	-124,8	177,7	1 044,2	277,2	-24,1	327,6	-133,4
Solde global (base engagements hors dons)	-862,1	-331,7	-624,4	-156,0	-151,6	-154,2	104,6	782,1	425,0	-219,0	-90,0	-227,9	176,7	1 004,9	190,6	-124,1	240,3	-205,5
Solde global (base engagements dons compris)	-751,5	-227,5	-461,0	-86,2	-82,2	-55,2	104,6	782,1	425,0	-207,2	-90,0	-227,9	177,7	1 006,9	195,6	-73,1	327,6	-97,5
Variations des arriérés (baisse -)	624,5	-24,7	-25,0	-11,4	101,6	-122,6	611,3	-1 066,8	151,1	397,5	238,7	504,1	-92,8	-45,9	-239,4	46,7	10,0	21,3
Intérieurs (principal et intérêts)	624,5	-24,7	-25,0	-11,4	101,6	26,4	549,7	-863,3	150,9	346,8	176,9	405,0	-92,8	-7,9	-239,4	61,7	10,0	7,9
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-149,0	61,6	-203,5	0,3	50,8	61,8	99,2	0,0	-38,0	0,0	-15,0	0,0	13,3
Solde global (base trésorerie)	-237,6	-356,4	-649,4	-167,4	-50,0	-276,8	716,0	-284,6	576,1	178,5	148,8	276,2	83,9	959,0	-48,8	-77,4	250,3	-184,2
Financement total	237,6	356,4	649,4	167,4	50,0	276,8	-716,0	284,6	-576,1	-178,5	-148,8	-276,2	-83,9	-959,0	48,8	77,4	-250,3	184,2
Extérieur	489,1	408,5	-97,4	78,4	65,7	249,9	125,8	-1 407,7	-174,8	-21,1	-78,7	-122,2	-86,0	32,0	93,6	69,0	-155,7	41,1
Dons	110,6	104,2	163,4	69,8	69,4	99,0	61,3	53,9	73,0	11,9	0,0	0,0	1,0	2,0	5,0	51,0	87,3	107,9
Travaux	1 000,6	824,3	443,2	8,8	7,5	7,5	45,8	265,7	182,9	530,9	160,9	460,6	0,0	46,1	88,6	137,0	0,0	103,7
Amortissements (principal)	-786,0	-520,0	-704,0	-5,6	-12,5	-5,6	-203,1	-845,1	-597,9	-563,8	-239,7	-582,8	-87,0	-16,1	0,0	-143,0	-270,0	-156,1
Allogement	163,9	0,0	0,0	5,4	1,3	149,0	186,8	234,8	67,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,0	27,0	-14,3
Autres							35,0	150,0	100,0	0,0	0,0	0,0						
Intérieur	-251,5	-52,1	746,8	89,0	-15,7	26,9	-841,8	425,3	-401,4	-157,4	-70,0	-154,0	2,1	-991,0	-44,8	8,4	-94,6	143,1
Système bancaire	455,3	130,9	344,5	82,0	-1,1	77,3	251,2	46,1	312,7	539,8	58,0	-51,0	-96,8	-665,7	214,6	10,4	-120,0	86,7
Non bancaire 2/	-706,7	-183,1	402,3	7,0	-14,6	-50,5	#####	379,2	-714,1	-697,2	-128,0	-103,0	98,9	-325,3	-259,4	-2,0	25,4	36,6
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-3,7	-1,3	-2,4	-11,2	-10,4	-9,8	1,3	8,1	4,8	-2,2	-0,7	-2,0	2,5	11,9	2,5	-1,8	3,1	-2,5

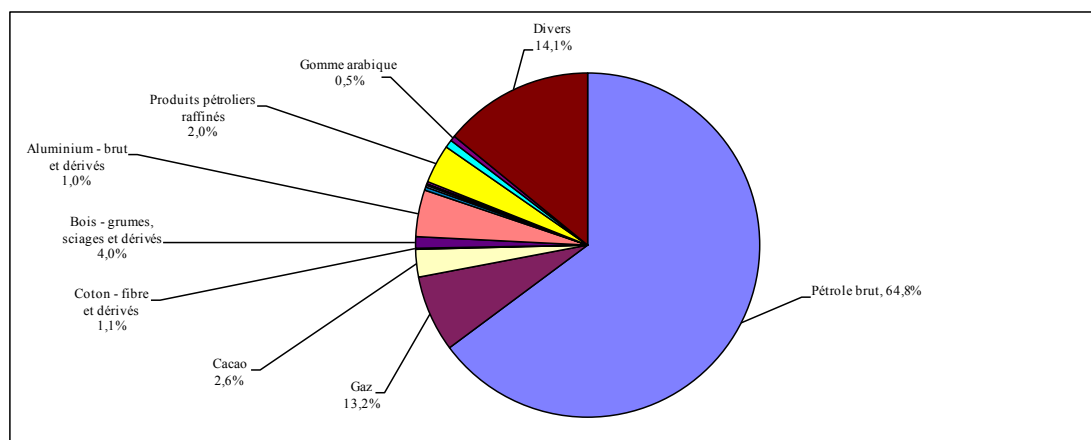
Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC (en milliards)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pétrole brut	6 985,3	8 371,2	11 383,7	11 453,9	6 929,6	10 360,2	16 206,1	13 037,1
Gaz	689,9	909,0	1 193,8	1 095,7	685,8	1 149,4	2 246,4	1 445,8
Cacao	461,8	310,5	309,0	374,9	336,5	392,2	464,2	520,7
Café	32,0	24,7	20,7	16,0	16,5	13,1	14,9	20,1
Coton - fibre et dérivés	160,1	179,6	149,5	138,8	170,5	226,9	300,8	217,6
Bois - grumes, sciages et dérivés	753,8	841,4	884,4	928,2	831,5	1 018,2	1 018,6	883,1
Aluminium - brut et dérivés	71,9	80,5	73,1	62,5	54,1	40,6	53,2	61,4
Caoutchouc naturel	40,7	52,7	43,8	34,7	37,4	44,3	50,4	36,3
Banane	38,8	36,4	34,2	24,3	25,0	28,9	30,9	31,4
Diamants - brut et taillés	1,3	5,3	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9	8,9
Or	3,4	8,3	4,2	12,2	19,0	45,7	56,0	57,2
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Produits pétroliers	63,8	81,3	143,4	116,3	88,3	109,1	127,0	38,2
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	0,0	1,1	2,7	2,0	2,0	1,7	2,6	2,8
Cuivre	0,0	57,3	55,3	53,7	29,6	45,5	43,3	43,4
Manganèse	314,3	605,8	650,1	609,6	564,8	681,9	760,9	732,6
Bétail	95,6	105,8	104,5	141,0	134,5	152,9	166,4	150,4
Gomme arabique	85,2	85,2	83,1	89,4	87,7	90,3	91,0	98,8
Divers	1 618,1	1 401,9	1 059,8	1 314,3	687,0	566,5	2 596,4	2 836,8
TOTAL	11 416,2	13 158,1	16 201,2	16 472,4	10 704,2	14 976,5	24 240,5	20 225,8

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Principales exportations FOB de la CEMAC en 2023 (en pourcentage)



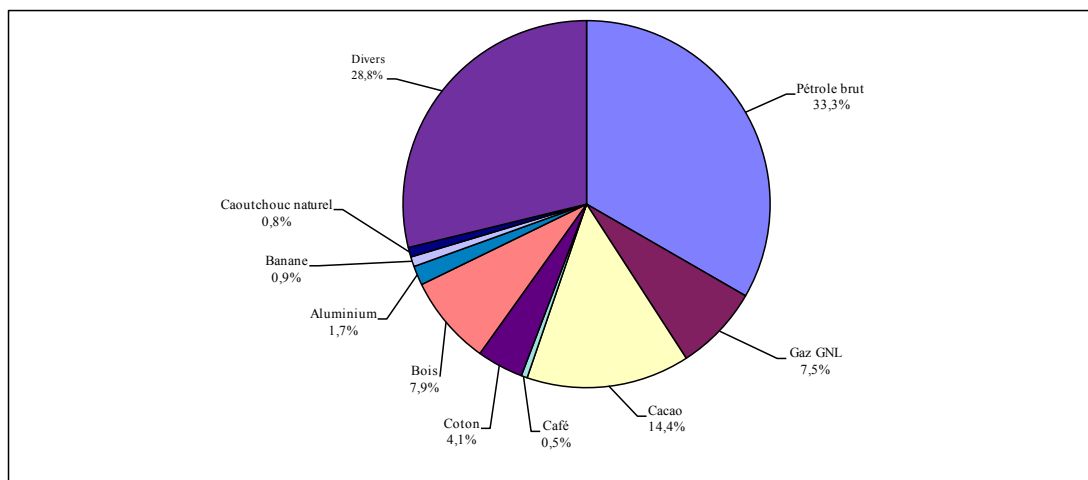
** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressément masquée sur le graphique ci-dessus.

B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun (en milliards)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pétrole brut	732,4	818,6	873,9	1 038,6	620,2	962,8	1 560,5	1 204,8
Gaz GNL	0,0	0,0	190,7	273,9	214,6	261,2	721,8	272,6
Cacao	461,2	310,2	308,5	374,4	336,1	391,8	463,6	520,1
Café	28,8	23,9	18,9	14,7	15,8	12,9	14,0	19,4
Coton	87,4	95,3	117,0	130,0	113,4	143,2	155,3	147,9
Bois	283,0	288,7	304,7	293,3	242,4	291,7	314,4	285,9
Aluminium	71,9	80,5	73,1	62,5	54,1	40,6	53,2	61,4
Banane	38,8	36,4	34,2	24,3	25,0	28,9	30,9	31,4
Caoutchouc naturel	29,4	39,3	30,0	23,7	22,2	32,9	41,7	30,7
Divers	991,8	981,8	918,3	1 003,0	894,1	1 169,9	962,7	1 041,2
TOTAL	2 724,7	2 674,9	2 869,3	3 238,3	2 538,0	3 335,9	4 318,2	3 615,3

Source : INS

Principales exportations FOB du Cameroun en 2023 (en pourcentage)

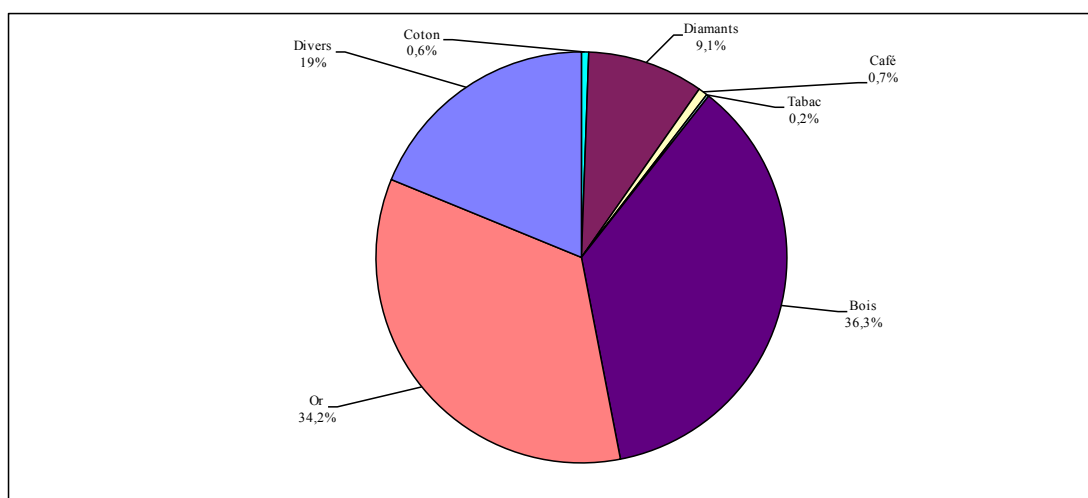


B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine (en milliards)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Coton	0,1	0,5	1,0	0,3	0,6	0,5	0,4	0,6
Diamants	1,3	5,3	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9	8,9
Café	3,2	0,7	1,8	1,3	0,6	0,2	0,9	0,7
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Bois	39,9	53,5	60,9	55,1	57,5	44,2	50,3	35,2
Or	0,6	2,0	2,3	6,1	6,8	14,7	30,7	33,2
Divers	9,6	19,6	6,7	20,4	7,3	17,0	17,6	18,2
TOTAL	54,9	81,7	77,8	86,9	77,1	83,1	109,1	97,0

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2023 (en pourcentage)

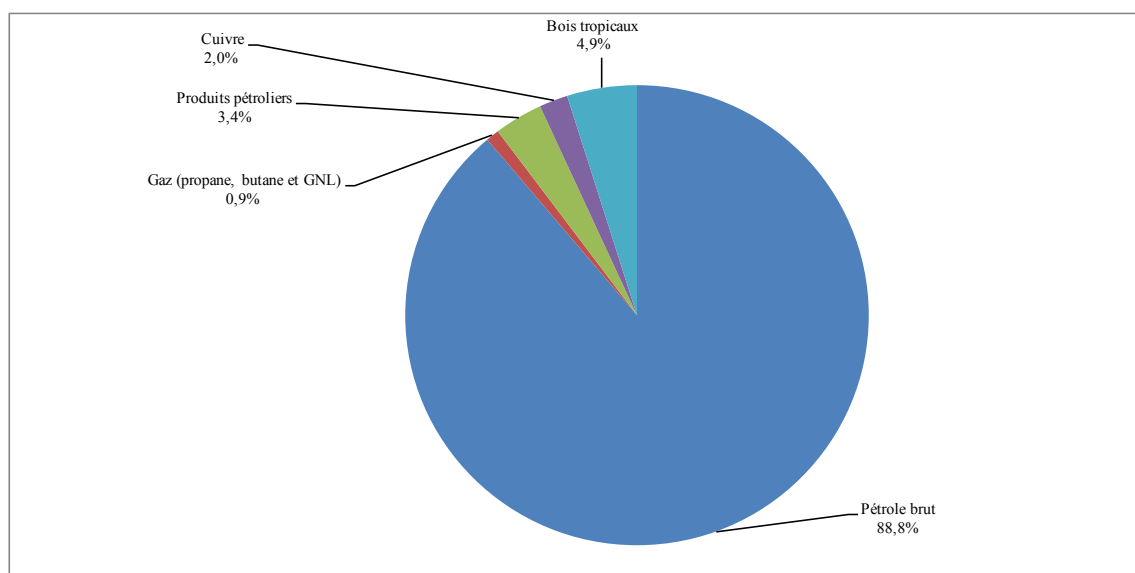


B15. Principales exportations (FOB) du Congo (en milliards)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pétrole brut	1 757,1	2 592,0	2 552,2	2 318,9	2 376,2	2 695,8	3 382,8	2 922,6
Gaz (propane, butane et GNL)	25,8	52,0	41,6	28,7	50,1	28,8	38,3	30,5
Produits pétroliers	63,8	117,9	77,0	71,9	71,9	81,3	121,8	111,4
Cuivre	0,0	106,8	30,8	30,3	30,3	57,3	65,6	65,6
Fer - minéral	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Zinc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois tropicaux	140,4	176,3	140,6	130,6	130,6	155,8	160,4	160,4
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0	1,1	3,6	3,6
TOTAL	1 987,1	3 045,0	2 842,3	2 580,4	2 659,1	3 019,0	3 768,9	3 290,5

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2023 (en pourcentage)

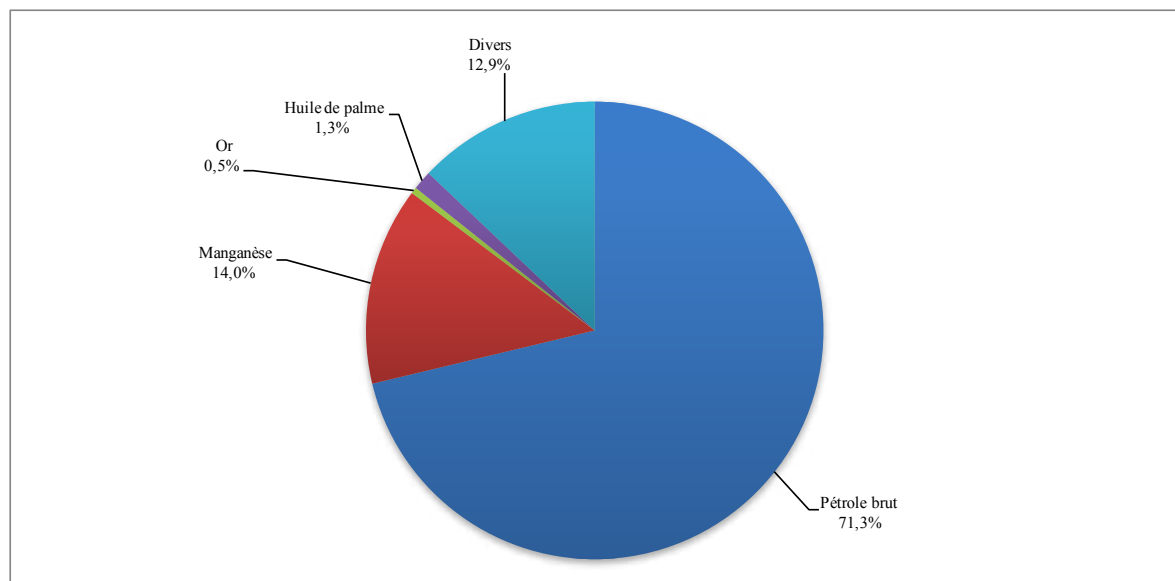


B16. Principales exportations (FOB) du Gabon (en milliards)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pétrole brut	1 847,0	2 068,5	2 588,5	2 648,0	1 675,2	2 554,0	4 127,2	3 774,2
Manganèse	321,5	619,2	704,7	627,8	574,2	692,5	775,6	741,5
Bois	256,5	280,5	333,4	380,0	368,0	480,5	453,8	434,7
Or	2,8	6,4	1,9	6,1	12,1	31,0	25,2	24,0
Huile de palme	2,8	5,0	5,9	10,7	17,0	40,4	58,3	71,3
Divers	23,4	26,6	28,0	25,0	28,1	25,9	690,9	685,5
TOTAL	2 427,9	2 974,6	3 628,5	3 661,9	2 629,6	3 758,0	5 381,9	4 974,3

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Gabon en 2023 (en pourcentage)

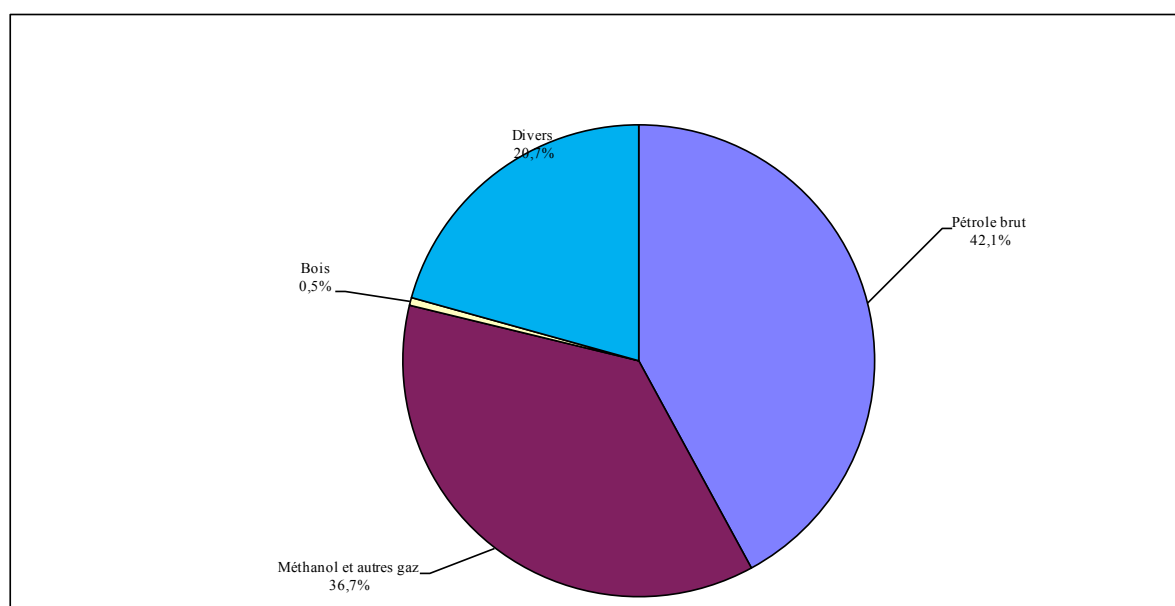


B17. Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2023 (en pourcentage)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pétrole brut	1 724,9	1 738,0	2 075,5	1 770,3	1 145,2	1 574,3	2 287,5	1 337,1
Méthanol et autres gaz	664,1	880,2	979,8	799,6	448,0	832,8	1 492,5	1 166,6
Bois	34,0	62,9	43,7	58,9	8,1	20,3	23,4	16,9
Divers		314,9	270,2	455,4	42,1		656,6	657,4
TOTAL	2 423,0	2 996,0	3 369,1	3 084,1	1 643,4	2 427,4	4 460,0	3 177,9

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2023 (en pourcentage)

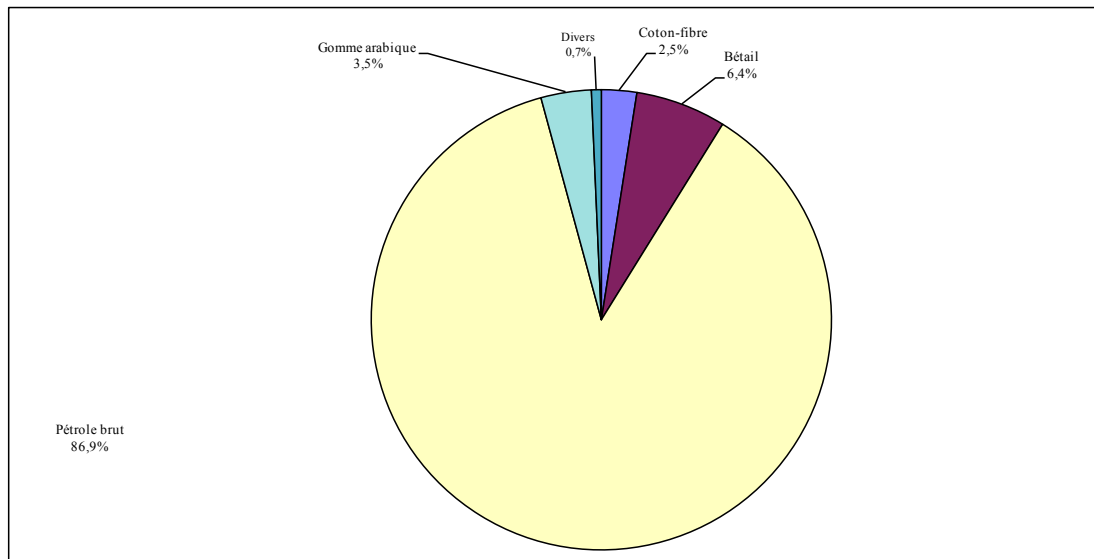


B18. Principales exportations (FOB) du Tchad (en milliards)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Coton-fibre	72,6	83,7	31,5	8,5	56,5	83,3	145,0	69,2
Bétail	85,2	93,8	95,8	133,9	136,4	163,7	188,0	177,6
Pétrole brut	923,9	1 050,2	1 509,9	1 606,4	1 044,5	1 647,2	2 693,1	2 428,0
Gomme arabique	85,2	85,2	83,1	89,4	87,7	90,3	91,0	98,8
Divers	38,0	182,0						19,3
TOTAL	1 204,9	1 494,9	1 720,3	1 838,2	1 325,1	1 984,6	3 117,1	2 792,9

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations (FOB) du Tchad en 2023 (en pourcentage)

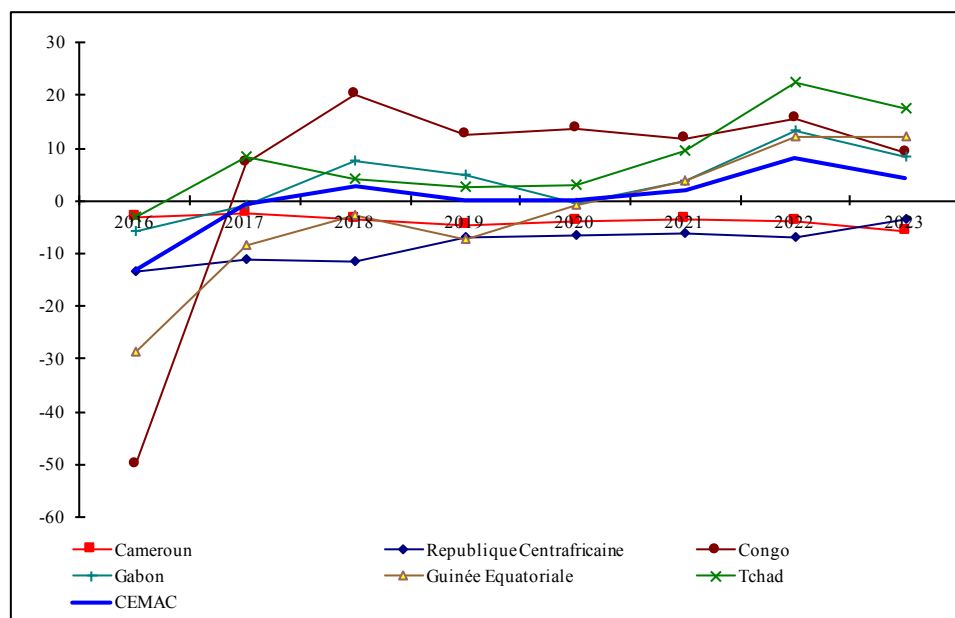


B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cameroun	-3,1	-2,5	-3,5	-4,8	-3,8	-3,4	-3,8	-5,7
Republique Centrafricaine	-13,4	-11,2	-11,6	-6,8	-6,7	-6,3	-6,8	-3,7
Congo	-50,1	7,3	20,0	12,6	13,7	11,6	15,7	8,9
Gabon	-5,7	-0,7	7,5	4,8	-0,5	3,8	13,2	8,1
Guinée Equatoriale	-28,5	-8,6	-2,7	-7,4	-0,9	3,8	12,1	12,1
Tchad	-3,2	8,3	4,0	2,8	3,0	9,4	22,2	17,5
CEMAC	-13,3	-0,5	2,8	0,1	0,3	2,1	8,1	4,2

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en pourcentage du PIB)



B20. Dette publique extérieure consolidée des pays de la CEMAC
(en milliards)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2021	2022	2023(a)	2021	2022	2023(a)	2021	2022	2023(a)	2021	2022	2023(a)	2021	2022	2023(a)	2021	2022	2023(a)	2021	2022	2023(a)
	7697,4	8439,2	8153,0	187,8	494,5	488,8	2992,7	4139,3	3810,6	4052,4	4289,6	4721,9	448,4	448,4	918,3	1600,9	1644,9	1441,3	16979,6	19455,9	19033,8
STOCK DE DEBUT DE PERIODE																					
Tirages	1164,5	824,3	443,2	8,8	7,5	7,5	45,8	265,7	182,9	530,9	160,9	460,6	155,0	46,1	88,6	137,0	0,0	103,7	2042,0	1304,5	1286,5
Service dû	1095,7	688,8	913,8	7,0	14,0	6,9	559,5	1001,3	722,0	734,2	408,4	769,8	167,0	38,3	25,9	183,0	290,0	202,3	2656,4	2440,8	2640,7
Service réaménagé	163,9	0,0	0,0	5,4	1,3	0,0	90,8	44,8	67,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,0	27,0	-1,0	284,1	73,1	66,2
Service rééchelonné	42,5	0,0	0,0	1,7	-0,7	0,0	90,8	44,8	64,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,0	27,0	-1,0	159,0	71,1	63,0
Remise de service	66,5	0,0	0,0	3,7	2,0	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	70,2	2,0	3,2
Service payé	841,8	688,8	913,8	1,6	12,7	6,9	280,1	956,5	654,5	683,5	346,5	670,6	167,0	38,3	25,9	159,0	263,0	203,3	2133,0	2305,9	2475,0
STOCK DE FIN DE PERIODE	8439,2	8153,0	7770,7	494,5	488,8	341,7	4139,3	3810,6	3499,6	4289,6	4221,9	4368,3	448,4	918,3	993,8	1644,9	1441,3	1390,6	19455,9	19033,8	18364,7
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	301,8	301,8	152,8	836,3	318,4	299,5	50,8	61,8	123,0	44,0	101,0	101,0	26,0	26,0	39,3	1258,8	809,1	715,6
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	28,6	15,5	23,3	3,0	5,0	2,5	3,0	5,0	2,5	18,1	6,6	13,3	5,0	0,8	0,8	11,1	9,7	6,7	14,5	9,5	12,2
Service dette / recettes budgétaires	28,8	15,7	18,9	5,6	11,8	5,1	5,6	11,8	5,1	44,7	16,9	31,2	10,9	1,7	1,6	18,0	21,2	13,9	26,0	18,0	20,7
Stock dette / PIB	35,9	32,9	29,4	35,4	33,4	21,8	35,4	33,4	21,8	43,5	34,7	37,5	12,5	10,8	12,9	24,2	18,5	16,9	60,7	53,1	54,7

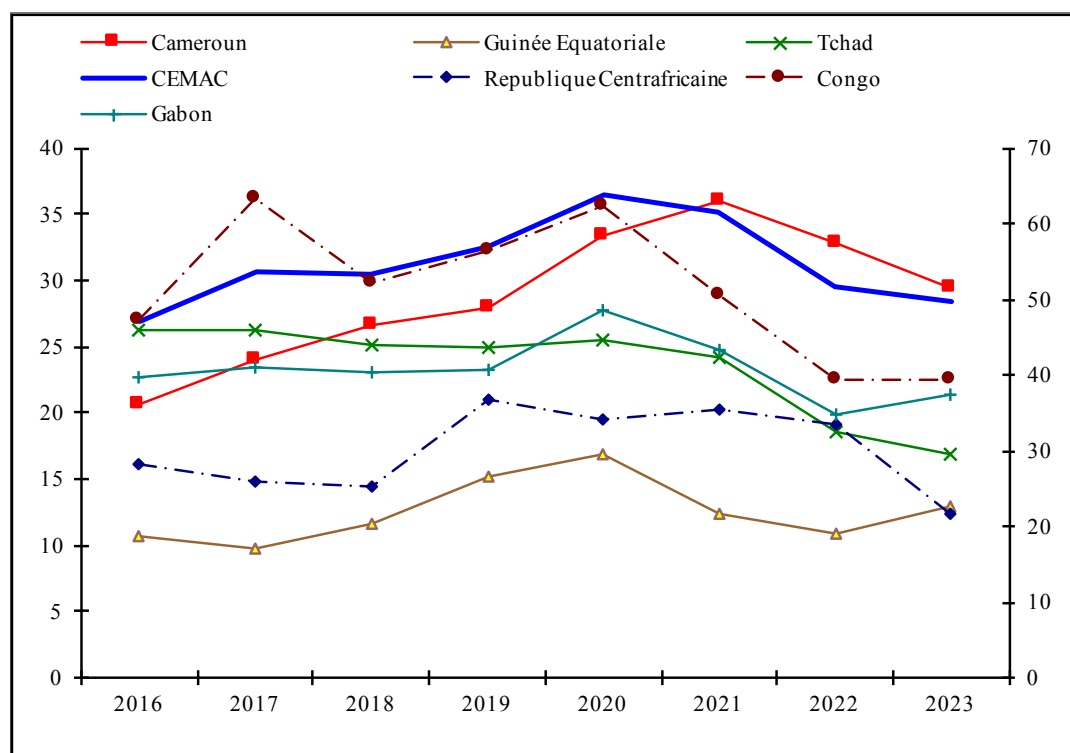
(a) : Estimations de la BEAC

Source : Données de la Programmation Monétaire

B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cameroun	20,6	24,1	26,6	28,0	33,3	35,9	32,9	29,4
Republique Centrafricaine	28,2	25,9	25,2	36,6	34,1	35,4	33,4	21,8
Congo	47,2	63,4	52,3	56,6	62,4	50,6	39,3	39,4
Gabon	39,8	41,1	40,3	40,9	48,7	43,5	34,7	37,5
Guinée Equatoriale	10,6	9,8	11,7	15,3	16,8	12,5	10,8	12,9
Tchad	26,3	26,3	25,2	24,9	25,6	24,2	18,5	16,9
CEMAC	27,0	30,6	30,4	32,5	36,5	35,1	29,6	28,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

Congo et République Centrafricaine : échelle de droite

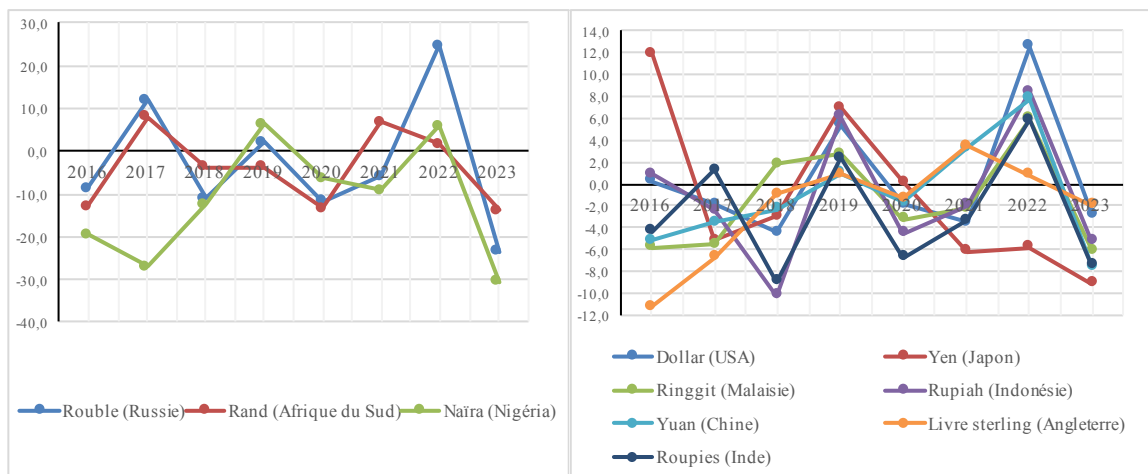
B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dollar (USA)	0,2	-1,9	-4,4	5,4	-1,9	-3,5	12,5	-2,8
Yen (Japon)	11,9	-5,2	-3,0	6,9	0,1	-6,2	-5,8	-9,1
Ringgit (Malaisie)	-5,9	-5,5	1,8	2,7	-3,2	-2,2	5,9	-6,1
Rupiah (Indonésie)	0,9	-2,4	-10,2	6,1	-4,5	-1,9	8,4	-5,3
Rouble (Russie)	-8,7	12,1	-11,0	2,1	-11,7	-5,8	24,6	-23,4
Yuan (Chine)	-5,2	-3,6	-2,3	0,9	-1,7	3,3	7,7	-7,6
Rand (Afrique du Sud)	-13,0	8,0	-3,7	-3,7	-13,4	6,9	1,6	-13,8
Naïra (Nigéria)	-19,5	-26,9	-12,4	6,3	-6,4	-9,1	5,8	-30,6
Livre sterling (Angleterre)	-11,2	-6,7	-0,9	0,8	-1,3	3,5	0,8	-2,0
Roupiés (Inde)	-4,3	1,2	-9,0	2,4	-6,7	-3,3	5,8	-7,5

Sources: calculé à partir des données de la Banque de France et de la BEAC

Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)



B23. Production pétrolière et minière

	2018	2019	2020	2021	2022 (1)	2023 (2)	Variations 1 % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	3,5	3,6	3,7	3,6	3,5	3,3	-2,6
- Exportations.....	3,0	3,8	3,7	3,6	3,5	3,3	-2,6
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	930,7	1 275,4	1 354,6	1 328,8	1 588,0	1 656,0	19,5
- Exportations.....	731,7	1 139,2	1 209,9	1 186,9	1 418,4	1 479,1	19,5
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Production.....	65,9	53,2	47,5	36,5	45,7	47,2	25,2
- Exportations.....	65,9	53,2	47,5	36,5	45,7	47,2	25,2
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	11,2
- Exportations.....	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	11,2
Or (en kg)							
- Production.....	141,8	358,9	401,1	857,6	1 507,3	1 548,9	75,8
- Exportations.....	141,8	358,9	401,1	857,6	1 507,3	1 548,9	75,8
CONGO							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	16,7	17,0	15,4	13,8	13,2	13,2	-4,4
- Exportations.....	15,7	16,1	14,4	13,0	12,6	12,9	-3,1
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	91,6	102,5	133,2	91,3	73,0	29,4	-20,1
- Exportations.....	91,6	102,5	133,2	91,3	73,0	29,4	-20,1
GABON							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	9,6	10,9	10,8	10,0	10,4	11,2	3,3
- Exportations.....	8,7	9,9	9,8	9,0	9,4	10,6	3,7
Or (en kg)							
- Production.....	83,0	234,2	371,1	966,6	700,0	634,0	-27,6
- Exportations.....	83,0	234,2	371,1	966,6	700,0	634,0	-27,6
Manganèse (en millions de tonnes)							
- Production.....	5,4	6,7	8,4	9,5	10,2	10,0	7,4
- Exportations.....	5,3	6,1	8,1	9,0	7,5	9,2	-17,3
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	7,9	7,1	7,1	5,9	5,4	3,9	-8,5
- Exportations.....	7,9	7,1	7,2	5,9	5,4	3,9	-8,5
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	5 724,8	4 972,6	4 311,1	4 820,8	5 440,2	5 259,8	12,8
- Exportations.....	5 724,8	4 972,6	4 311,1	4 820,8	5 440,2	5 259,8	12,8
TCHAD							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	6,5	7,3	6,9	6,8	7,0	7,7	3,7
- Exportations.....	5,8	6,6	6,2	6,1	6,3	7,0	4,1
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	44,3	45,9	44,0	40,0	39,4	39,3	-1,5
- Exportations.....	41,1	43,5	41,3	37,5	37,1	37,8	-1,1
Manganèse (en millions de tonnes)							
- Production.....	5,4	6,7	8,4	9,5	10,2	10,0	7,4
- Exportations.....	5,3	6,1	8,1	9,0	7,5	9,2	-17,3
Aluminium (en millions de tonnes)							
- Exportations.....	65,9	53,2	47,5	36,5	45,7	47,2	25,2
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	11,2
- Exportations.....	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	11,2
Or (en kg)							
- Production.....	224,8	593,1	772,3	1 824,2	2 207,3	2 182,9	21,0
- Exportations.....	224,8	593,1	772,3	1 824,2	2 207,3	2 182,9	21,0
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	6 747,1	6 350,5	5 798,9	6 240,9	7 101,2	6 945,2	13,8
- Exportations.....	6 548,1	6 214,3	5 654,2	6 099,0	6 931,6	6 768,4	13,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

B24. Production agricole vivrière

(en milliers de tonnes)

	2018	2019	2020	2021	2022 (1)	2023 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Plantain	4 336,8	4 445,3	4 556,4	4 652,1	4 773,0	4 897,1	2,6
Manioc	5 431,2	5 621,3	5 761,9	5 882,9	6 035,8	6 192,7	2,6
Macabo/Taro	1 947,8	1 973,1	2 022,5	2 075,0	2 129,0	2 184,3	2,6
Maïs	2 342,4	2 461,9	2 523,4	2 589,0	2 656,4	2 725,4	2,6
Riz paddy	331,4	363,5	372,6	382,3	392,3	402,5	2,6
Canne à sucre	286,5	308,3	316,0	324,2	332,6	341,3	2,6
Huile de palme	312,0	335,8	344,1	353,1	362,3	371,7	2,6
Pommes de terre	227,9	241,8	247,8	254,2	260,9	267,6	2,6
Mil et sorgho	2 223,4	2 296,7	2 354,2	2 415,4	2 478,2	2 542,6	2,6
République Centrafricaine							
Arachides	122,1	126,9	132,0	136,2	141,2	141,6	0,3
Manioc	744,6	774,4	799,6	832,4	865,0	867,6	0,3
Mil et sorgho	30,1	31,3	30,0	30,9	32,0	32,1	0,3
Maïs	99,5	103,5	107,3	111,4	115,3	115,7	0,3
Riz Paddy	12,1	12,6	13,1	13,5	14,1	14,2	0,3
Sésame	42,0	43,7	45,4	48,4	51,4	51,5	0,3
Courges	22,8	23,7	25,1	26,2	27,3	27,4	0,3
Congo							
Tubercule de manioc	1 206,3	1 210,5	1 245,3	1 281,0	1 371,9	1 491,3	8,7
Feuille de manioc	87,2	87,5	90,0	92,6	99,1	107,7	8,7
Arachide	40,4	40,5	41,7	42,9	45,9	49,9	8,7
Banane plantain	145,6	146,1	150,3	154,6	165,6	180,0	8,7
Banane douce	115,6	116,0	119,4	122,8	131,5	143,0	8,7
Mangues	51,4	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	8,7
Canne à sucre	550,7	568,7	592,1	481,5	633,1	664,4	4,9
Tchad							
Mil-Pénicillaire	756,6	717,6	686,6	621,4	694,2	634,1	-8,7
Sorgho	987,6	972,5	970,2	895,8	966,6	877,5	-9,2
Berbéré	578,6	528,4	538,2	494,4	540,7	552,2	2,1
Maïs	437,9	414,6	407,4	364,6	364,0	354,2	-2,7
Riz paddy	259,5	290,6	278,1	242,6	232,0	224,0	-3,5
Blé	1,8	1,6	1,8	1,5	1,2	1,4	16,1
Niébé	151,9	152,9	154,6	151,7	159,0	150,1	-5,6
Arachides	893,9	873,2	840,0	798,0	829,4	782,2	-5,7
Manioc	284,3	297,0	293,9	295,1	290,3	288,3	-0,7
Canne à sucre	341,3	341,1	347,9	358,4	300,9	309,9	3,0
Sésame	172,5	217,7	202,1	196,9	201,9	209,9	3,9
ENSEMBLE CEMAC							
Mil et Sorgho	3 241,0	3 300,6	3 354,3	3 342,1	3 476,8	3 452,2	-0,7
Maïs	2 879,9	2 980,0	3 038,1	3 065,1	3 135,7	3 195,3	1,9
Riz Paddy	603,0	666,7	663,8	638,4	638,4	640,6	0,3
Pommes de terre	227,9	241,8	247,8	254,2	260,9	267,6	2,6
Manioc	7 666,4	7 903,2	8 100,7	8 291,3	8 563,1	8 840,0	3,2
Macabo/Taro/Igname	1 947,8	1 973,1	2 022,5	2 075,0	2 129,0	2 184,3	2,6
Plantain	4 482,4	4 591,3	4 706,7	4 806,7	4 938,6	5 077,1	2,8
Arachides	1 056,4	1 040,7	1 013,7	977,1	1 016,5	973,7	-4,2
Berbéré	578,6	528,4	538,2	494,4	540,7	552,2	2,1
Canne à sucre	1 178,5	1 218,1	1 256,0	1 164,1	1 266,6	1 315,6	3,9
Sésame	172,5	217,7	202,1	196,9	201,9	209,9	3,9
Huile de palme	312,0	335,8	344,1	353,1	362,3	371,7	2,6
Courges	22,8	23,7	25,1	26,2	27,3	27,4	0,3
Blé	1,8	1,6	1,8	1,5	1,2	1,4	
Niébé	151,9	152,9	154,6	151,7	159,0	150,1	-5,6
Pénicillaire	756,6	717,6	686,6	621,4	694,2	634,1	-8,7
Mangues	51,4	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	8,7
Total	25 331,0	25 944,6	26 409,1	26 513,7	27 470,5	27 956,8	1,8

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

B25. Production d'élevage

	2018	2019	2020	2021	2022 (1)	2023 (2)	Variations n % (2)/(1)
Cameroun							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	8 761	9 506	9 649	9 957	10 455	10 978	5,0
Ovins	3 500	3 605	3 659	3 732	3 844	3 959	3,0
Caprins	6 506	6 571	6 670	6 737	6 804	6 872	1,0
Porcins	3 729	3 848	3 906	3 945	4 071	4 202	3,2
Volailles (en milliers d'unités)	83 901	85 579	87 291	89 037	90 818	92 634	2,0
République Centrafricaine							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4 455	5 444	5 664	5 988	6 320	6 636	5,0
Ovins	472	577	589	602	616	646	5,0
Caprins	5 924	7 239	7 398	7 561	7 727	8 114	5,0
Porcins	1 606	1 963	2 006	2 050	2 095	2 200	5,0
Volailles (en milliers d'unités)	19 504	24 334	24 869	25 416	25 976	27 274	5,0
Tchad							
Bovins	29 072	30 615	31 935	33 631	33 949	35 752	5,3
Ovins	32 476	34 650	36 144	37 701	39 128	41 906	7,1
Caprins	37 492	40 002	41 726	44 689	46 380	49 673	7,1
Camelins	7 769	8 276	8 632	9 202	9 402	10 022	6,6
Equins	1 154	1 268	1 323	1 355	1 379	1 413	2,4
Asins	3 015	3 621	3 777	3 869	4 115	4 216	2,4
Porcins	2 351	2 633	2 746	3 081	3 312	3 716	12,2
Volailles (en milliers d'unités)	41 724	44 394	47 236	50 259	53 475	56 898	6,4
ENSEMBLE CEMAC							
Bovins	42 288	45 566	47 247	49 577	50 724	53 366	5,2
Ovins	36 448	38 832	40 392	42 036	43 588	46 512	6,7
Caprins	49 923	53 812	55 794	58 986	60 911	64 659	6,2
Camelins	7 769	8 276	8 632	9 202	9 402	10 022	6,6
Equins	1 154	1 268	1 323	1 355	1 379	1 413	2,4
Asins	3 015	3 621	3 777	3 869	4 115	4 216	2,4
Porcins	7 686	8 444	8 658	9 077	9 479	10 118	6,7
Volailles (en milliers d'unités)	145 129	154 308	159 396	164 712	170 268	176 806	3,8

Sources : Administrations Nationales.

B26. Production agricole d'exportation

(en milliers de tonnes)

	2018	2019	2020	2021 ■ (1)	2022 ■ (2)	2023 ■ (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
- Cacao	301,7	304,2	273,1	301,6	332,1	268,8	-19,1
- Café	29,0	28,2	33,1	22,1	16,1	20,5	27,1
- Coton graine	307,9	315,5	334,0	346,6	334,1	285,3	-14,6
- Banane	219,7	186,5	193,9	211,4	222,1	211,7	-4,7
- Caoutchouc	41,6	34,4	32,3	40,9	47,8	43,3	-9,4
République Centrafricaine							
- Coton graine	3,1	1,1	2,4	1,4	1,1	1,3	13,9
- Café	2,5	2,0	1,0	0,4	1,4	1,0	-26,8
- Tabac	134,0	153,0	174,7	199,5	201,5	203,5	1,0
Congo							
- Cacao	51,4	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	8,7
- Café	51,4	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	8,7
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Gabon							
- Cacao	1,0	1,1	1,3	1,5	1,7	2,0	15,0
- Café	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	15,0
- Caoutchouc	13,2	9,4	8,6	5,5	6,2	4,5	-27,7
Guinée Equatoriale							
- Cacao	0,7	0,8	0,5	0,6	0,8	0,6	-34,8
- Café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19,2	
Tchad							
- Coton graine	47,8	15,5	113,5	123,1	146,5	101,8	-30,5
- Gomme arabique	49,9	50,9	50,8	54,3	48,7	54,3	11,49
Ensemble CEMAC							
- Cacao	353,7	356,5	326,7	356,7	391,4	332,9	-14,9
- Café	83,3	82,3	87,7	77,7	76,7	105,1	37,0
- Coton graine	355,7	331,1	447,5	469,7	480,6	387,1	-19,5
- Banane	355,7	331,1	447,5	469,7	480,6	387,1	-19,5
- Caoutchouc	54,8	43,8	40,9	46,4	54,0	47,8	-11,5
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
- Tabac	134,0	153,0	174,7	199,5	201,5	203,5	1,0
- Gomme arabique	49,9	50,9	50,8	54,3	48,7	54,3	11,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

B27. Production et exportation de bois tropicaux

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variations en % (2)/(1)
					(1)	(2)	
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m ³)	3 013,1	2 767,1	2 441,9	3 870,7	4 593,7	5 386,9	17,3
Exportations (en milliers de tonnes)	1 096,8	881,2	777,7	958,3	746,1	596,5	-20,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m³)							
Production	631,6	614,8	644,8	601,8	704,4	746,8	6,0
Grumes	591,2	572,8	593,9	550,7	641,0	673,2	5,0
Sciages	40,4	42,0	51,0	51,0	63,4	73,6	16,0
Exportations	370,5	318,7	331,7	265,1	316,4	229,1	-27,6
Grumes	341,2	310,7	322,2	238,6	283,1	179,1	-36,8
Sciages	29,2	8,0	9,6	26,5	33,3	50,0	50,2
CONGO							
BOIS tropicaux et semis œuvre							
Production (en milliers de m ³)	2 066,2	2 252,9	2 413,3	2 249,2	2 347,6	1 549,6	-34,0
Grumes	1 650,0	1 806,7	1 933,2	1 801,8	1 880,6	855,9	-54,5
Sciages	416,2	446,2	480,1	447,5	467,0	693,7	48,5
Exportations (en milliers de m ³)	997,1	988,0	1 075,9	1 002,8	971,4	641,2	-34,0
Grumes	756,3	707,3	735,6	685,5	493,4	325,7	-34,0
Sciages	240,8	280,7	340,4	317,2	478,0	315,5	-34,0
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m ³)	3,1	3,2	3,2	4,0	4,4	4,1	-6,6
Grumes	2,0	2,1	2,1	2,6	2,9	2,7	-7,5
Bois débités	1,1	1,1	1,1	1,4	1,5	1,4	-4,9
Exportations (en milliers de m ³)	0,8	0,9	0,9	1,2	1,2	1,2	2,8
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	0,8	0,9	0,9	1,2	1,2	1,2	2,8
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m ³)	364,1	137,1	59,3	112,3	203,9	162,4	-20,3
Grumes	336,7	59,9	41,2	51,9	139,0	104,4	-24,9
Bois débités	27,3	77,2	18,1	60,3	64,9	58,1	-10,5
Exportations (en milliers de m ³)	755,6	358,9	103,5	237,1	203,9	162,4	-20,3

Sources : Administrations nationales et BEAC.

B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie*

			Cameroun	République Centrafricaine	ongo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2016		2017	70,97	83,24	27,57	58,84	7,12	5,17	57,46
2017		2018	75,56	81,36	32,45	70,39	7,11	16,72	61,31
2018		2019	79,00	81,37	54,40	73,89	7,28	29,41	67,22
		2020							63,62
2019	Mars Juin Septembre Décembre	2021							59,05 59,75 65,86 63,96
2020	Mars Juin Septembre Décembre	2022							66,67 68,38 72,01 73,07
2021	Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	2023							73,32 73,38 74,19 74,81 74,52 74,45 74,36 71,80 69,90 71,09 71,40 71,94

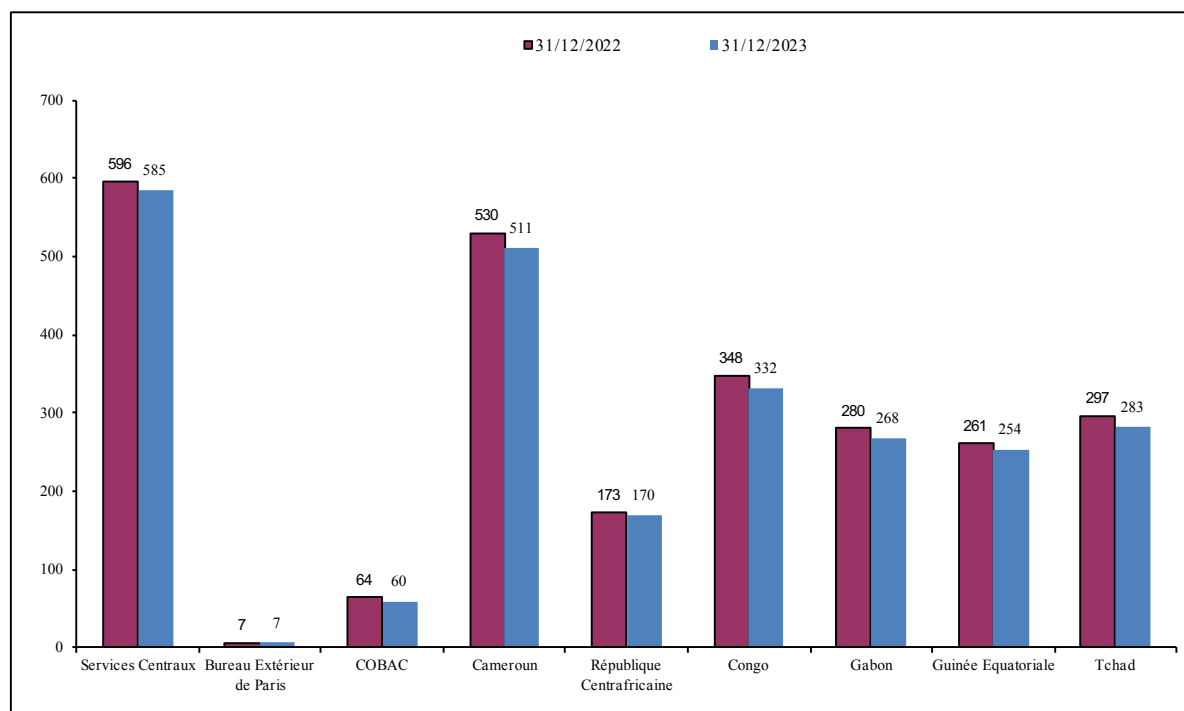
Source : BEAC

* suivant la Lettre circulaire N°015/GR/2020 du 03 Novembre 2020, le Taux de couverture extérieure de la monnaie est désormais calculé uniquement pour la CEMAC

B29. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre

Pays ou Centre	Effectifs		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2020		
	31/12/2022	31/12/2023	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
Services Centraux	596	585	-11	-1,8	23,7	156	6,3
Bureau Extérieur de Paris	7	7	0	0,0	0,3	2	0,1
COBAC	64	60	-4	-6,3	2,4	43	1,7
Cameroun	530	511	-19	-3,6	20,7	35	1,4
République Centrafricaine	173	170	-3	-1,7	6,9	16	0,6
Congo	348	332	-16	-4,6	13,4	27	1,1
Gabon	280	268	-12	-4,3	10,9	28	1,1
Guinée Equatoriale	261	254	-7	-2,7	10,3	21	0,9
Tchad	297	283	-14	-4,7	11,5	25	1,0
Total	2 556	2 470	-86	-3,4	100	353	14,3

Source : BEAC

Structure des effectifs de la BEAC par pays ou centre

Directeur de Publication : **MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN**

Directeur Général des Etudes,
Finances et Relations Internationales

Rédacteur en Chef : **Evrard Ulrich Herménégilde MOUNKALA**

Directeur Central des Etudes,
de la Recherche et des Statistiques

Rédacteur en Chef Adjoint : **Arlette BELABOUT OTAM**

Adjoint au Directeur Central des Etudes,
de la Recherche et des Statistiques en Charge
du Pôle Etude

Conception et impression : Imprimerie - BEAC